Parlement européen
2024-2029

Commission des affaires étrangères

2025/2166(INI)

8.10.2025

AMENDEMENTS
1 - 436

Projet de rapport
Francisco Assis
(PE776.918v01-00)

Les droits de l'homme et la démocratie dans le monde et la politique de l'Union européenne en la matière – rapport annuel 2025
(2025/2166(INI))

AM_Com_NonLegReport

Amendement 1
Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone, Thierry Mariani

Proposition de résolution
Visa 3

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu les articles 2, 3, 8, 21, 23 et 36 du traité sur l'Union européenne (ci-après le «traité UE»),	– vu les articles 2, 3, 8, 21, 23***, 24*** et 36 du traité sur l'Union européenne (ci-après le «traité UE»),

Or. en

Amendement 2
Catarina Vieira
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la convention des Nations unies pour la prévention et la répression du crime de génocide,

Or. en

Amendement 3
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Visa 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la convention de Genève relative au traitement des prisonniers de guerre,

Or. en

Amendement 4
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Visa 5 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la convention des Nations unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants du 10 décembre 1984, et son protocole facultatif adopté le 18 décembre 2002,

Or. en

Amendement 5
Catarina Vieira
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 5 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 13 septembre 2007,

Or. en

Amendement 6
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Visa 5 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées du 12 décembre 2006, et son

protocole facultatif, adopté le 13 décembre 2006,

Or. en

Amendement 7
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Visa 5 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la déclaration sur l'élimination de toutes formes d'intolérance et de discrimination fondées sur la religion ou la conviction, proclamée par la résolution 36/55 de l'Assemblée générale des Nations unies du 25 novembre 1981,

Or. en

Amendement 8
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Visa 5 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la déclaration des Nations unies sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques du 18 décembre 1992,

Or. en

Amendement 9
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Visa 5 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant du 20 novembre 1989 et ses deux protocoles facultatifs adoptés le 25 mai 2000,

Or. en

Amendement 10
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Visa 29 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les protocoles nº 6 et nº 13 à la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales du Conseil de l'Europe du 28 avril 1983, concernant l'abolition de la peine de mort,

Or. en

Amendement 11
Bernard Guetta, Hilde Vautmans, Dan Barna, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Visa 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le pacte international relatif aux droits civils et politiques,

Or. en

Amendement 12
Bernard Guetta, Hilde Vautmans, Dan Barna, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Visa 6 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la convention de Genève relative au traitement des prisonniers de guerre,

Or. en

Amendement 13
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Visa 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le règlement (UE) 2020/1998 du Conseil du 7 décembre 2020 concernant des mesures restrictives en réaction aux graves violations des droits de l'homme et aux graves atteintes à ces droits,

Or. en

Amendement 14
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Visa 7 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le règlement (UE) 2021/947 du Parlement européen et du Conseil du 9 juin 2021 établissant l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale – Europe dans le monde,

Or. en

Amendement 15
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Visa 7 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la stratégie de l'UE sur les droits de l'enfant (COM(2021)0142),

Or. en

Amendement 16
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Visa 7 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les orientations de l'Union européenne relatives à la promotion et à la protection de la liberté de religion ou de conviction,

Or. en

Amendement 17
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Visa 7 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les orientations de l'Union relatives à la liberté d'expression en ligne et hors ligne, adoptées par le Conseil le 12 mai 2014,

Or. en

Amendement 18
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Visa 7 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les orientations révisées de l'Union sur la politique de l'Union à l'égard des pays tiers en ce qui concerne la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, adoptées par le Conseil le 16 septembre 2019,

Or. en

Amendement 19
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Visa 7 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les orientations révisées de l'Union sur les enfants face aux conflits armés, approuvées par le Conseil le 24 juin 2024,

Or. en

Amendement 20
Silvia Sardone, Roberto Vannacci, Susanna Ceccardi, António Tânger Corrêa, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Visa 9

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu le plan d'action sur l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes dans	***supprimé***

l'action extérieure de l'Union européenne 2021-2025 (GAP III),

Or. en

Amendement 21
Arkadiusz Mularczyk, Sebastian Tynkkynen, Marion Maréchal, Emmanouil Fragkos

Proposition de résolution
Visa 9

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu le plan d'action sur l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes dans l'action extérieure de l'Union européenne 2021-2025 (GAP III),	***supprimé***

Or. en

Amendement 22
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Visa 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la proposition conjointe de règlement du Conseil instaurant des mesures restrictives contre les actes graves de corruption, présentée par la Commission et le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité le 3 mai 2023 (JOIN(2023)0013),

Or. en

Amendement 23
Catarina Vieira
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les lignes directrices de l'Union européenne sur le droit humanitaire international,

Or. en

Amendement 24
Catarina Vieira
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le statut de Rome de la Cour pénale internationale adopté le 17 juillet 1998,

Or. en

Amendement 25
Catarina Vieira
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 10 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le règlement (UE) 2020/1998 du Conseil du 7 décembre 2020 concernant des mesures restrictives en réaction aux graves violations des droits de l'homme et aux graves atteintes à ces droits,

Or. en

Amendement 26
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Visa 12

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu son prix Sakharov pour la liberté de l'esprit,	– vu son prix Sakharov pour la liberté de l'esprit qui, ***en 2024, a été décerné à María Corina Machado, leader des forces démocratiques au Venezuela, et au président élu Edmundo González Urrutia, qui représentent tous les Vénézuéliens à l'intérieur et à l'extérieur du pays qui luttent pour restaurer la liberté et la démocratie,***

Or. en

Amendement 27
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Visa 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu sa résolution du 15 janvier 2019 sur les orientations de l'Union européenne et le mandat de l'envoyé spécial de l'Union européenne pour la promotion de la liberté de religion ou de conviction à l'extérieur de l'Union européenne,

Or. en

Amendement 28
Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone, Thierry Mariani

Proposition de résolution
Visa 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu l'article 1er, section D, de la convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés,

Or. en

Amendement 29
Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone, Thierry Mariani

Proposition de résolution
Visa 12 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les articles 11 et 12 du règlement (UE) 2024/1347,

Or. en

Amendement 30
Bert-Jan Ruissen, Arkadiusz Mularczyk, Carlo Fidanza, Paolo Inselvini, Lukas Mandl, Miriam Lexmann, Matej Tonin

Proposition de résolution
Visa 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport du 14 juillet 2025 de la rapporteuse spéciale des Nations unies sur la «violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences»,

Or. en

Amendement 31
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Visa 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu sa résolution du 8 juillet 2021 sur le régime mondial de sanctions de l'UE en matière de droits de l'homme (loi Magnitsky de l'UE),

Or. en

Amendement 32
Bert-Jan Ruissen, Arkadiusz Mularczyk, Carlo Fidanza, Paolo Inselvini, Lukas Mandl, Miriam Lexmann, Matej Tonin

Proposition de résolution
Visa 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les orientations de l'Union européenne relatives à la promotion et à la protection de la liberté de religion ou de conviction,

Or. en

Amendement 33
Marion Maréchal

Proposition de résolution
Visa 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la directive (UE) 2024/1712 du Parlement européen et du Conseil du 13 juin 2024 modifiant la directive 2011/36/UE concernant la prévention de la traite des êtres humains et la lutte contre ce phénomène ainsi que la protection des victimes,

Or. fr

Amendement 34
Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone

Proposition de résolution
Visa 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la résolution du Parlement européen du 19 juin 2025 sur la dissolution de partis politiques et la répression de l'opposition au Mali (2025/2754(RSP)),

Or. en

Amendement 35
Bernard Guetta, Hilde Vautmans, Dan Barna, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'Union européenne est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, d'état de droit et de respect des droits de l'homme, conformément ***à l'article*** 2 du traité UE; que l'action de l'Union dans le monde doit être guidée par l'universalité et l'indivisibilité des droits de l'homme***, comme énoncé à l'article 21 du traité UE***;	A. considérant que l'Union européenne est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, d'état de droit et de respect des droits de l'homme, conformément ***aux articles*** 2 ***et 21*** du traité UE; que l'action de l'Union dans le monde doit être guidée par l'universalité et l'indivisibilité des droits de l'homme ***et par le fait que la protection et la défense efficaces des droits de l'homme et de la démocratie sont au cœur de l'action extérieure de l'Union***;

Or. en

Amendement 36
Viktória Ferenc

Proposition de résolution

Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'Union européenne est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, d'état de droit et de respect des droits de l'homme, conformément à l'article 2 du traité UE; que l'action de l'Union dans le monde doit être guidée par l'universalité et l'indivisibilité des droits de l'homme, comme énoncé à l'article 21 du traité UE;	A. considérant que l'Union européenne est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, d'état de droit et de respect des droits de l'homme***, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités***, conformément à l'article 2 du traité UE; que l'action de l'Union dans le monde doit être guidée par l'universalité et l'indivisibilité des droits de l'homme, comme énoncé à l'article 21 du traité UE;

Or. en

Amendement 37
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'Union européenne est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, d'état de droit et de respect des droits de l'homme, conformément à l'article 2 du traité UE; que ***l'action de l'Union dans le monde doit être guidée par l'universalité et l'indivisibilité des droits de l'homme, comme énoncé à l'article 21 du traité UE***;	A. considérant que l'Union européenne est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, d'état de droit et de respect des droits de l'homme, conformément à l'article 2 du traité UE; que ***le monde présente une grande diversité, tant en ce qui concerne les systèmes politiques et économiques que les religions et les évolutions sociales et économiques***;

Or. en

Amendement 38
Jorge Martín Frías, Hermann Tertsch

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que la cohérence des politiques internes et externes de l'Union est essentielle pour mener une politique efficace de l'Union en matière de droits de l'homme;	B. considérant que la cohérence des politiques internes et externes de l'Union est essentielle pour mener une politique efficace de l'Union en matière de droits de l'homme; ***que cela devrait impliquer de soutenir l'opposition démocratique dans les pays pris en otage par des dictatures, et de suspendre les accords existants avec ces régimes; souligne que l'accord de dialogue politique et de coopération avec Cuba devrait être immédiatement suspendu, en raison de la violation systématique des droits de l'homme dans ce pays;***

Or. es

Amendement 39
Bernard Guetta, Hilde Vautmans, Dan Barna, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que la cohérence des politiques internes et externes de l'Union est essentielle pour mener une politique efficace de l'Union en matière de droits de l'homme;	B. considérant que la cohérence des politiques internes et externes de l'Union est essentielle pour mener une politique efficace de l'Union en matière de droits de l'homme ***et pour défendre et appuyer la liberté et la démocratie***;

Or. en

Amendement 40
Catarina Vieira
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que la cohérence des politiques internes et externes de l'Union est essentielle pour mener une politique efficace de l'Union en matière de droits de l'homme;	B. considérant que la cohérence des politiques internes et externes de l'Union est essentielle pour mener une politique efficace ***et crédible*** de l'Union en matière de droits de l'homme;

Or. en

Amendement 41
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que les communautés chrétiennes du Moyen-Orient, qui comptent parmi les plus anciennes au monde, continuent de faire l'objet de persécutions graves, de discriminations, de déplacements forcés et de restrictions de leur liberté de religion ou de conviction;

Or. en

Amendement 42
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que les systèmes démocratiques sont les plus appropriés pour garantir à toute personne la possibilité de jouir de ses droits humains; qu'à l'heure actuelle, 29 % de la population mondiale seulement vit dans des démocraties libérales, ce qui représente une forte baisse par rapport aux 52 % de 2009; que ***la***	C. considérant que les systèmes démocratiques sont les plus appropriés pour garantir à toute personne la possibilité de jouir de ses droits humains; qu'à l'heure actuelle, 29 % de la population mondiale seulement vit dans des démocraties libérales, ce qui représente une forte baisse par rapport aux 52 % de 2009; que

montée de l'autoritarisme, de l'illibéralisme et du populisme menace l'ordre mondial fondé sur des règles, la protection et la promotion des droits de l'homme dans le monde***,*** ainsi que ***les valeurs et les principes sur lesquels l'Union est fondée***;	***différents régimes autoritaires menacent la sécurité internationale; que la migration est de plus en plus instrumentalisée par différents régimes*** dans le monde***; que la migration de masse représente un risque grave pour la prospérité des États membres de l'Union et nuit à leur sécurité publique et à leur stabilité sociale; que la criminalité organisée internationale, y compris le trafic d'êtres humains et le trafic de drogue, et le terrorisme international, soutenus et contrôlés par des États ou des organisations, représentent une menace pour la sécurité des États membres de l'Union*** ainsi que ***pour les libertés et les droits de leurs citoyens***;

Or. en

Amendement 43
Silvia Sardone, Roberto Vannacci, Susanna Ceccardi, António Tânger Corrêa, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que les systèmes démocratiques sont les plus appropriés pour garantir à toute personne la possibilité de jouir de ses droits humains; ***qu'à l'heure actuelle, 29 % de la population mondiale seulement vit dans des démocraties libérales, ce qui représente une forte baisse par rapport aux 52 % de 2009; que la montée de l'autoritarisme, de l'illibéralisme et du populisme menace l'ordre mondial fondé sur des règles, la protection et la promotion des droits de l'homme dans le monde, ainsi que les valeurs et les principes sur lesquels l'Union est fondée;***	C. considérant que les systèmes démocratiques sont les plus appropriés pour garantir à toute personne la possibilité de jouir de ses droits humains;

Or. en

Amendement 44
Nacho Sánchez Amor, Francisco Assis

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que les systèmes démocratiques sont les plus appropriés pour garantir à toute personne la possibilité de jouir de ses droits humains; qu'à l'heure actuelle, 29 % de la population mondiale seulement vit dans des démocraties libérales, ce qui représente une forte baisse par rapport aux 52 % de 2009; que la montée de l'autoritarisme, de l'illibéralisme et du populisme menace l'ordre mondial fondé sur des règles, la protection et la promotion des droits de l'homme dans le monde, ainsi que les valeurs et les principes sur lesquels l'Union est fondée;	C. considérant que les systèmes démocratiques sont les plus appropriés pour garantir à toute personne la possibilité de jouir de ses droits humains***; considérant qu'un monde composé de démocraties, au sens de systèmes démocratiques mûrs, est un monde bien plus sûr, compte tenu de leurs importants systèmes de contre-pouvoirs qui empêchent les comportements imprévisibles des autocraties dans le contexte international***; qu'à l'heure actuelle, 29 % de la population mondiale seulement vit dans des démocraties libérales, ce qui représente une forte baisse par rapport aux 52 % de 2009; que la montée de l'autoritarisme, de l'illibéralisme et du populisme menace l'ordre mondial fondé sur des règles, la protection et la promotion des droits de l'homme dans le monde, ainsi que les valeurs et les principes sur lesquels l'Union est fondée;

Or. en

Amendement 45
Rima Hassan, Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que les systèmes démocratiques sont les plus appropriés pour garantir à toute personne la possibilité de jouir de ses droits humains; qu'à l'heure	C. considérant que les systèmes démocratiques sont les plus appropriés pour garantir à toute personne la possibilité de jouir de ses droits humains; qu'à l'heure

actuelle, 29 % de la population mondiale seulement vit dans des démocraties libérales, ce qui représente une forte baisse par rapport aux 52 % de 2009; que la montée de l'autoritarisme, de l'illibéralisme et du populisme ***menace*** l'ordre mondial fondé sur des règles, la protection et la promotion des droits de l'homme dans le monde, ainsi que les valeurs et les principes sur lesquels l'Union est fondée;

actuelle, 29 % de la population mondiale seulement vit dans des démocraties libérales, ce qui représente une forte baisse par rapport aux 52 % de 2009; que la montée de l'autoritarisme, de l'illibéralisme et du populisme ***ainsi que les réactions hostiles, à l'échelle mondiale, à l'égard de l'égalité de genre et des droits fondamentaux, notamment les droits des femmes, et la montée de la rhétorique homophobe et anti-transgenre, qui portent atteinte aux droits des personnes les plus vulnérables, menacent*** l'ordre mondial fondé sur des règles, la protection et la promotion des droits de l'homme dans le monde, ainsi que les valeurs et les principes sur lesquels l'Union est fondée;

Or. en

Amendement 46
Arkadiusz Mularczyk

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que les systèmes démocratiques sont les plus appropriés pour garantir à toute personne la possibilité de jouir de ses droits humains; qu'à l'heure actuelle, 29 % de la population mondiale seulement vit dans des démocraties libérales, ce qui représente une forte baisse par rapport aux 52 % de 2009; que la montée de l'autoritarisme, de l'illibéralisme ***et du populisme menace*** l'ordre mondial fondé sur des règles, la protection et la promotion des droits de l'homme dans le monde, ainsi que les valeurs et les principes sur lesquels l'Union est fondée;	C. considérant que les systèmes démocratiques sont les plus appropriés pour garantir à toute personne la possibilité de jouir de ses droits humains; qu'à l'heure actuelle, 29 % de la population mondiale seulement vit dans des démocraties libérales, ce qui représente une forte baisse par rapport aux 52 % de 2009; que la montée de l'autoritarisme, de l'illibéralisme***, du mondialisme incontrôlé et du néo-marxisme et les politiques impérialistes agressives d'États voyous tels que la Russie menacent*** l'ordre mondial fondé sur des règles, la protection et la promotion des droits de l'homme dans le monde, ainsi que les valeurs et les principes sur lesquels l'Union est fondée;

Or. en

Amendement 47
Bernard Guetta, Hilde Vautmans, Dan Barna, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que les systèmes démocratiques sont les plus appropriés pour garantir à toute personne la possibilité de jouir de ses droits humains; qu'à l'heure actuelle, 29 % de la population mondiale seulement vit dans des démocraties libérales, ce qui représente une forte baisse par rapport aux 52 % de 2009; que la montée de l'autoritarisme, de l'illibéralisme et du populisme menace l'ordre mondial fondé sur des règles, la protection et la promotion des droits de l'homme dans le monde, ainsi que les valeurs et les principes sur lesquels l'Union est fondée;	C. considérant que les systèmes démocratiques sont les plus appropriés pour garantir à toute personne la possibilité de jouir de ses droits humains ***et de ses libertés fondamentales***; qu'à l'heure actuelle, 29 % de la population mondiale seulement vit dans des démocraties libérales, ce qui représente une forte baisse par rapport aux 52 % de 2009; que la montée de l'autoritarisme, de l'illibéralisme et du populisme menace l'ordre mondial fondé sur des règles, la protection et la promotion des droits de l'homme dans le monde, ainsi que les valeurs et les principes sur lesquels l'Union est fondée;

Or. en

Amendement 48
Alice Teodorescu Måwe

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que les systèmes démocratiques sont les plus appropriés pour garantir à toute personne la possibilité de jouir de ses droits humains; qu'à l'heure actuelle, 29 % de la population mondiale seulement vit dans des démocraties libérales, ce qui représente une forte baisse par rapport aux 52 % de 2009; que la	C. considérant que les systèmes démocratiques sont les plus appropriés pour garantir à toute personne la possibilité de jouir de ses droits humains; qu'à l'heure actuelle, 29 % de la population mondiale seulement vit dans des démocraties libérales, ce qui représente une forte baisse par rapport aux 52 % de 2009; que la

montée de l'autoritarisme, de l'illibéralisme et du populisme menace l'ordre mondial fondé sur des règles, la protection et la promotion des droits de l'homme dans le monde, ainsi que les valeurs et les principes sur lesquels l'Union est fondée;	montée de l'autoritarisme, de l'illibéralisme et du populisme***, du terrorisme et de l'extrémisme*** menace l'ordre mondial fondé sur des règles, la protection et la promotion des droits de l'homme dans le monde, ainsi que les valeurs et les principes sur lesquels l'Union est fondée;

Or. en

Amendement 49
Jorge Martín Frías, Hermann Tertsch

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que les systèmes démocratiques sont les plus appropriés pour garantir à toute personne la possibilité de jouir de ses droits humains; qu'à l'heure actuelle, 29 % de la population mondiale seulement vit dans des démocraties libérales, ce qui représente une forte baisse par rapport aux 52 % de 2009; que la montée de l'autoritarisme, de l'illibéralisme et du populisme menace l'ordre mondial fondé sur des règles, la protection et la promotion des droits de l'homme dans le monde, ainsi que les valeurs et les principes sur lesquels l'Union est fondée;	C. considérant que les systèmes démocratiques sont les plus appropriés pour garantir à toute personne la possibilité de jouir de ses droits humains; qu'à l'heure actuelle, 29 % de la population mondiale seulement vit dans des démocraties libérales, ce qui représente une forte baisse par rapport aux 52 % de 2009; que la montée ***du socialisme,*** de l'autoritarisme, de l'illibéralisme et du populisme menace l'ordre mondial fondé sur des règles, la protection et la promotion des droits de l'homme dans le monde, ainsi que les valeurs et les principes sur lesquels l'Union est fondée;

Or. es

Amendement 50
Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone, Thierry Mariani

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que les systèmes démocratiques sont les plus appropriés pour garantir à toute personne la possibilité de jouir de ses droits humains; qu'à l'heure actuelle, 29 % de la population mondiale seulement vit dans des démocraties libérales, ce qui représente une forte baisse par rapport aux 52 % de 2009; que la montée de l'autoritarisme, ***de l'illibéralisme et du populisme*** menace l'ordre mondial fondé sur des règles***,*** la protection et la promotion des droits de l'homme dans le monde***, ainsi que les valeurs et les principes sur lesquels l'Union est fondée***;	C. considérant que les systèmes démocratiques sont les plus appropriés pour garantir à toute personne la possibilité de jouir de ses droits humains; qu'à l'heure actuelle, 29 % de la population mondiale seulement vit dans des démocraties libérales, ce qui représente une forte baisse par rapport aux 52 % de 2009; que la montée de l'autoritarisme ***et de l'extrémisme religieux, tel que l'islamisme,*** menace l'ordre mondial fondé sur des règles ***et*** la protection et la promotion des droits de l'homme dans le monde;

Or. en

Amendement 51
Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone, Thierry Mariani

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que le Sahel est devenu un point névralgique pour les déplacements forcés et les tueries de masse, avec le Nigeria comme épicentre; que la violence islamiste radicale au Nigeria a poussé plus de 3 millions de personnes à quitter leur foyer, tandis que des groupes terroristes tels que Boko Haram et l'EIAO ont commencé à utiliser des drones afin de pourchasser les chrétiens qui fuient les violences; qu'en juin 2025, dans l'État de Benue (Nigeria), plus de 200 chrétiens ont été massacrés par des militants islamistes radicaux, dans l'indifférence totale des médias internationaux; que, depuis 2009, plus de 185 000 Nigérians ont été tués, dont 125 000 chrétiens; plus de 19 100 églises

ont été détruites; que plus de 1 100 communautés chrétiennes ont été déplacées et que plus de 50 000 kilomètres carrés de terres ont été saisis; qu'en 2025, plus de 7 000 chrétiens ont été tués dans l'ensemble du Nigeria rien qu'au cours des 220 premiers jours de l'année, avec une moyenne de 100 églises attaquées chaque mois et de 32 chrétiens assassinés chaque jour dans le pays[1 bis];

[1a] https://zenit.org/2025/09/18/nigeria-report-shows-that-100-churches-are-attacked-every-month-and-32-christians-are-killed-every-day-in-the-country/.

Or. en

Amendement 52
Bernard Guetta, Hilde Vautmans, Dan Barna, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que l'Union croit fermement, en les soutenant pleinement, dans le multilatéralisme, dans un ordre mondial fondé sur des règles et dans l'ensemble de valeurs, de principes et de normes universels qui guident les États membres des Nations unies et que les États membres des Nations unies se sont engagés à respecter conformément à la charte des Nations unies; qu'un monde composé de démocraties, c'est-à-dire un monde de systèmes politiques défendant et protégeant les droits de l'homme à travers le monde, est un monde plus sûr, car les démocraties ont d'importants systèmes de contre-pouvoirs en place, qui constituent un rempart contre l'imprévisibilité des autocraties;

Or. en

Amendement 53
Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que, selon l'ONG Portes ouvertes, plus de 380 millions de chrétiens ont été victimes de persécution, de harcèlement ou de discrimination en 2024[1 bis]; que 4 476 personnes ont été tuées et 4 744 personnes ont été arrêtées en raison de leur foi en 2024[1 ter]; que ces actes de violence se concentrent principalement en Afrique subsaharienne, en particulier dans le Sahel, ainsi que dans certaines régions d'Asie centrale où les restrictions et l'hostilité à l'égard des chrétiens sont en forte augmentation;

1 bis

https://media.opendoorsuk.org/document/pdf/WWL-2025-Advocacy-Report.pdf.

1 ter

https://www.portesouvertes.fr/persecution-des-chretiens.

Or. en

Amendement 54
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que la montée de l'autoritarisme, du totalitarisme et du populisme menace l'ordre mondial fondé sur des règles, la protection et la

promotion de la liberté et des droits de l'homme dans le monde, ainsi que les valeurs et les principes sur lesquels l'Union est fondée;

Or. en

Amendement 55
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que l'utilisation abusive des technologies de surveillance numérique et d'intelligence artificielle par des régimes autoritaires menace de plus en plus la vie privée, la liberté d'expression et les défenseurs des droits de l'homme;

Or. en

Amendement 56
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Considérant C ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C ter. considérant que la légitimité de l'ordre international fondé sur des règles dépend du respect des décisions d'organismes internationaux, tels que les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et les ordonnances et décisions de la Cour internationale de justice; que le respect de ces ordonnances et décisions ainsi que, de manière générale, des dispositions du droit international, du droit relatif aux droits de l'homme et du droit international

humanitaire est confronté à des menaces croissantes à l'échelle mondiale dans les situations de conflit émergentes et en cours;

Or. en

Amendement 57
Bernard Guetta, Hilde Vautmans, Dan Barna, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Considérant C ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C ter. considérant qu'en décembre 2023, la déclaration universelle des droits de l'homme a célébré son 75e anniversaire; qu'aujourd'hui, plus que jamais depuis la création des Nations unies, les régimes totalitaires remettent en cause les principes fondamentaux de la charte des Nations unies, tentent de réécrire les normes internationales, ébranlent les institutions multilatérales et menacent la paix et la sécurité dans le monde;

Or. en

Amendement 58
Nacho Sánchez Amor, Francisco Assis

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que la légitimité de l'ordre international fondé sur des règles, dont l'Union est une fervente défenseure, dépend du respect des décisions d'organismes internationaux, telles que les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et les ordonnances et décisions rendues par la Cour	D. considérant que la légitimité de l'ordre international fondé sur des règles, dont l'Union est une fervente défenseure, dépend du respect des décisions d'organismes internationaux, telles que les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et les ordonnances et décisions rendues par la Cour

internationale de justice (CIJ) et la Cour pénale internationale (CPI); que le respect de ces ordonnances et décisions ainsi que, de manière générale, du droit international, du droit relatif aux droits de l'homme et du droit international humanitaire est confronté à des menaces croissantes et sans précédent à l'échelle mondiale dans les situations de conflit émergentes et en cours;

internationale de justice (CIJ) et la Cour pénale internationale (CPI); que le respect de ces ordonnances et décisions ainsi que, de manière générale, du droit international, du droit relatif aux droits de l'homme et du droit international humanitaire est confronté à des menaces croissantes et sans précédent à l'échelle mondiale dans les situations de conflit émergentes et en cours; ***que les régimes autoritaires faussent le recours aux enceintes multilatérales afin de faire progresser un programme réactionnaire qui met en péril les droits de l'homme et l'ordre multilatéral fondé sur des règles; que discréditer et attaquer les organisations multilatérales a de graves conséquences, telles que la promotion d'une culture de l'impunité; que l'Union et ses États membres devraient œuvrer en faveur d'une stratégie visant à défendre les institutions multilatérales contre ces attaques;***

Or. en

Amendement 59
Catarina Vieira
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que la légitimité de l'ordre international fondé sur des règles, dont l'Union est une fervente défenseure, dépend du respect des décisions d'organismes internationaux, telles que les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et les ordonnances et décisions rendues par la Cour internationale de justice (CIJ) et la Cour pénale internationale (CPI); que le respect de ces ordonnances et décisions ainsi que, de manière générale, du droit international,	D. considérant que la légitimité de l'ordre international fondé sur des règles, dont l'Union est une fervente défenseure ***et qu'elle entend sauvegarder***, dépend du respect des décisions d'organismes internationaux, telles que les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et les ordonnances et décisions rendues par la Cour internationale de justice (CIJ) et la Cour pénale internationale (CPI); que le respect de ces ordonnances et décisions ainsi que, de manière générale, du droit

du droit relatif aux droits de l'homme et du droit international humanitaire est confronté à des menaces croissantes et sans précédent à l'échelle mondiale dans les situations de conflit émergentes et en cours;

international, du droit relatif aux droits de l'homme et du droit international humanitaire est confronté à des menaces croissantes et sans précédent à l'échelle mondiale dans les situations de conflit émergentes et en cours; ***que les institutions internationales, leurs fonctionnaires et les entités qui coopèrent avec elles sont de plus en plus souvent la cible d'attaques et de menaces; que la communauté internationale, y compris l'Union européenne, a la responsabilité de défendre l'ordre international fondé sur des règles en veillant à ce que celles-ci soient respectées par tous, y compris par ses partenaires;***

Or. en

Amendement 60
Alice Teodorescu Måwe

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que la légitimité de l'ordre international fondé sur des règles, dont l'Union est une fervente défenseure, dépend du respect des décisions d'organismes internationaux, telles que les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et les ordonnances et décisions rendues par la Cour internationale de justice (CIJ) et la Cour pénale internationale (CPI); que le respect de ces ordonnances et décisions ainsi que, de manière générale, du droit international, du droit relatif aux droits de l'homme et du droit international humanitaire est confronté à des menaces croissantes et sans précédent à l'échelle mondiale dans les situations de conflit émergentes et en cours;	D. considérant que la légitimité de l'ordre international fondé sur des règles, dont l'Union est une fervente défenseure, dépend du respect des décisions d'organismes internationaux, telles que les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et les ordonnances et décisions rendues par la Cour internationale de justice (CIJ) et la Cour pénale internationale (CPI); que ***ces organisations et ces formats rencontrent des problèmes légitimes qui nécessitent une réforme; que*** le respect de ces ordonnances et décisions ainsi que, de manière générale, du droit international, du droit relatif aux droits de l'homme et du droit international humanitaire est confronté à des menaces croissantes et sans précédent à l'échelle mondiale dans les situations de conflit émergentes et en

cours;

Or. en

Amendement 61
Arkadiusz Mularczyk, Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que la responsabilité du crime d'agression ne peut actuellement pas être poursuivie devant la Cour pénale internationale en raison des limites de compétence prévues par le Statut de Rome; que la création d'un tribunal spécial pour le crime d'agression contre l'Ukraine comblera cette lacune en matière de responsabilité, garantira la justice, découragera les violations futures et fera respecter l'ordre international fondé sur des règles;

Or. en

Amendement 62
Jorge Martín Frías, Hermann Tertsch

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que l'ordre international fondé sur des règles, établi il y a plusieurs décennies, est remis en cause par la puissance géopolitique croissante des gouvernements et des régimes qui violent systématiquement les droits de l'homme fondamentaux;

Or. es

Amendement 63
Dan Barna, Bernard Guetta, Lucia Yar, Hilde Vautmans, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que les réductions massives du financement international en faveur des droits de l'homme, du soutien à la démocratie et des médias indépendants ont fait de l'Union l'un des derniers acteurs majeurs dans ce domaine à l'échelle mondiale;

Or. en

Amendement 64
Catarina Vieira
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que le plan d'action de l'Union en faveur des droits de l'homme et de la démocratie 2020-2024 a été prolongé jusqu'en 2027 et qu'il convient de commencer à élaborer un plan amélioré pour la période 2028-2034, parallèlement au nouveau cadre financier pluriannuel (CFP), afin de relever les nouveaux défis auxquels le monde est confronté;	E. considérant que le plan d'action de l'Union en faveur des droits de l'homme et de la démocratie 2020-2024 a été prolongé jusqu'en 2027 et qu'il convient de commencer à élaborer un plan amélioré pour la période 2028-2034, parallèlement au nouveau cadre financier pluriannuel (CFP), afin de relever les nouveaux défis auxquels le monde est confronté; ***que la structure révisée du nouveau CFP ne prévoit pas de programme spécifique ni d'affectation budgétaire spéciale pour les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit, ce qui suscite des inquiétudes quant au sous-financement, au manque de prévisibilité et à l'érosion des priorités thématiques;***

Or. en

Amendement 65
Arkadiusz Mularczyk, Emmanouil Fragkos

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que les défenseurs des droits de l'homme et les organisations de la société civile (OSC) sont des partenaires essentiels de l'Union dans ses initiatives pour défendre et faire progresser les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit; que les gouvernements du monde entier censurent, réduisent au silence et harcèlent de plus en plus les défenseurs des droits de l'homme et les OSC dans leur travail;	F. considérant que les défenseurs des droits de l'homme et les organisations de la société civile (OSC) sont des partenaires essentiels de l'Union dans ses initiatives pour défendre et faire progresser les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit; que les gouvernements du monde entier censurent, réduisent au silence et harcèlent de plus en plus les défenseurs des droits de l'homme et les OSC dans leur travail; ***que ces organisations ne doivent pas être instrumentalisées par des acteurs étatiques et des acteurs non étatiques qui s'en servent en tant qu'outils politiques pour poursuivre des desseins idéologiques ou interférer dans les processus politiques de pays souverains;***

Or. en

Amendement 66
Catarina Vieira
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que les défenseurs des droits de l'homme et les organisations de la société civile (OSC) sont des partenaires essentiels de l'Union dans ses initiatives pour défendre et faire progresser les droits de l'homme, la démocratie et l'état de	F. considérant que les défenseurs des droits de l'homme et les organisations de la société civile (OSC) sont des partenaires essentiels de l'Union dans ses initiatives pour défendre et faire progresser les droits de l'homme, la démocratie et l'état de

droit; que les gouvernements du monde entier ***censurent, réduisent au silence et harcèlent*** de plus en plus les défenseurs des droits de l'homme ***et*** les OSC dans leur travail;	droit; que les gouvernements ***et les acteurs non étatiques*** du monde entier ***réduisent encore davantage l'espace civil en censurant, en réduisant au silence et en harcelant*** de plus en plus***, notamment,*** les défenseurs des droits de l'homme***,*** les OSC***, les journalistes, les communautés religieuses, les dirigeants de l'opposition et les autres groupes vulnérables*** dans leur travail;

Or. en

Amendement 67
Bernard Guetta, Hilde Vautmans, Dan Barna, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que les défenseurs des droits de l'homme et les organisations de la société civile (OSC) sont des partenaires essentiels de l'Union dans ses initiatives pour défendre et faire progresser les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit; que les gouvernements du monde entier censurent, réduisent au silence et harcèlent de plus en plus les défenseurs des droits de l'homme ***et*** les OSC dans leur travail;	F. considérant que les défenseurs des droits de l'homme et les organisations de la société civile (OSC) sont des partenaires essentiels de l'Union dans ses initiatives pour défendre et faire progresser les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit; que les gouvernements du monde entier censurent, réduisent au silence et harcèlent de plus en plus les défenseurs des droits de l'homme***,*** les OSC***, les journalistes et les dirigeants de l'opposition*** dans leur travail***, en réduisant davantage encore l'espace civil***;

Or. en

Amendement 68
Francisco Assis, Nacho Sánchez Amor, Chloé Ridel, Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*

F. considérant que les défenseurs des droits de l'homme et les organisations de la société civile (OSC) sont des partenaires essentiels de l'Union dans ses initiatives pour défendre et faire progresser les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit; que les gouvernements du monde entier censurent, réduisent au silence et harcèlent de plus en plus les défenseurs des droits de l'homme et les OSC dans leur travail;	F. considérant que les défenseurs des droits de l'homme***, y compris les défenseuses des droits de l'homme,*** et les organisations de la société civile (OSC) sont des partenaires essentiels de l'Union dans ses initiatives pour défendre et faire progresser les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit; que les gouvernements du monde entier censurent, réduisent au silence et harcèlent de plus en plus les défenseurs des droits de l'homme et les OSC dans leur travail;

Or. en

Amendement 69
Bert-Jan Ruissen

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que les défenseurs des droits de l'homme ***et*** les organisations de la société civile (OSC) sont des partenaires essentiels de l'Union dans ses initiatives pour défendre et faire progresser les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit; que les gouvernements du monde entier censurent, réduisent au silence et harcèlent de plus en plus les défenseurs des droits de l'homme et les OSC dans leur travail;	F. considérant que les défenseurs des droits de l'homme***,*** les organisations de la société civile (OSC) ***et les acteurs religieux au niveau local*** sont des partenaires essentiels de l'Union dans ses initiatives pour défendre et faire progresser les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit; que les gouvernements du monde entier censurent, réduisent au silence et harcèlent de plus en plus les défenseurs des droits de l'homme et les OSC dans leur travail;

Or. en

Amendement 70
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F bis. considérant que les défenseurs des droits de l'homme et les organisations de la société civile (OSC) sont des partenaires essentiels de l'Union dans ses initiatives pour défendre et faire progresser les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit ainsi que pour éviter les conflits dans le monde; que les gouvernements du monde entier censurent, réduisent au silence et harcèlent de plus en plus les défenseurs des droits de l'homme et les OSC dans leur travail; que ce comportement se caractérise notamment par des mesures qui comprennent des poursuites stratégiques altérant le débat public (poursuites-bâillons), des politiques gouvernementales restrictives, des campagnes de diffamation, des discriminations, des intimidations et des violences, y compris des exécutions extrajudiciaires, des enlèvements ainsi que des arrestations et détentions arbitraires; que les attaques dirigées contre les défenseurs des droits de l'homme s'étendent également de plus en plus à leur famille et à leur entourage;

Or. en

Amendement 71
Marion Maréchal

Proposition de résolution
Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F bis. considérant que la directive (UE) 2024/1712 du Parlement européen et du Conseil du 13 juin 2024 inclut l'exploitation de la maternité de substitution, les mariages forcés et les adoptions illégales dans le champ d'application des pratiques qui relève de

la traite des êtres humains ; considérant que la résolution sur la traite des femmes et des filles adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 17 décembre 2024, en particulier son article 16, inclut la « maternité de substitution commerciale à des fins d'exploitation » parmi les « facteurs qui encouragent la traite des femmes » et que celle-ci invite les gouvernements à s'attaquer à ses « causes profondes » ;

Or. fr

Amendement 72
Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone, Thierry Mariani

Proposition de résolution
Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F bis. considérant que la convention de Genève et le droit de l'Union prévoient explicitement que le statut de réfugié cesse lorsque ses conditions d'octroi ne sont plus remplies, en particulier lorsque la situation dans le pays d'origine qui avait conduit à des persécutions a fondamentalement changé (article 11); que la réintégration des rapatriés dans leur pays d'origine favorise la stabilisation et le développement après un conflit; que ce principe est conforme aux critères de cessation énoncés à l'article 11 du règlement (UE) 2024/1347, qui met l'accent sur le retour des personnes dont la situation ne justifie plus une protection internationale;

Or. en

Amendement 73
Bernard Guetta, Hilde Vautmans, Dan Barna, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F bis. considérant que l'égalité entre les femmes et les hommes est une valeur fondamentale de l'Union et que les droits humains des femmes et des filles, y compris leurs droits en matière de sexualité et de procréation, continuent d'être violés à travers le monde; que les femmes subissent les effets sans pareil et disproportionnés des conflits, du changement climatique et des migrations, et font notamment face à des risques accrus de violence sexiste et de marginalisation économique et à des obstacles dans l'accès aux ressources; que les défenseurs des droits de l'homme et les OSC continuent d'être confrontés à un rétrécissement de l'espace dévolu à leur travail critique, ainsi qu'à des menaces de violence, de harcèlement et d'intimidation;

Or. en

Amendement 74
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F bis. considérant qu'une partie du territoire de la République de Chypre, un État membre de l'Union, est toujours militairement occupée par la Turquie, en violation du droit international et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies; qu'il subsiste, dans les territoires occupés, des violations des droits de l'homme, y compris des droits de propriété, de la liberté de

circulation et de la liberté de culte, ainsi que des restrictions à l'accès au patrimoine culturel et religieux et à sa préservation; que la question des personnes disparues et du droit des familles à la vérité et à la justice n'a toujours pas été résolue;

Or. en

Amendement 75
Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F bis. considérant que les critères de Copenhague exigent une garantie intégrale des droits des minorités; que les droits des minorités ne font plus l'objet d'aucun contrôle dès lors qu'un pays candidat devient un État membre; qu'il n'existe toujours pas de normes communes au niveau de l'Union pour la protection des minorités nationales, ethniques et linguistiques traditionnelles et que l'Union refuse toute proposition qui ouvrirait la voie à leur mise en place;

Or. en

Amendement 76
Catarina Vieira
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F bis. considérant que la crise climatique constitue une menace existentielle pour l'humanité dans son ensemble et est

fondamentalement une crise des droits de l'homme qui porte atteinte aux droits à la vie, à l'alimentation, à l'eau, à la santé, à la culture et aux autres droits dans toutes les régions du monde, comme le reconnaissent le GIEC et le Conseil des droits de l'homme des Nations unies;

Or. en

Amendement 77
Bert-Jan Ruissen, Arkadiusz Mularczyk, Carlo Fidanza, Paolo Inselvini, Lukas Mandl, Miriam Lexmann, Matej Tonin

Proposition de résolution
Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F bis. considérant que la rapporteuse spéciale des Nations unies sur la violence contre les femmes et les filles a reconnu, dans son rapport du 14 juillet 2025, la gestation pour autrui comme une forme de violence économique, psychologique, physique et reproductive à l'égard des femmes dans son rapport sur la violence contre les femmes et les filles;

Or. en

Amendement 78
Miriam Lexmann, Loránt Vincze, Karlo Ressler, Christophe Gomart, Matej Tonin, Davor Ivo Stier, Massimiliano Salini, Paulius Saudargas

Proposition de résolution
Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F bis. considérant que la directive (UE) 2024/1712 a modifié la directive 2011/36/UE afin d'intégrer l'exploitation de la gestation pour autrui, du mariage forcé et de l'adoption illégale

dans le champ des pratiques constitutives de la traite des êtres humains;

Or. en

Amendement 79
Nacho Sánchez Amor, Francisco Assis

Proposition de résolution
Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F bis. considérant que le soutien à la démocratie se trouve au cœur de l'action extérieure de l'Union et que l'observation électorale constitue l'un des principaux instruments dont dispose l'Union;

Or. en

Amendement 80
Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone

Proposition de résolution
Considérant F ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F ter. considérant qu'entre 2015 et 2023, environ 1,3 million de Syriens se sont vu accorder une protection internationale dans l'Union européenne; que, selon l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR), la plupart des réfugiés syriens souhaiteraient retourner en Syrie, mais qu'ils ont des préoccupations légitimes en matière de sécurité; que des milliers de Syriens ont célébré dans les rues de nombreuses capitales européennes à la suite du renversement du régime de Bachar al-Assad; que le droit des réfugiés et des personnes déplacées de retourner volontairement, en

toute sécurité et dans la dignité dans leur pays d'origine est un droit de l'homme fondamental consacré par le droit international; qu'entre décembre 2024 et janvier 2025, le ministère turc de l'intérieur a annoncé que 81 576 réfugiés étaient rentrés en Syrie;

Or. en

Amendement 81
Bernard Guetta, Hilde Vautmans, Dan Barna, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Considérant F ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F ter. considérant que l'année écoulée a été marquée par une nouvelle prolifération de lois sur l'influence étrangère et les «agents étrangers», y compris dans des pays candidats à l'adhésion à l'Union, et que ces lois visent les OSC et les médias et cherchent à les empêcher de recevoir un soutien financier de l'étranger, y compris de la part de l'Union et de ses États membres, ce qui favorise un climat de peur et d'autocensure;

Or. en

Amendement 82
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Considérant F ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F ter. considérant que l'année écoulée a été marquée par une nouvelle prolifération de lois sur les «agents étrangers» ou sur l'influence étrangère, y

compris dans des pays candidats à l'adhésion à l'Union, et que ces lois visent les OSC et les médias et cherchent à les empêcher de recevoir un soutien financier de l'étranger, y compris de la part de l'Union et de ses États membres, ce qui favorise un climat de peur et d'autocensure;

Or. en

Amendement 83
Miriam Lexmann, Loránt Vincze, Karlo Ressler, Christophe Gomart, Matej Tonin, Davor Ivo Stier, Massimiliano Salini, Paulius Saudargas

Proposition de résolution
Considérant F ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F ter. considérant que la rapporteuse spéciale des Nations unies sur la violence contre les femmes et les filles a reconnu la gestation pour autrui comme une forme de violence économique, psychologique, physique et reproductive à l'égard des femmes dans son rapport à l'Assemblée générale des Nations unies (A/80/158);

Or. en

Amendement 84
Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone, Thierry Mariani

Proposition de résolution
Considérant F quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F quater. considérant que l'article 24 du traité sur l'Union européenne dispose que la compétence de l'Union dans le domaine de la politique étrangère et de sécurité commune est soumise à des

règles et procédures spécifiques distinctes des autres politiques de l'Union, définies et mises en œuvre principalement par le Conseil européen et le Conseil, et que les décisions requièrent généralement l'unanimité, tandis que la Commission et le Parlement européen ne jouent que des rôles limités et que la Cour de justice n'est pratiquement pas compétente, ce qui garantit que la politique étrangère et de sécurité reste de nature essentiellement intergouvernementale plutôt que supranationale;

Or. en

Amendement 85
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Considérant F quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F quater. considérant que le classement mondial de la liberté de la presse 2025 établi par Reporters sans frontières révèle que plus de la moitié de la population mondiale vit dans des pays où la liberté de la presse se trouve dans une situation «très grave», l'état mondial de la liberté de la presse étant désormais considéré comme une «situation difficile» pour la première fois dans l'histoire de ce classement; que, selon le baromètre 2025 de RSF, 37 journalistes et professionnels des médias ont été tués depuis le 1er janvier, 557 sont actuellement détenus, 54 sont retenus en otage et 99 ont disparu en 2025;

Or. en

Amendement 86
Miriam Lexmann, Loránt Vincze, Karlo Ressler, Christophe Gomart, Matej Tonin,

Davor Ivo Stier, Massimiliano Salini, Paulius Saudargas

Proposition de résolution
Considérant F quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F quater. considérant que la stratégie en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes (2021, point 32) reconnaît que la gestation pour autrui et l'exploitation sexuelle à des fins de reproduction, telle que le mariage forcé, la prostitution et la pornographie, sont inacceptables et constituent une violation de la dignité humaine et des droits de l'homme;

Or. en

Amendement 87
Bernard Guetta, Hilde Vautmans, Dan Barna, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Considérant F quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F quater. considérant qu'en 2024, plus de la moitié de la population mondiale s'est rendue aux urnes et que nombre de ces élections ont été marquées par la manipulation, la désinformation et les tentatives d'ingérence internes ou externes au pays; que des tendances similaires sont observées en 2025;

Or. en

Amendement 88
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Considérant F quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F quinquies considérant que 272 millions d'enfants et de jeunes sont privés de leur droit fondamental à l'éducation et ne sont toujours pas scolarisés, ce qui représente une augmentation considérable de 21 millions par rapport aux 251 millions recensés dans la dernière estimation publiée dans le rapport mondial de suivi sur l'éducation 2025 de l'UNESCO; que les filles et les femmes demeurent victimes non seulement de la pauvreté mais également de normes culturelles, de préjugés sexistes, du mariage d'enfants et de violence du fait de politiques discriminatoires officielles qui les empêchent d'accéder à l'éducation et au marché du travail, une adolescente sur trois issues des ménages les plus pauvres n'ayant jamais été scolarisée, selon l'Unicef;

Or. en

Amendement 89
Miriam Lexmann, Loránt Vincze, Karlo Ressler, Christophe Gomart, Matej Tonin, Davor Ivo Stier, Massimiliano Salini, Paulius Saudargas

Proposition de résolution
Considérant F quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F quinquies considérant que les communautés chrétiennes restent le groupe religieux le plus persécuté au monde; que de telles persécutions constituent une violation de la liberté de religion ou de conviction, l'un des droits fondamentaux consacrés par la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et par le droit international;

Or. en

Amendement 90
Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone, Thierry Mariani

Proposition de résolution
Considérant F quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F quinquies considérant que, selon les données citées par la Commission européenne, entre 2019 et 2023, environ 17 milliards d'euros au total ont été alloués dans le cadre d'environ 37 000 contrats avec des ONG;

Or. en

Amendement 91
Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone, Thierry Mariani

Proposition de résolution
Considérant F sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F sexies. considérant que les contextes de migration due à la pauvreté augmentent le nombre de violations des droits de l'homme et exposent davantage les femmes à la violence, notamment à la violence sexuelle; que, selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, 90 % des migrantes qui empruntent la route de la Méditerranée sont violées, que ce soit par des passeurs ou par d'autres migrants[1 bis];
	1 bis https://news.un.org/fr/story/2024/11/1150996

Or. en

Amendement 92
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Considérant F sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F sexies. considérant que la loi Magnitsky de l'Union, adoptée en décembre 2020, permet à l'Union d'imposer des mesures restrictives aux personnes et entités responsables de violations graves des droits de l'homme dans le monde; que certains États membres de l'Union ont adopté leur propre législation nationale inspirée de la loi Magnitsky;

Or. en

Amendement 93
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Considérant F septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F septies. considérant que le Parlement a dénoncé l'usurpation de la présidence au Venezuela par Nicolás Maduro le 10 janvier 2025 et a reconnu Edmundo González Urrutia comme président légitime et démocratiquement élu du Venezuela et María Corina Machado comme cheffe des forces démocratiques du Venezuela; que le Parlement leur a décerné le prix Sakharov 2024 pour la liberté de l'esprit, qui symbolise le soutien à la lutte pour la liberté et la démocratie au Venezuela, et qu'il convient d'exprimer sa sympathie aux plus de 7 millions de Vénézuéliens qui ont été contraints de fuir leur pays

depuis 2015, dont environ 6 millions se sont réinstallés en Amérique latine et dans les Caraïbes; qu'une pression considérable a été exercée sur les pays voisins et qu'il convient de saluer la solidarité et les efforts positifs déployés par les communautés d'accueil, en particulier la Colombie, pour offrir aux réfugiés vénézuéliens un accès aux soins de santé, à l'éducation et à l'emploi, car ces efforts contribuent à la stabilité régionale et à la protection des droits fondamentaux;

Or. en

Amendement 94
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Considérant F octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F octies. considérant que la répression transnationale est un phénomène bien documenté, qui s'inscrit dans un contexte mondial de détérioration des droits de l'homme, de rétrécissement de l'espace civique et de prévalence croissante de régimes autoritaires de plus en plus répressifs et affirmés;

Or. en

Amendement 95
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Sous-titre 1

Proposition de résolution	*Amendement*
Menaces croissantes ***pour les*** droits de l'homme et ***la*** démocratie	Menaces croissantes ***et problèmes mondiaux en matière de*** droits de

l'homme et ***de*** démocratie

Or. en

Amendement 96
Emmanouíl Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Sous-titre 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	condamne fermement et se déclare profondément préoccupé par les atrocités injustifiées, les crimes de guerre et les violations graves du droit international humanitaire, notamment les violences sexuelles, les violences sexistes, la déportation d'enfants et la torture et le meurtre de civils et de prisonniers de guerre, commis par les forces armées turques et leurs représentants dans la guerre illégale, injustifiée et non provoquée contre la République de Chypre; rappelle que le soutien à la République de Chypre dans sa résistance à l'occupation illégale de ses territoires par la Turquie est essentiel au maintien d'un ordre international fondé sur des règles; demande que toutes les mesures nécessaires soient prises pour que les auteurs de crimes de guerre et de violations des droits de l'homme contre la République de Chypre soient retrouvés et traduits en justice; invite l'Union et ses États membres à apporter leur plein soutien à la République de Chypre, ainsi qu'aux mesures et aux mécanismes en faveur de son indépendance et de son intégrité territoriale; souligne qu'il importe de préserver les preuves de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité et salue tous les efforts déployés à cette fin;

Or. el

Amendement 97
Bernard Guetta, Hilde Vautmans, Dan Barna, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Sous-titre 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	réaffirme l'universalité, l'interdépendance, l'indissociabilité et l'indivisibilité des droits de l'homme;

Or. en

Amendement 98
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. réaffirme les positions qu'il a exprimées dans son rapport annuel 2024 adopté le 2 avril 2025 en ce qui concerne ***les*** droits de l'homme ***individuels et les libertés fondamentales,*** sur la base des valeurs et principes de l'Union qui guident l'action de cette dernière sur la scène internationale au titre de l'article 21 du traité UE; rappelle, en particulier, ses conclusions concernant les droits des femmes, des enfants, des migrants et des réfugiés, des minorités religieuses et ethniques et de toutes les personnes qui continuent d'être victimes de violations des droits de l'homme de façon particulièrement insidieuse en raison de leur race, de leur origine ethnique, de leur religion, de leur caste, de leur sexe, de leur sexualité, de leur handicap ou de leur statut socio-économique;	1. réaffirme les positions qu'il a exprimées dans son rapport annuel 2024 adopté le 2 avril 2025 en ce qui concerne ***l'universalité et l'indivisibilité des*** droits de l'homme ***et la protection de la dignité propre à chaque être humain*** sur la base des valeurs et principes de l'Union qui guident l'action de cette dernière sur la scène internationale au titre de l'article 21 du traité UE; rappelle, en particulier, ses conclusions concernant les droits des femmes, des enfants, des migrants et des réfugiés, des minorités religieuses et ethniques et de toutes les personnes qui continuent d'être victimes de violations des droits de l'homme de façon particulièrement insidieuse en raison de leur race, de leur origine ethnique, de leur religion, de leur caste, de leur sexe, de leur sexualité, de leur handicap ou de leur statut socio-économique ***ainsi que ses préoccupations en ce qui concerne les violations de la liberté de pensée, de***

conscience, de religion, de conviction et d'expression, de la liberté des médias, du droit à l'information et du droit à la participation publique; ***rappelle son opposition de principe à la peine de mort, qui est incompatible avec le droit à la vie;***

Or. en

Amendement 99
Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. réaffirme les positions qu'il a exprimées dans son rapport annuel 2024 adopté le 2 avril 2025 en ce qui concerne les droits de l'homme individuels et les libertés fondamentales, sur la base des valeurs et principes de l'Union qui guident l'action de cette dernière sur la scène internationale au titre de l'article 21 du traité UE; rappelle, en particulier, ses conclusions concernant les droits des femmes, des enfants, des migrants et des réfugiés, des minorités religieuses ***et*** ethniques et de toutes les personnes qui continuent d'être victimes de violations des droits de l'homme de façon particulièrement insidieuse en raison de leur race, de leur origine ethnique, de leur religion, de leur caste, de leur sexe, de leur sexualité, de leur handicap ou de leur statut socio-économique;	1. réaffirme les positions qu'il a exprimées dans son rapport annuel 2024 adopté le 2 avril 2025 en ce qui concerne les droits de l'homme individuels et les libertés fondamentales, sur la base des valeurs et principes de l'Union qui guident l'action de cette dernière sur la scène internationale au titre de l'article 21 du traité UE; rappelle, en particulier, ses conclusions concernant les droits des femmes, des enfants, des migrants et des réfugiés, des minorités religieuses***, nationales traditionnelles,*** ethniques et ***linguistiques et*** de toutes les personnes qui continuent d'être victimes de violations des droits de l'homme de façon particulièrement insidieuse en raison de leur race, de leur origine ethnique, ***de leur nationalité,*** de leur religion, ***de leur langue,*** de leur caste, de leur sexe, de leur sexualité, de leur handicap ou de leur statut socio-économique;

Or. en

Amendement 100
Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. réaffirme les positions qu'il a exprimées dans son rapport annuel 2024 adopté le 2 avril 2025 en ce qui concerne les droits de l'homme individuels et les libertés fondamentales, sur la base des valeurs et principes de l'Union qui guident l'action de cette dernière sur la scène internationale au titre de l'article 21 du traité UE; rappelle, en particulier, ses conclusions concernant les droits des femmes, des enfants, des migrants et des réfugiés, des minorités religieuses et ethniques et de toutes les personnes qui continuent d'être victimes de violations des droits de l'homme de façon particulièrement insidieuse en raison de leur race, de leur origine ethnique, de leur religion, de leur caste, de leur sexe, de leur sexualité, de leur handicap ***ou*** de leur statut socio-économique;	1. réaffirme les positions qu'il a exprimées dans son rapport annuel 2024 adopté le 2 avril 2025 en ce qui concerne les droits de l'homme individuels et les libertés fondamentales, sur la base des valeurs et principes de l'Union qui guident l'action de cette dernière sur la scène internationale au titre de l'article 21 du traité UE; rappelle, en particulier, ses conclusions concernant les droits des femmes, des enfants, des migrants et des réfugiés, des minorités religieuses et ethniques et de toutes les personnes qui continuent d'être victimes de violations des droits de l'homme de façon particulièrement insidieuse en raison de leur race, de leur origine ethnique, de leur religion, de leur caste, de leur sexe, de leur sexualité, de leur handicap***,*** de leur statut socio-économique ***ou de leur orientation politique***;

Or. el

Amendement 101
Arkadiusz Mularczyk, Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. réaffirme les positions qu'il a exprimées dans son rapport annuel 2024 adopté le 2 avril 2025 en ce qui concerne les droits de l'homme individuels et les libertés fondamentales, sur la base des valeurs et principes de l'Union qui guident l'action de cette dernière sur la scène internationale au titre de l'article 21 du traité UE; rappelle, en particulier, ses conclusions concernant les droits des	1. réaffirme les positions qu'il a exprimées dans son rapport annuel 2024 adopté le 2 avril 2025 en ce qui concerne les droits de l'homme individuels et les libertés fondamentales, sur la base des valeurs et principes de l'Union qui guident l'action de cette dernière sur la scène internationale au titre de l'article 21 du traité UE; rappelle, en particulier, ses conclusions concernant les droits des

femmes, des enfants, des migrants et des réfugiés, des minorités religieuses et ethniques et de toutes les personnes qui continuent d'être victimes de violations des droits de l'homme de façon particulièrement insidieuse en raison de leur race, de leur origine ethnique, de leur religion, de leur caste, de leur sexe, de leur sexualité, de leur handicap ou de leur statut socio-économique;	femmes, des enfants, des migrants ***en situation régulière*** et des réfugiés ***dûment approuvés***, des minorités religieuses et ethniques et de toutes les personnes qui continuent d'être victimes de violations des droits de l'homme de façon particulièrement insidieuse en raison de leur race, de leur origine ethnique, de leur religion, de leur caste, de leur sexe, de leur sexualité, de leur handicap ou de leur statut socio-économique;
	Or. en

Amendement 102
Jorge Martín Frías, Hermann Tertsch

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. réaffirme les positions qu'il a exprimées dans son rapport annuel 2024 adopté le 2 avril 2025 en ce qui concerne les droits de l'homme individuels et les libertés fondamentales, sur la base des valeurs et principes de l'Union qui guident l'action de cette dernière sur la scène internationale au titre de l'article 21 du traité UE; rappelle, en particulier, ses conclusions concernant les droits des femmes, des enfants, des migrants et des réfugiés, des minorités religieuses et ethniques et de toutes les personnes qui continuent d'être victimes de violations des droits de l'homme de façon particulièrement insidieuse en raison de leur race, de leur origine ethnique, de leur religion, de leur caste, de leur sexe***, de leur sexualité***, de leur handicap ou de leur statut socio-économique;	1. réaffirme les positions qu'il a exprimées dans son rapport annuel 2024 adopté le 2 avril 2025 en ce qui concerne les droits de l'homme individuels et les libertés fondamentales, sur la base des valeurs et principes de l'Union qui guident l'action de cette dernière sur la scène internationale au titre de l'article 21 du traité UE; rappelle, en particulier, ses conclusions concernant les droits des femmes, des enfants, des migrants et des réfugiés, des minorités religieuses et ethniques et de toutes les personnes qui continuent d'être victimes de violations des droits de l'homme de façon particulièrement insidieuse en raison de leur race, de leur origine ethnique, de leur religion, de leur ***sexe,*** de leur caste, de leur handicap ou de leur statut socio-économique;
	Or. es

Amendement 103
Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. souligne l'importance de la protection des minorités nationales, ethniques et linguistiques traditionnelles en tant qu'aspect fondamental des droits de l'homme et de la gouvernance démocratique; déplore que de nombreux pays, malgré leurs obligations et engagements internationaux à l'égard de la protection des minorités, conduisent une politique d'assimilation des minorités nationales, ethniques et linguistiques traditionnelles en méprisant leurs droits fondamentaux;

Or. en

Amendement 104
Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone, Thierry Mariani

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. réaffirme qu'en vertu du droit international et européen en matière de droits de l'homme, tout citoyen a droit à la vie et à la sécurité dans son propre pays; souligne que la migration incontrôlée porte de plus en plus atteinte à ce droit en exposant les Européens à l'insécurité quotidienne; souligne que l'Union et les États membres ont comme premier devoir de garantir la sécurité de leurs citoyens avant d'entreprendre des actions extérieures;

Or. en

Amendement 105
Jorge Martín Frías, Hermann Tertsch

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. s'inquiète de la persécution croissante des chrétiens dans le monde; souligne les cas de la République démocratique du Congo, du Nicaragua, du Soudan et, en particulier, du Nigeria, où les djihadistes ont pris le pouvoir politique, il existe des preuves documentées de massacres coordonnés et systématiques de communautés entières, et où un génocide est perpétré contre les chrétiens;

Or. es

Amendement 106
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. insiste sur le fait que le respect et la protection effectifs des droits de l'homme et des libertés doit être la pierre angulaire de la politique extérieure de l'Union; s'efforce de maintenir l'engagement ambitieux de faire de la protection des droits de l'homme un élément central de toutes les politiques de l'Union de façon rationalisée et cohérente et de continuer à mettre au point une boîte à outils complète pour renforcer les droits de l'homme et la démocratie à l'échelle mondiale;

Or. en

Amendement 107
Arkadiusz Mularczyk, Sebastian Tynkkynen, Marion Maréchal

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. reconnaît les défis croissants en matière de géopolitique, de sécurité publique et de droits de l'homme que posent la migration non maîtrisée, non contrôlée et illégale ainsi que l'utilisation de la migration comme arme de guerre hybride par des acteurs étatiques et non étatiques; reconnaît également les problèmes que ces défis génèrent pour les demandeurs d'asile légitimes et leurs préoccupations en matière de droits de l'homme;

Or. en

Amendement 108
Bernard Guetta, Hilde Vautmans, Dan Barna, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. insiste sur le devoir qui incombe à l'Union et à ses États membres de promouvoir et de protéger la démocratie et l'universalité des droits de l'homme dans le monde; demande à l'Union et à ses États membres de montrer l'exemple, conformément à ses valeurs, de promouvoir et de défendre strictement les droits de l'homme et la justice internationale;

Or. en

Amendement 109
Emmanouíl Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. estime que l'absence d'un État kurde indépendant est totalement impensable, bien qu'il y ait au moins 35 millions de Kurdes en Turquie, en Syrie, en Iraq et en Iran;

Or. el

Amendement 110
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. souligne qu'il est essentiel de protéger les droits des femmes enceintes, en garantissant un soutien global à leur santé, à leur sécurité et à leur dignité;

Or. en

Amendement 111
Arkadiusz Mularczyk, Sebastian Tynkkynen, Marion Maréchal, Emmanouil Fragkos

Proposition de résolution
Paragraphe 1 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 ter. souligne que la liberté de pensée, de conscience et de religion constitue un droit de l'homme fondamental, consacré par le droit international et européen relatif aux droits de l'homme; fait remarquer avec une profonde inquiétude

que les chrétiens sont le groupe religieux le plus persécuté au monde, confronté à la violence et à la discrimination; invite l'Union et ses États membres à promouvoir la protection de la liberté de religion dans leurs dialogues sur la politique étrangère et les droits de l'homme;

Or. en

Amendement 112
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 1 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 ter. condamne fermement toutes les formes de gestation pour autrui, qu'elles soient commerciales ou altruistes, et demande instamment à la Commission de proposer une législation visant à empêcher l'exploitation des femmes dans le cadre de tels arrangements;

Or. en

Amendement 113
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 1 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 quater. souligne les violations graves et persistantes des droits de l'homme dans les régions géorgiennes d'Abkhazie et de Tskhinvali/Ossétie du Sud, qui sont toujours occupées illégalement par la Russie; constate avec inquiétude les restrictions persistantes de la liberté de circulation, les détentions

arbitraires, le harcèlement des populations locales et le refus d'accès aux missions humanitaires et internationales de surveillance;

Or. en

Amendement 114
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 1 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 quinquies. constate avec une vive inquiétude que, depuis janvier 2025, les autorités géorgiennes ont enregistré la détention de 54 personnes par le régime d'occupation russe dans les régions d'Abkhazie et de Tskhinvali/Ossétie du Sud; condamne le fait que la Fédération de Russie ne fait aucune distinction sur le plan humanitaire et arrête illégalement des femmes, des enfants, des personnes âgées et des personnes souffrant de graves problèmes de santé; se dit particulièrement alarmé par la tendance émergente consistant à s'attaquer aux jeunes femmes géorgiennes à Sokhumi, où plusieurs d'entre elles ont été détenues sur la base de fausses accusations telles que de l'espionnage ou parce qu'elles étaient en possession d'un passeport géorgien; souligne que les attaques délibérée contre des femmes constitue une grave violation des droits de l'homme visant à intimider et à humilier la partie la plus vulnérable de la population ethnique géorgienne dans les territoires occupés, qui est déjà victime de discriminations systémiques; souligne que ces cas doivent être replacés dans le cadre de la stratégie plus large de la Russie visant à chasser les Géorgiens ethniques des régions occupées et qu'ils devraient donc être reconnus comme une vague continue de nettoyage

ethnique;

Or. en

Amendement 115
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 1 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 sexies. prend note avec satisfaction des progrès significatifs accomplis par l'Arabie saoudite pour promouvoir la participation des femmes à la vie publique, les femmes représentant désormais 41 % du personnel de la fonction publique et 20 % des membres du Conseil de la Choura[2a]; souligne en outre l'étape historique survenue en mai 2023, lorsque l'astronaute Rayyanah Barnawi est devenue la première femme saoudienne et arabo-musulmane à se rendre dans l'espace, incarnant ainsi l'engagement du Royaume en faveur de l'autonomisation, de l'innovation et de la suppression des barrières[3 bis];

2 bis

https://data.ipu.org/fr/parliament/SA/SA-LC01/data-on-women/.

3 bis ***https://sites.ungeneva.org/not-a-womans-job/2024/fr/permanent-missions/rayanna-barnawi.html***.

Or. en

Amendement 116
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 1 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 septies. souligne que la participation des femmes au marché du travail en Arabie saoudite a plus que doublé depuis 2017, atteignant 37 % [2 bis]***; note que 45 % des PME et 17 % de l'ensemble des entreprises sont aujourd'hui dirigées par des femmes; estime que ces évolutions reflètent les répercussions des réformes juridiques introduites depuis 2018, notamment la levée de l'interdiction de conduire*** [3 bis]***, l'adoption d'une loi contre le harcèlement, et de nouvelles réglementations sur le statut personnel portant l'âge minimum du mariage à 18 ans et renforçant l'autonomie des femmes; félicite l'Arabie saoudite pour ces réalisations et encourage la poursuite des réformes visant à faire progresser les droits des femmes et leur participation à la vie publique;***

[2 bis] ***https://www.stats.gov.sa/en/w/news/6***.

[3 bis] ***https://www.weforum.org/stories/2018/06/saudi-women-take-victory-lap-as-driving-ban-ends/***.

Or. en

Amendement 117
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 1 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 octies. invite l'Union à accorder la priorité à la protection des communautés chrétiennes et d'autres groupes vulnérables dans le cadre de ses dialogues sur les droits de l'homme avec les partenaires du Moyen-Orient, et à

apporter un soutien ciblé aux initiatives qui protègent leur sécurité, leur patrimoine culturel et leur droit à la liberté de culte;

Or. en

Amendement 118
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 1 nonies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 nonies. constate avec une vive inquiétude les violations généralisées et systématiques des droits de l'homme commises dans les territoires occupés par la Russie en Ukraine et en Géorgie, y compris le refus du droit à la liberté de circulation, la détention arbitraire, la conscription forcée, la confiscation ou l'annulation de documents d'identité, la suppression de l'enseignement en langue maternelle, la saisie de biens et les politiques d'ingénierie démographique; se dit alarmé face au manque d'accès des observateurs indépendants des droits de l'homme dans ces territoires; invite l'Union à intensifier la pression diplomatique, à étendre les sanctions ciblées dans le cadre du régime mondial de sanctions en matière de droits de l'homme (loi Magnitsky de l'Union) et à soutenir les mécanismes de responsabilité et de réparation pour les victimes;

Or. en

Amendement 119
Rima Hassan, Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. ***constate avec une vive inquiétude*** la détérioration des droits de l'homme et l'accélération manifeste du recul de la démocratie dans le monde;	2. ***condamne*** la détérioration des droits de l'homme***, en particulier le creusement des inégalités, les menaces qui pèsent sur les droits humains, les arrestations et détentions arbitraires, la torture et les mauvais traitements, les mesures répressives envers la société civile et les opposants politiques, le recours excessif à la violence par les autorités publiques, la répression violente des manifestations pacifiques et d'autres rassemblements, la censure et les menaces qui visent les médias indépendants, les attaques politiques contre les institutions internationales et le recours croissant à des méthodes illégales de guerre en violation grave du droit international humanitaire et du droit relatif aux droits de l'homme, entre autres; considère que ces évolutions accélèrent manifestement le*** recul de la démocratie dans le monde;

Or. en

Amendement 120
Nacho Sánchez Amor, Francisco Assis

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. observe que le droit de participer à des élections libres, fréquentes et régulières est menacé par les régimes autoritaires, totalitaires et illibéraux; déplore qu'en outre, des obstacles à la pleine jouissance de ces droits soient de plus en plus présents dans un certain nombre de démocraties matures; souligne que les régimes susmentionnés organisent des élections factices dans le but de consolider leur pouvoir, en l'absence de véritables conditions garantissant une

opposition politique, une légitimité et un pluralisme; préconise de renforcer les efforts pour garantir la participation publique des minorités ainsi que pour améliorer la représentation des femmes et des jeunes dans les processus électoraux;

Or. en

Amendement 121
Bernard Guetta, Hilde Vautmans, Dan Barna, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. souligne que l'Union doit être pleinement préparée à contrer la montée de l'autoritarisme, du totalitarisme et du populisme ainsi que les violations croissantes du principe d'universalité des droits de l'homme, de la démocratie et du droit international humanitaire;

Or. en

Amendement 122
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. souligne que l'Union doit être pleinement préparée à contrer la montée de l'autoritarisme, du totalitarisme et du populisme ainsi que les violations croissantes du principe d'universalité des droits de l'homme, de la démocratie et du droit international humanitaire;

Or. en

Amendement 123
Bernard Guetta, Hilde Vautmans, Dan Barna, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 ter. condamne la tendance croissante aux violations des droits de l'homme et des principes et valeurs démocratiques dans le monde, ainsi qu'aux atteintes à ces droits, principes et valeurs, avec, entre autres, les menaces de recul des droits humains, notamment des droits des femmes, ainsi que les exécutions, les exécutions extrajudiciaires, les arrestations et détentions arbitraires, la torture et les mauvais traitements, la violence sexiste, les répressions à l'encontre de la société civile, des opposants politiques, des groupes marginalisés et vulnérables, y compris les enfants et les personnes âgées, les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile, ainsi que les minorités ethniques et religieuses;

Or. en

Amendement 124
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne que les cyberattaques, la désinformation et la mésinformation, souvent utilisées comme outils d'ingérence étrangère, y compris pendant les élections, contribuent à cette tendance au déclin démocratique; insiste sur l'importance capitale de sources d'information fiables,	3. souligne que les cyberattaques, la désinformation et la mésinformation, souvent utilisées comme outils d'ingérence étrangère, y compris pendant les élections, contribuent à cette tendance au déclin démocratique; insiste sur l'importance capitale de sources d'information fiables,

indépendantes et diversifiées et d'un journalisme de qualité pour l'existence de sociétés démocratiques solides et d'un espace civique prospère; est dès lors profondément préoccupé par les difficultés multidimensionnelles et toujours plus nombreuses auxquelles sont confrontés les médias indépendants, notamment l'augmentation des attaques contre les journalistes et la diminution des financements;	indépendantes et diversifiées et d'un journalisme de qualité pour l'existence de sociétés démocratiques solides et d'un espace civique prospère; est dès lors profondément préoccupé par les difficultés multidimensionnelles et toujours plus nombreuses auxquelles sont confrontés les médias indépendants, notamment l'augmentation des attaques contre les journalistes et la diminution des financements; ***condamne la censure exercée sur les journalistes, les défenseurs des droits de l'homme et les OSC au moyen de lois visant de prétendus «agents de l'étranger», ainsi que d'autres mesures législatives et non législatives adoptées par des régimes autoritaires et illibéraux; que les gouvernements du monde entier censurent, réduisent au silence et harcèlent de plus en plus les défenseurs des droits de l'homme et les OSC dans leur travail; que ce comportement se caractérise notamment par des mesures qui comprennent des poursuites stratégiques altérant le débat public (poursuites-bâillons), des politiques gouvernementales restrictives, la répression transnationale, des campagnes de diffamation, des discriminations, des intimidations et des violences;***
	Or. en

Amendement 125
Arkadiusz Mularczyk, Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne que les cyberattaques, la désinformation et la mésinformation, souvent utilisées comme outils d'ingérence étrangère, y compris pendant les élections, contribuent à cette tendance au déclin démocratique; insiste sur l'importance	3. souligne que les cyberattaques, la désinformation et la mésinformation, souvent utilisées comme outils d'ingérence étrangère ***par des États voyous tels que la Russie***, y compris pendant les élections, contribuent à cette tendance au déclin

capitale de sources d'information fiables, indépendantes et diversifiées et d'un journalisme de qualité pour l'existence de sociétés démocratiques solides et d'un espace civique prospère; est dès lors profondément préoccupé par les difficultés multidimensionnelles et toujours plus nombreuses auxquelles sont confrontés les médias indépendants, notamment l'augmentation des attaques contre les journalistes et la ***diminution des financements***;	démocratique; insiste sur l'importance capitale de sources d'information fiables, indépendantes et diversifiées et d'un journalisme de qualité pour l'existence de sociétés démocratiques solides et d'un espace civique prospère; est dès lors profondément préoccupé par les difficultés multidimensionnelles et toujours plus nombreuses auxquelles sont confrontés les médias indépendants, notamment l'augmentation des attaques contre les journalistes***; souligne l'importance du journalisme citoyen sur les plateformes de médias sociaux en tant que source d'information complémentaire, tout en reconnaissant la nécessité de mécanismes permettant de vérifier l'exactitude des informations et d'empêcher les manipulations; souligne qu'il est essentiel de préserver l'indépendance des médias pour garantir non seulement la transparence et la responsabilité, mais aussi la résilience des institutions démocratiques*** et la ***participation éclairée des citoyens à la vie publique***;

Or. en

Amendement 126
Silvia Sardone, Roberto Vannacci, Susanna Ceccardi, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne que les cyberattaques, la désinformation et la mésinformation, souvent utilisées comme outils d'ingérence étrangère, y compris pendant les élections, contribuent à cette tendance au déclin démocratique; insiste sur l'importance capitale de sources d'information fiables, indépendantes et diversifiées et d'un journalisme de qualité pour l'existence de sociétés démocratiques solides et d'un espace civique prospère; est dès lors	3. souligne que les cyberattaques, la désinformation et la mésinformation, souvent utilisées comme outils d'ingérence étrangère, y compris pendant les élections, contribuent à cette tendance au déclin démocratique; insiste sur l'importance capitale de sources d'information fiables, indépendantes et diversifiées et d'un journalisme de qualité pour l'existence de sociétés démocratiques solides et d'un espace civique prospère; est dès lors

profondément préoccupé par les difficultés multidimensionnelles et toujours plus nombreuses auxquelles sont confrontés les médias indépendants, notamment l'augmentation des attaques contre les journalistes et la diminution des financements;	profondément préoccupé par les difficultés multidimensionnelles et toujours plus nombreuses auxquelles sont confrontés les médias indépendants, notamment l'augmentation des attaques contre les journalistes et la diminution des financements; ***estime toutefois que de nouveaux renforcements ciblés sont nécessaires dans des domaines tels que la lutte contre la désinformation, qui ne doit pas se transformer en censure ou en désinformation supplémentaire;***

Or. en

Amendement 127
Alice Teodorescu Måwe

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne que les cyberattaques, la désinformation et la mésinformation, souvent utilisées comme outils d'ingérence étrangère, y compris pendant les élections, contribuent à cette tendance au déclin démocratique; insiste sur l'importance capitale de sources d'information fiables, indépendantes et diversifiées et d'un journalisme de qualité pour l'existence de sociétés démocratiques solides et d'un espace civique prospère; est dès lors profondément préoccupé par les difficultés multidimensionnelles et toujours plus nombreuses auxquelles sont confrontés les médias indépendants, notamment l'augmentation des attaques contre les journalistes et la diminution des financements;	3. souligne que les cyberattaques, la désinformation et la mésinformation, ***le terrorisme et le financement de la criminalité organisée,*** souvent utilisées comme outils d'ingérence étrangère, y compris pendant les élections, contribuent à cette tendance au déclin démocratique; insiste sur l'importance capitale de sources d'information fiables, indépendantes et diversifiées et d'un journalisme de qualité pour l'existence de sociétés démocratiques solides et d'un espace civique prospère; est dès lors profondément préoccupé par les difficultés multidimensionnelles et toujours plus nombreuses auxquelles sont confrontés les médias indépendants, notamment l'augmentation des attaques contre les journalistes et la diminution des financements; ***souligne l'importance de médias fiables relatant les conflits en cours, étant donné que la propagande est souvent utilisée comme arme de guerre;***

Or. en

Amendement 128
Emmanouíl Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne que les cyberattaques, la désinformation et la mésinformation, souvent utilisées comme outils d'ingérence étrangère, y compris pendant les élections, contribuent à cette tendance au déclin démocratique; insiste sur l'importance capitale de sources d'information fiables, indépendantes et diversifiées et d'un journalisme de qualité pour l'existence de sociétés démocratiques solides et d'un espace civique prospère; est dès lors profondément préoccupé par les difficultés multidimensionnelles et toujours plus nombreuses auxquelles sont confrontés les médias indépendants, notamment l'augmentation des attaques contre les journalistes et la diminution des financements;	3. souligne que les cyberattaques, la désinformation et la mésinformation, souvent utilisées comme outils d'ingérence étrangère, y compris pendant les élections, contribuent à cette tendance au déclin démocratique; insiste sur l'importance capitale de sources d'information fiables, indépendantes et diversifiées et d'un journalisme de qualité pour l'existence de sociétés démocratiques solides et d'un espace civique prospère; est dès lors profondément préoccupé par les difficultés multidimensionnelles et toujours plus nombreuses auxquelles sont confrontés les médias indépendants, notamment l'augmentation des attaques contre les journalistes et la diminution des financements; ***exprime sa solidarité envers tous les journalistes emprisonnés et réduits au silence en Turquie et de la Turquie à des États voisins;***

Or. el

Amendement 129
Nacho Sánchez Amor, Francisco Assis

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne que les cyberattaques, la désinformation et la mésinformation, souvent utilisées comme outils d'ingérence étrangère, y compris pendant les élections, contribuent à cette tendance au déclin	3. souligne que les cyberattaques, la désinformation et la mésinformation, souvent utilisées comme outils d'ingérence étrangère, y compris ***en période électorale, et à plus forte raison*** pendant les élections,

démocratique; insiste sur l'importance capitale de sources d'information fiables, indépendantes et diversifiées et d'un journalisme de qualité pour l'existence de sociétés démocratiques solides et d'un espace civique prospère; est dès lors profondément préoccupé par les difficultés multidimensionnelles et toujours plus nombreuses auxquelles sont confrontés les médias indépendants, notamment l'augmentation des attaques contre les journalistes et la diminution des financements;	contribuent à cette tendance au déclin démocratique; insiste sur l'importance capitale de sources d'information fiables, indépendantes et diversifiées et d'un journalisme de qualité pour l'existence de sociétés démocratiques solides et d'un espace civique prospère; est dès lors profondément préoccupé par les difficultés multidimensionnelles et toujours plus nombreuses auxquelles sont confrontés les médias indépendants, notamment l'augmentation des attaques contre les journalistes et la diminution des financements;

Or. en

Amendement 130
Rima Hassan, Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. rejette le fait que, dans de nombreux pays, des personnes se voient refuser le droit de manifester, par des mesures juridiques, administratives et autres, telles que la répression des manifestations par le recours à la force, le harcèlement et les détentions arbitraires; exige le respect des droits à la liberté de réunion, d'association et d'expression garantis par les normes internationales et les traités de l'ONU et invite les gouvernements à s'abstenir de recourir à la force contre des manifestants pacifiques;

Or. en

Amendement 131
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. déplore la violence, le harcèlement et les meurtres que subissent des personnes en raison de l'existence et de l'application de lois contre la conversion et le blasphème dans plusieurs pays, tels que le Nigeria, la Somalie ou le Pakistan; dénonce le fait que ces lois limitent le droit des minorités religieuses et non religieuses à la liberté de religion ou de conviction, voire les privent de ce droit;

Or. en

Amendement 132
Francisco Assis, Nacho Sánchez Amor, Chloé Ridel, Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. rappelle le rôle essentiel joué par la société civile en faveur d'une démocratie florissante et déplore les mesures prises par les gouvernements de par le monde pour réduire l'espace dévolu à la société civile, ***telles que l'introduction*** d'actes législatifs sur mesure visant à restreindre le financement des organisations non gouvernementales ***et à*** limiter la liberté de réunion;	4. rappelle le rôle essentiel joué par la société civile en faveur d'une démocratie florissante et déplore les mesures prises par les gouvernements de par le monde pour réduire l'espace dévolu à la société civile, ***notamment au moyen*** d'actes législatifs sur mesure visant à restreindre le financement des organisations non gouvernementales***, de l'adoption de lois qualifiées de «lois sur les agents étrangers» ainsi que du recours abusif aux lois antiterroristes ou de lutte contre la corruption pour*** limiter la liberté de réunion ***et pour museler les défenseurs des droits de l'homme***;

Or. en

Amendement 133

Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. rappelle le rôle essentiel joué par la société civile en faveur d'une démocratie florissante et déplore les mesures prises par les gouvernements de par le monde pour réduire l'espace dévolu à la société civile***,*** ***telles que l'introduction d'actes législatifs sur mesure visant à restreindre le financement des organisations non gouvernementales et à*** limiter la liberté de réunion;	4. rappelle le rôle essentiel joué par la société civile en faveur d'une démocratie florissante et déplore les mesures prises par les gouvernements de par le monde pour réduire l'espace dévolu à la société civile ***et pour*** limiter la liberté de réunion;

Or. el

Amendement 134
Dan Barna, Bernard Guetta, Lucia Yar, Hilde Vautmans, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. rappelle le rôle essentiel joué par la société civile en faveur d'une démocratie florissante et déplore les mesures prises par les gouvernements de par le monde pour réduire l'espace dévolu à la société civile, telles que l'introduction d'actes législatifs sur mesure visant à restreindre le financement des organisations non gouvernementales et à limiter la liberté de réunion;	4. rappelle le rôle essentiel joué par la société civile en faveur d'une démocratie florissante et déplore les mesures prises par les gouvernements de par le monde pour réduire l'espace dévolu à la société civile, telles que l'introduction d'actes législatifs sur mesure visant à restreindre le financement des organisations non gouvernementales***, y compris par des sources étrangères,*** et à limiter la liberté de réunion;

Or. en

Amendement 135
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. rappelle le rôle essentiel joué par la société civile en faveur ***d'une démocratie florissante*** et déplore les mesures prises par les gouvernements de par le monde pour réduire l'espace dévolu à la société civile, telles que l'introduction d'actes législatifs sur mesure visant à restreindre le financement des organisations non gouvernementales et à limiter la liberté de réunion;	4. rappelle le rôle essentiel joué par la société civile en faveur ***du bon fonctionnement de la démocratie*** et déplore les mesures prises par les gouvernements de par le monde pour réduire l'espace dévolu à la société civile, telles que l'introduction d'actes législatifs sur mesure visant à restreindre le financement des organisations non gouvernementales et à limiter la liberté de réunion;

Or. en

Amendement 136
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. constate avec une vive inquiétude que, dans plusieurs pays du monde, le fait d'être chrétien, de pratiquer le christianisme, voire de posséder une Bible reste illégal et passible d'une peine d'emprisonnement, de violence, voire de mort; relève en outre qu'au-delà de ces restrictions légales officielles, les chrétiens sont souvent confrontés à des méthodes non officielles de persécution, y compris l'exclusion sociale, le harcèlement, l'intimidation, le refus d'emplois et de possibilités d'éducation ainsi que des attaques contre des lieux de culte; souligne que ces pratiques constituent de graves violations de la liberté de religion ou de conviction et invite l'Union à intensifier ses efforts pour protéger les communautés chrétiennes persécutées dans le monde

entier;

Or. en

Amendement 137
Engin Eroglu

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. condamne les pratiques existantes visant à mettre un terme aux dialogues ouverts et substantiels sur les droits de l'homme, telles que l'entrave à la participation indépendante de la société civile aux forums multilatéraux, par exemple par l'instrumentalisation d'ONG proches du gouvernement et par l'intimidation et les représailles;

Or. de

Amendement 138
Laura Ballarín Cereza

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. souligne le rôle essentiel joué par l'Union dans le renforcement de la démocratie dans le monde entier, en particulier en ces temps difficiles, par l'intermédiaire de ses missions d'observation électorale;

Or. en

Amendement 139
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 4 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 ter. rappelle que la liberté d'expression est un droit fondamental et qu'elle est indispensable à l'épanouissement d'une société pluraliste et démocratique;

Or. en

Amendement 140
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 4 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 quater. condamne le fait que le poste d'envoyé spécial de l'Union pour la promotion de la liberté de religion ou de conviction à l'extérieur de l'Union soit resté vacant pendant plus d'un an; demande que l'envoyé spécial soit nommé et doté de ressources suffisantes, et que son mandat institutionnel, ses capacités et ses fonctions soient entièrement soutenus; rappelle que les fonctions de l'envoyé spécial devraient se concentrer sur la promotion de la liberté de pensée, de conscience, de religion et de conviction;

Or. en

Amendement 141
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 4 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

4 quinquies. condamne l'avortement sélectif selon le sexe, ainsi que la discrimination résultant de cette pratique, en particulier lorsque les femmes et les filles sont ciblées;

Or. en

Amendement 142
Nacho Sánchez Amor, Francisco Assis

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. souligne le travail essentiel accompli par les défenseurs des droits de l'homme pour promouvoir ces droits; déplore toutefois les attaques lancées de plus en plus fréquemment contre les défenseurs des droits de l'homme et la sophistication croissante des méthodes employées pour les persécuter à l'intérieur et à l'extérieur de leur pays, y compris par diverses formes de répression transnationale;	5. souligne le travail essentiel accompli par les défenseurs des droits de l'homme pour promouvoir ces droits; déplore toutefois les attaques lancées de plus en plus fréquemment contre les défenseurs des droits de l'homme et la sophistication croissante des méthodes employées pour les persécuter à l'intérieur et à l'extérieur de leur pays, y compris par diverses formes de répression transnationale***, dont des répressions financières transnationales***; ***souligne que les régimes autocratiques et illibéraux profitent de plus en plus souvent, et illégalement, des législations internationales en matière financière et de cybersécurité, telles que les lois en matière de LBC/FT ou les normes du GAFI, pour cibler les voix dissidentes et obtenir des données relatives à leur comportement, y compris sur le territoire de l'Union; déplore qu'en raison d'une politique d'aversion au risque financier, les banques et les autres organismes financiers soient obligés de faire preuve d'une stricte vigilance à l'égard de la clientèle et de rompre leurs liens avec les victimes, en plaçant ainsi ces dernières dans une situation d'exclusion financière, et facilitent de ce fait, bien que par inadvertance, la répression financière***

transnationale, en y participant également; invite l'Union et ses États membres à adapter des garanties réglementaires appropriées dans l'Union afin de lutter contre ce type de répression transnationale; demande à la Commission européenne et à l'ALBC d'élaborer un cadre réglementaire permettant à ces entités financières établies dans l'Union de dialoguer de manière constructive avec les victimes, afin de faciliter leur accès sécurisé à leurs données fiscales de manière à pouvoir travailler et vivre leur vie;

Or. en

Amendement 143
Rima Hassan, Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. déplore que les défenseuses des droits de l'homme continuent de faire l'objet de violations incessantes et de plus en plus sophistiquées, qui semblent avoir pour but de réduire systématiquement au silence les femmes qui défendent les droits de l'homme et d'effacer leurs voix de la sphère publique; condamne l'impunité avec laquelle les auteurs commettent des violations à l'encontre des défenseuses des droits de l'homme, tant dans la sphère publique que dans la sphère privée; regrette que les dirigeants politiques se montrent souvent incapables de protéger les défenseuses des droits de l'homme contre les mouvements puissants et dangereux qui s'opposent à l'égalité entre les sexes, et qu'ils encouragent même parfois ces mouvements; invite l'Union et ses États membres à poursuivre et à renforcer leur appui aux défenseuses des droits de l'homme dans toutes les

instances existantes;

Or. en

Amendement 144
Rihards Kols

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. déplore vivement l'accélération de la montée de l'autoritarisme dans le monde, marquée par l'érosion des libertés fondamentales, le rétrécissement de l'espace civique et le mépris croissant pour les normes internationales en matière de droits de l'homme; condamne le recours croissant à la répression transnationale, y compris la surveillance, l'intimidation, le harcèlement numérique et la détention de dissidents et de militants à l'étranger pour des motifs politiques; souligne qu'il est urgent que l'Union élabore une réaction coordonnée et cohérente à ces pratiques, y compris une surveillance renforcée, des protections juridiques et des mesures diplomatiques;

Or. en

Amendement 145
Rima Hassan, Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 5 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 ter. souligne que, dans certaines parties du monde, les journalistes sont souvent qualifiés de militants en raison de leurs activités et sont exposés à des schémas de répression similaires à ceux

que subissent les défenseurs des droits de l'homme, ce qui entraîne des effets à long terme sur leur carrière et leur sécurité[1 bis];

[1a] Reporters sans frontières, 2025 https://rsf.org/en/2024-world-press-freedom-index-journalism-under-political-pressure.

Or. en

Amendement 146
Nacho Sánchez Amor, Francisco Assis

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. estime que, si l'utilisation de technologies nouvelles et émergentes, telles que l'intelligence artificielle (IA), est susceptible d'améliorer considérablement le bien-être humain, leur application sans restriction ou discernement fait également peser de graves menaces sur la démocratie et les droits de l'homme; ***prend acte, avec une inquiétude particulière***, de l'utilisation de la technologie de reconnaissance faciale, de la surveillance numérique de masse et de la suppression d'informations comme puissants moyens de coercition;	6. estime que, si l'utilisation de technologies nouvelles et émergentes, telles que l'intelligence artificielle (IA), est susceptible d'améliorer considérablement le bien-être humain, leur application sans restriction ou discernement fait également peser de graves menaces sur la démocratie et les droits de l'homme; ***condamne l'utilisation croissante, par les régimes autoritaires***, de l'utilisation de la technologie de reconnaissance faciale, de la surveillance numérique de masse et de la suppression d'informations comme puissants moyens de coercition; ***rappelle que le rôle moteur joué par l'Union dans la diplomatie numérique et autour de l'IA est essentiel pour promouvoir des modèles qui garantissent des normes élevées en matière de droits de l'homme, ainsi que pour sa pertinence et sa résilience; invite, à cet égard, l'Union à renforcer sa diplomatie numérique et autour de l'IA;***

Or. en

Amendement 147
Engin Eroglu

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. estime que, si l'utilisation de technologies nouvelles et émergentes, telles que l'intelligence artificielle (IA), est susceptible d'améliorer considérablement le bien-être humain, leur application sans restriction ou discernement fait également peser de graves menaces sur la démocratie et les droits de l'homme; prend acte, avec une inquiétude particulière, de l'utilisation de la technologie de reconnaissance faciale, de la surveillance numérique de masse et de la suppression d'informations comme puissants moyens de coercition;	6. estime que, si l'utilisation de technologies nouvelles et émergentes, telles que l'intelligence artificielle (IA), est susceptible d'améliorer considérablement le bien-être humain, leur application sans restriction ou discernement fait également peser de graves menaces sur la démocratie et les droits de l'homme; prend acte, avec une inquiétude particulière, de l'utilisation de la technologie de reconnaissance faciale, de la surveillance numérique de masse et de la suppression d'informations comme puissants moyens de coercition; ***constate que les technologies concernées sont exportées – en l'absence de garanties minimales solides en matière de droits de l'homme – vers des régimes autocratiques, ce qui facilite également les violations des droits de l'homme dans d'autres pays;***

Or. de

Amendement 148
Arkadiusz Mularczyk, Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. estime que, si l'utilisation de technologies nouvelles et émergentes, telles que l'intelligence artificielle (IA), est susceptible d'améliorer considérablement le bien-être humain, leur application sans restriction ou discernement fait également peser de graves menaces sur la démocratie et les droits de l'homme; prend acte, avec	6. estime que, si l'utilisation de technologies nouvelles et émergentes, telles que l'intelligence artificielle (IA), est susceptible d'améliorer considérablement le bien-être humain, leur application sans restriction ou discernement fait également peser de graves menaces sur la démocratie et les droits de l'homme; prend acte, avec

une inquiétude particulière, de l'utilisation de la technologie de reconnaissance faciale, de la surveillance numérique de masse ***et*** de la suppression d'informations comme puissants moyens de coercition;

une inquiétude particulière, de l'utilisation de la technologie de reconnaissance faciale, de la surveillance numérique de masse***, des trucages ultraréalistes et des campagnes de désinformation, de la censure des contenus en ligne,*** de la suppression d'informations***, des cyberattaques, des violations de données et des opérations d'influence en ligne financées par l'État*** comme puissants moyens de coercition;

Or. en

Amendement 149
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. estime que, si l'utilisation de technologies nouvelles et émergentes, telles que l'intelligence artificielle (IA), est susceptible d'améliorer considérablement le bien-être humain, leur application sans restriction ou discernement fait également peser de graves menaces sur la démocratie et les droits de l'homme; prend acte, avec une inquiétude particulière, de l'utilisation ***de la technologie de reconnaissance faciale,*** de la surveillance numérique de masse et ***de la suppression d'informations*** comme puissants moyens de coercition;	6. estime que, si l'utilisation de technologies nouvelles et émergentes, telles que l'intelligence artificielle (IA), est susceptible d'améliorer considérablement le bien-être humain, leur application sans restriction ou discernement fait également peser de graves menaces sur la démocratie et les droits de l'homme; prend acte, avec une inquiétude particulière, de la surveillance numérique de masse ***et du nombre croissant de coupures de l'internet; souligne que les coupures de l'internet sont souvent utilisées par les régimes autoritaires pour réduire au silence la dissidence politique, restreindre la liberté politique*** et ***supprimer les informations*** comme puissants moyens de coercition;

Or. en

Amendement 150
Catarina Vieira

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. estime que, si l'utilisation de technologies nouvelles et émergentes, telles que l'intelligence artificielle (IA), est susceptible d'améliorer considérablement le bien-être humain, leur application sans restriction ou discernement fait également peser de graves menaces sur la démocratie et les droits de l'homme; prend acte, avec une inquiétude particulière, de l'utilisation de la technologie de reconnaissance faciale, de la surveillance numérique de masse et de la suppression d'informations comme puissants moyens de coercition;	6. estime que, si l'utilisation de technologies nouvelles et émergentes, telles que l'intelligence artificielle (IA), est susceptible d'améliorer considérablement le bien-être humain, leur application sans restriction ou discernement fait également peser de graves menaces sur la démocratie et les droits de l'homme***, en tenant compte également du fait que cette transformation est façonnée par des données biaisées et influencée par des algorithmes qui renforcent souvent les discriminations***; prend acte, avec une inquiétude particulière, de l'utilisation de la technologie de reconnaissance faciale, de la surveillance numérique de masse et de la suppression d'informations comme puissants moyens de coercition;

Or. en

Amendement 151
Rima Hassan, Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. estime que, si l'utilisation de technologies nouvelles et émergentes, telles que l'intelligence artificielle (IA), est susceptible d'améliorer considérablement le bien-être humain, leur application sans restriction ou discernement fait également peser de graves menaces sur la démocratie et les droits de l'homme; prend acte, avec une inquiétude particulière, de l'utilisation de la technologie de reconnaissance faciale, de la surveillance numérique de	6. estime que, si l'utilisation de technologies nouvelles et émergentes, telles que l'intelligence artificielle (IA), est susceptible d'améliorer considérablement le bien-être humain, leur application sans restriction ou discernement fait également peser de graves menaces sur la démocratie***, l'environnement[2 bis]*** et les droits de l'homme; prend acte, avec une inquiétude particulière, de l'utilisation de la technologie de reconnaissance faciale, de

masse et de la suppression d'informations comme puissants moyens de coercition;	la surveillance numérique de masse et de la suppression d'informations comme puissants moyens de coercition;
	[2 bis] Programme des Nations unies pour l'environnement, Artificial Intelligence (AI) end-to-end: The Environmental Impact of the Full AI Lifecycle Needs to be Comprehensively Assessed - Issue Note (2024) https://wedocs.unep.org/handle/20.500.11822/46288;jsessionid=99C93C9FC24F1FBD5594EC602AE5571F.

Or. en

Amendement 152
Rihards Kols

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. se déclare préoccupé par l'utilisation potentielle d'outils d'intelligence artificielle de rupture dans les opérations d'ingérence étrangère, y compris dans la manipulation de l'opinion publique et des processus électoraux; souligne qu'il importe de surveiller la manière dont les systèmes d'intelligence artificielle peuvent encoder et perpétuer les discriminations, y compris dans des domaines tels que l'emploi et l'accès aux services; souligne qu'il faut que l'Union évalue les risques posés par l'intelligence artificielle pour les droits fondamentaux et veille à ce que des garanties appropriées soient en place;

Or. en

Amendement 153

Marion Maréchal

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. condamne les violences et intimidations commises dans plusieurs pays à travers le monde par des groupes radicaux émanant notamment de la mouvance antifa; met en garde contre les pressions que ceux-ci exercent pour imposer à la société leur idéologie 'woke' et restreindre les libertés; rend hommage à l'influenceur américain conservateur, Charlie Kirk, assassiné pour avoir défendu ses convictions;

Or. fr

Amendement 154
Rima Hassan, Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. dénonce la répression des manifestations et événements organisés par de jeunes étudiants dans le monde, qui mettent à profit leur droit de réunion pacifique pour faire progresser les droits de l'homme et faire respecter le droit international et les principes démocratiques, comme l'a souligné Gina Romero, rapporteuse spéciale des Nations unies sur le droit de réunion pacifique et la liberté d'association[3 bis];
	[3 bis] Nations unies, 2024: A/79/263: Protection des droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association contre la stigmatisation – Rapport de la rapporteuse spéciale sur les

droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association, Gina Romero.

Or. en

Amendement 155
Catarina Vieira
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. est préoccupé par le fait que le manque d'indépendance de la justice dans certains pays porte atteinte à la séparation des pouvoirs, affaiblit l'état de droit et contribue au recul démocratique;

Or. en

Amendement 156
Catarina Vieira
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 6 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 ter. se déclare vivement préoccupé par la vague d'opposition, dans différentes régions du monde, à l'égalité entre les hommes et les femmes et aux droits des femmes et des personnes LGBTIQ+; souligne que ce mouvement est encouragé par des réseaux religieux transnationaux et des groupes politiques d'extrême droite et qu'il profite aux gouvernements répressifs de pays qui utilisent le renforcement des normes traditionalistes liées au genre comme moyen de légitimation de l'État et de contrôle sociopolitique; souligne que ces tendances

constituent une menace pour les principes fondamentaux inscrits dans le traité sur l'Union européenne;

Or. en

Amendement 157
Rima Hassan, Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 6 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 ter. s'inquiète de l'augmentation des actes de violence policière à l'encontre des défenseurs des droits de l'homme; prie instamment les gouvernements du monde entier de désamorcer la violence policière et de s'abstenir de mobiliser les forces de police contre des personnes et des groupes pacifiques qui défendent les droits de l'homme[4 bis];
	[4 bis] Mapping Police Violence, 2025: https://mappingpoliceviolence.org/; Amnesty International, 2025: https://www.amnesty.org/fr/what-we-do/police-brutality.

Or. en

Amendement 158
Rima Hassan, Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 6 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 quater. condamne le fait que l'architecture de lutte contre le terrorisme soit de plus en plus utilisée pour cibler les voix dissidentes, en menaçant ainsi les

fondements mêmes de la liberté d'expression et d'association[5 bis];

[5 bis] Commissaire aux droits de l'homme, Conseil de l'Europe, 2018: https://www.coe.int/fr/web/commissioner/-/l-utilisation-de-la-l%C3%A9gislation-antiterroriste-%C3%A0-mauvais-escient-menace-la-libert%C3%A9-d-expression; Fionnuala Ní Aoláin (rapporteuse spéciale des Nations unies sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste), Global Study on the Impact of Counter-Terrorism on Civil Society & Civic Space 67–69 (2023), http://www.defendcivicspace.com. p.6, p.10-12, p.54; Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, The impact of terrorism and other criminal legislation on media freedom and the safety of journalists (2023), https://www.ohchr.org/sites/default/files/2024-08/2023-study-IMPACT-COUNTER-TERRORISM-OTHER-CRIMINAL-LEGISLATIONON-MEDIA-FREEDOM-SAFETY-JOURNALISTS.pdf.

Or. en

Amendement 159
Rima Hassan, Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 6 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 quinquies. condamne les réactions négatives continues à l'égard de l'égalité des genres et des droits des femmes, notamment toutes les tentatives pour réduire les droits et protections existants, ainsi que la législation, les politiques et les pratiques qui continuent de refuser ou de limiter ces droits dans de nombreux

pays; condamne toutes les formes de violence sexiste et, en particulier, l'utilisation de la violence sexuelle ciblant les femmes en raison de leurs opinions, de leur orientation sexuelle, de leur identité de genre, de leur race, de leur handicap, de leur appartenance ethnique, de leur foi, de leur orientation philosophique ou de leur militantisme en faveur des droits de l'homme; invite l'Union et tous les États membres qui ne l'ont pas encore fait à ratifier et à mettre en œuvre la convention d'Istanbul dès que possible; prie instamment les pays de renforcer leur législation afin de s'attaquer à ces problèmes; invite l'Union à collaborer avec d'autres pays afin d'intensifier les efforts qu'ils déploient dans les domaines de l'éducation, des soins de santé et des services sociaux, de la collecte de données, du financement et de la programmation, pour mieux prévenir et combattre les violences sexuelles et sexistes dans le monde;

Or. en

Amendement 160
Rima Hassan, Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 6 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 sexies. souligne que la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation (SDSP) sont des droits de l'homme fondamentaux et sont essentiels pour parvenir à l'égalité de genre; condamne avec la plus grande fermeté les attaques de plus en plus fréquentes contre la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation dans le monde; réaffirme que le refus de fournir des services complets de santé sexuelle et génésique de qualité constitue une forme

de violence fondée sur le genre; se fait l'écho de la reconnaissance, par les organes de défense des droits de l'homme, du fait que l'interdiction de l'avortement peut soumettre les femmes à des souffrances assimilables à de la torture ou à des traitements cruels, inhumains ou dégradants, et appelle de ses vœux la réforme des lois restrictives en matière d'avortement;

Or. en

Amendement 161
Rima Hassan, Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 6 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 septies. condamne toutes les formes de violence, de discrimination, de stigmatisation, de persécution, de crimes haineux, de discours haineux, de thérapies de conversion, de mutilations génitales des personnes intersexuées et de violence sexuelle à l'égard des personnes LGBTIQ+ au sein de l'Union et dans le monde; est extrêmement préoccupé par la montée des discours haineux et des législations anti-LGBTIQ+ qui prennent pour cible les personnes LGBTIQ+ et restreignent la jouissance qu'ils ont de leurs libertés et droits fondamentaux; invite l'Union et ses États membres à dénoncer ces injustices et à s'engager à protéger les droits, la dignité et la sécurité des personnes LGBTIQ+; souligne les inquiétudes et les craintes croissantes au sein des communautés LGBTIQ+ et exhorte l'Union à adopter une position ferme contre toute action législative ou sociale mettant en danger les personnes LGBTIQ+[6 bis];

[6 bis] Human Rights Watch, 2025: https://www.hrw.org/news/2025/05/28/human-rights-violations-against-lgbtq-communities-united-states.

Or. en

Amendement 162
Rima Hassan, Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 6 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 octies. dénonce l'instrumentalisation des droits des femmes et des personnes LGBTQIA + en vue de justifier des politiques migratoires restrictives et d'alimenter la haine à l'égard des personnes musulmanes[7 bis];

[7 bis] Arab, C., Gouyon, M. et Moujoud, N. (2018). Migrations et enjeux migratoires au prisme des sexualités et du genre. Migrations Société, 173(3), 15-26. https://doi.org/10.3917/migra.173.0015.

Or. en

Amendement 163
Rima Hassan, Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 6 nonies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 nonies. dénonce les violations des droits de l'homme et les violations subies par les réfugiés et les migrants; regrette que certains aient même été renvoyés à la frontière ou expulsés vers des lieux où leur vie était en danger au mépris du droit

international, y compris le droit d'asile; dénonce les attaques contre les ONG qui aident ces personnes et rappelle que la fourniture d'une aide pour sauver des vies constitue un impératif en matière de droits de l'homme qui doit être respecté à tout moment et pour toutes les personnes dans le besoin; rend hommage, à cet égard, aux personnes et aux organisations de la société civile qui garantissent aux migrants les droits les plus fondamentaux, tels que le droit à l'eau, à l'alimentation, à la santé, à un hébergement adéquat et à d'autres assistances analogues; souligne la nécessité de définir des cadres pour la protection des migrants, en particulier par l'ouverture de voies sûres et légales pour les migrants et par la délivrance de visas humanitaires[8 bis];

[8 bis] PICUM, 2024: https://picum.org/wp-content/uploads/2025/04/Criminalisation-of-migration-and-solidarity-in-the-EU-2024-report.pdf; Refugee Rights, 2025: https://refugeerights.org/wp-content/uploads/2025/05/English-Written-statement-for-IACHR-Rapporteurship-on-Human-Mobility_May-6-2025.pdf; Amnesty USA, 2025: https://www.amnestyusa.org/wp-content/uploads/2025/05/Dehumanized-by-Design-Human-Rights-Violations-in-El-Paso.pdf; Conseil de l'Europe, 2025: https://rm.coe.int/report-on-externalisation-of-migration-by-michael-o-flaherty-council-o/488028300a; Frontline Defenders, 2025: https://www.frontlinedefenders.org/en/campaign/defendersbeyondwalls.

Or. en

Amendement 164
Rima Hassan, Danilo Della Valle

Proposition de résolution

Paragraphe 6 decies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 decies. invite toutes les entités publiques et privées à mettre un terme aux persécutions et aux disparitions forcées à l'égard des peuples autochtones, des organisateurs et des militants qui luttent contre le vol de terres, la spoliation des ressources, la désacralisation et l'exploitation pour le profit des entreprises; invite l'Union à reconnaître l'importance des initiatives en matière de devoir de vigilance au niveau de l'Union pour protéger les défenseurs des droits de l'homme actifs dans le domaine des ressources[9 bis];
	[9 bis] Nations unies, 2023: A/HRC/54/31: Le financement vert − une transition juste pour protéger les droits des peuples autochtones − Rapport du Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones, José Francisco Calí Tzay

Or. en

Amendement 165
Rima Hassan, Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 6 undecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 undecies. réaffirme qu'une transition écologique juste ne peut se faire en violant les droits fondamentaux des communautés autochtones et des défenseurs des droits environnementaux et que le dialogue avec ces communautés constitue une priorité[10 bis];
	[10 bis] Diego Andreucci, Gustavo García

López, Isabella M. Radhuber, Marta Conde, Daniel M. Voskoboynik, J.D. Farrugia, Christos Zografos, The coloniality of green extractivism: Unearthing decarbonisation by dispossession through the case of nickel, Political Geography, Volume 107, 2023, 102997, ISSN 0962-6298, https://doi.org/10.1016/j.polgeo.2023.102997.

Or. en

Amendement 166
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. est profondément préoccupé par le fait qu'une menace sans précédent pèse sur le travail des institutions multilatérales en matière de droits de l'homme et sur l'ordre multilatéral fondé sur des règles; déplore vivement la décision prise par certains pays de se retirer du Conseil des droits de l'homme des Nations unies et leur annonce qu'ils ne participeraient pas à l'examen périodique universel;	7. ***se déclare profondément préoccupé par la crise mondiale qui sévit de manière persistante en ce qui concerne l'obligation de rendre des comptes et par la lutte en cours pour mettre fin à l'impunité en ce qui concerne les violations des droits de l'homme et du droit humanitaire international fondamentaux dans les conflits dans le monde entier; réaffirme la neutralité essentielle et l'importance vitale de l'aide humanitaire dans toutes les situations de conflit et de crise; souligne les graves répercussions de l'affaiblissement et des attaques visant les organisations multilatérales, y compris les Nations unies, qui risquent de favoriser une culture de l'impunité et d'affaiblir à la fois la confiance dans le système des Nations unies et son efficacité; exhorte l'Union à défendre le cadre juridique international et à mettre en œuvre des mesures solides pour garantir le respect de ces lois;*** est profondément préoccupé par le fait qu'une menace sans précédent pèse sur le travail des institutions

multilatérales en matière de droits de l'homme et sur l'ordre multilatéral fondé sur des règles; déplore vivement la décision prise par certains pays de se retirer du Conseil des droits de l'homme des Nations unies et leur annonce qu'ils ne participeraient pas à l'examen périodique universel; ***réaffirme qu'il est indispensable que l'Union et ses États membres parlent d'une seule voix au sein des Nations unies et des autres enceintes multilatérales afin de répondre efficacement aux problèmes mondiaux en matière de droits de l'homme et de démocratie dans les enceintes multilatérales, et qu'ils fassent preuve de la plus grande fermeté, conformément aux normes internationales en matière de droits de l'homme;***

Or. en

Amendement 167
Rima Hassan, Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. est profondément préoccupé par le fait qu'une menace sans précédent pèse sur le travail des institutions multilatérales en matière de droits de l'homme et sur l'ordre multilatéral fondé sur des règles; déplore vivement la décision prise par certains pays de se retirer du Conseil des droits de l'homme des Nations unies et leur annonce qu'ils ne participeraient pas à l'examen périodique universel;	7. est profondément préoccupé par le fait qu'une menace sans précédent pèse sur le travail des institutions multilatérales en matière de droits de l'homme et sur l'ordre multilatéral fondé sur des règles; ***condamne en particulier les attaques contre le système des Nations unies, y compris son secrétaire général et, en particulier, l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), la Cour internationale de justice (CIJ) et la Cour pénale internationale (CPI);*** déplore vivement la décision prise par certains pays ***tels que les États-Unis*** de se retirer du Conseil des droits de l'homme des Nations unies et leur

annonce qu'ils ne participeraient pas à l'examen périodique universel;

Or. en

Amendement 168
Alice Teodorescu Måwe

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. est profondément préoccupé par le fait qu'une menace sans précédent pèse sur le travail des institutions multilatérales en matière de droits de l'homme et sur l'ordre multilatéral fondé sur des règles; déplore vivement la décision prise par certains pays de se retirer du Conseil des droits de l'homme des Nations unies et leur annonce qu'ils ne participeraient pas à l'examen périodique universel;	7. est profondément préoccupé par le fait qu'une menace sans précédent pèse sur le travail des institutions multilatérales en matière de droits de l'homme et sur l'ordre multilatéral fondé sur des règles; déplore vivement la décision prise par certains pays de se retirer du Conseil des droits de l'homme des Nations unies et leur annonce qu'ils ne participeraient pas à l'examen périodique universel; ***regrette vivement les préjugés chroniques à l'encontre de certains pays au sein du Conseil des droits de l'homme; estime qu'il n'est pas raisonnable d'adopter davantage de résolutions sur les pays démocratiques que sur les régimes autoritaires dont les abus sont généralisés et systématiques;***

Or. en

Amendement 169
Nacho Sánchez Amor, Francisco Assis

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. est profondément préoccupé par le fait qu'une menace sans précédent pèse sur le travail des institutions multilatérales en matière de droits de l'homme et sur l'ordre	7. est profondément préoccupé par le fait qu'une menace sans précédent pèse sur le travail des institutions multilatérales en matière de droits de l'homme et sur l'ordre

multilatéral fondé sur des règles; déplore vivement la décision prise par certains pays de se retirer du Conseil des droits de l'homme des Nations unies et leur annonce qu'ils ne participeraient pas à l'examen périodique universel;	multilatéral fondé sur des règles; déplore vivement la décision prise par certains pays de se retirer du Conseil des droits de l'homme des Nations unies et leur annonce qu'ils ne participeraient pas à l'examen périodique universel; ***condamne les tentatives constantes visant à ébranler et à discréditer les Nations unies, son secrétaire général, ses rapporteurs spéciaux et ses agences, telles que l'UNRWA, ainsi que les attaques contre les missions de maintien de la paix;***

Or. en

Amendement 170
Silvia Sardone, Roberto Vannacci, Susanna Ceccardi, António Tânger Corrêa, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. est profondément préoccupé par le fait qu'une menace sans précédent pèse sur le travail des institutions multilatérales en matière de droits de l'homme et sur l'ordre multilatéral fondé sur des règles; ***déplore vivement la décision prise par certains pays de se retirer du Conseil des droits de l'homme des Nations unies et leur annonce qu'ils ne participeraient pas à l'examen périodique universel;***	7. est profondément préoccupé par le fait qu'une menace sans précédent pèse sur le travail des institutions multilatérales en matière de droits de l'homme et sur l'ordre multilatéral fondé sur des règles;

Or. en

Amendement 171
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*

7. ***est profondément préoccupé par le fait qu'une menace sans précédent pèse sur le travail des institutions multilatérales*** en matière de droits de l'homme ***et sur l'ordre multilatéral fondé sur des règles; déplore vivement la décision prise par certains pays de se retirer du*** Conseil des droits de l'homme des Nations unies ***et leur annonce qu'ils ne participeraient pas à l'examen périodique universel***;	7. ***s'inquiète de la politisation des mécanismes et des comités des Nations unies*** en matière de droits de l'homme ***tels que le*** Conseil des droits de l'homme des Nations unies***, le Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination raciale et le Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes***;

Or. en

Amendement 172
Bernard Guetta, Hilde Vautmans, Dan Barna, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. est profondément préoccupé par le fait qu'une menace sans précédent pèse sur le travail des institutions multilatérales en matière de droits de l'homme et sur l'ordre multilatéral fondé sur des règles; déplore vivement la décision prise par certains pays de se retirer du Conseil des droits de l'homme des Nations unies et leur annonce qu'ils ne participeraient pas à l'examen périodique universel;	7. est profondément préoccupé par le fait qu'une menace sans précédent pèse sur le travail des institutions multilatérales en matière de droits de l'homme et sur l'ordre multilatéral fondé sur des règles***, qui subissent des attaques d'un niveau inédit***; déplore vivement la décision prise par certains pays de se retirer du Conseil des droits de l'homme des Nations unies et leur annonce qu'ils ne participeraient pas à l'examen périodique universel;

Or. en

Amendement 173
Jorge Martín Frías, Hermann Tertsch

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. est profondément préoccupé par le	7. est profondément préoccupé par le

fait qu'une menace sans précédent pèse sur le travail des institutions multilatérales en matière de droits de l'homme et sur l'ordre multilatéral fondé sur des règles; ***déplore vivement*** la décision prise par certains pays de se retirer du Conseil des droits de l'homme des Nations unies et leur annonce qu'ils ne participeraient pas à l'examen périodique universel;	fait qu'une menace sans précédent pèse sur le travail des institutions multilatérales en matière de droits de l'homme et sur l'ordre multilatéral fondé sur des règles; ***prend note de*** la décision prise par certains pays de se retirer du Conseil des droits de l'homme des Nations unies et leur annonce qu'ils ne participeraient pas à l'examen périodique universel;

Or. es

Amendement 174
Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone, Thierry Mariani

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. est profondément préoccupé par le fait qu'une menace sans précédent pèse sur le travail des institutions multilatérales en matière de droits de l'homme et sur l'ordre multilatéral fondé sur des règles; ***déplore vivement*** la décision prise par certains pays de se retirer du Conseil des droits de l'homme des Nations unies et leur annonce qu'ils ne participeraient pas à l'examen périodique universel;	7. est profondément préoccupé par le fait qu'une menace sans précédent pèse sur le travail des institutions multilatérales en matière de droits de l'homme et sur l'ordre multilatéral fondé sur des règles; ***prend note de*** la décision prise par certains pays de se retirer du Conseil des droits de l'homme des Nations unies et leur annonce qu'ils ne participeraient pas à l'examen périodique universel;

Or. en

Amendement 175
Arkadiusz Mularczyk, Sebastian Tynkkynen, Marion Maréchal, Emmanouil Fragkos

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. est profondément préoccupé par le fait qu'une menace sans précédent pèse sur le travail des institutions multilatérales en	7. est profondément préoccupé par le fait qu'une menace sans précédent pèse sur le travail des institutions multilatérales en

matière de droits de l'homme et sur l'ordre multilatéral fondé sur des règles; ***déplore vivement*** la décision prise par certains pays de se retirer du Conseil des droits de l'homme des Nations unies et leur annonce qu'ils ne participeraient pas à l'examen périodique universel;	matière de droits de l'homme et sur l'ordre multilatéral fondé sur des règles; ***prend note de*** la décision prise par certains pays de se retirer du Conseil des droits de l'homme des Nations unies et leur annonce qu'ils ne participeraient pas à l'examen périodique universel;

Or. en

Amendement 176
Emmanouíl Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. souligne l'importance d'une action multilatérale en matière de migration, sous les auspices des Nations unies, fondée sur les principes suivants:
	- promouvoir la migration vers des États voisins, depuis les États d'origine, en vue d'assurer une adaptation optimale et rapide des personnes migrant dans l'État d'accueil, en raison de la proximité culturelle;
	- prendre des initiatives à plusieurs niveaux visant à décourager les flux migratoires vers l'Union et à les rediriger vers des États à forte croissance économique;
	- remplacer les dépenses relatives à l'accueil ou à l'intégration des migrants par de l'aide au développement et des investissements, en vue de créer des zones économiques spéciales dans les pays tiers sous l'égide de l'Union;

Or. el

Amendement 177
Rihards Kols

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. constate avec inquiétude que plusieurs pays dont les violations des droits de l'homme sont les plus flagrantes et les plus systématiques siègent actuellement dans les principales instances multilatérales de défense des droits de l'homme; souligne que cela nuit à la crédibilité et à l'autorité morale de ces institutions; demande que des mécanismes limitent l'éligibilité aux postes de direction ou de vote au sein de ces instances aux États qui respectent les principes fondateurs de la charte des Nations unies et le droit international relatif aux droits de l'homme;

Or. en

Amendement 178
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. se déclare profondément préoccupé par l'escalade des attaques perpétrées par des régimes autoritaires et totalitaires contre l'ordre international fondé sur des règles, notamment par des agressions non provoquées et injustifiées contre des pays voisins pacifiques, ainsi que par des actions visant à compromettre le bon fonctionnement des organes des Nations unies, y compris l'utilisation abusive du droit de veto au sein du Conseil de sécurité des Nations unies;

Or. en

Amendement 179
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Paragraphe 7 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 ter. invite les États membres et les partenaires qui partagent leurs valeurs à élaborer une stratégie solide, à intensifier leurs efforts visant à contrer cette escalade alarmante et à envoyer un message uni et fort de soutien à ces organisations lorsqu'elles sont attaquées ou menacées; considère que les Nations unies, leurs organes constitutifs et les autres organisations multilatérales ont besoin de réformes afin de répondre efficacement à ces défis et à ces menaces croissants;

Or. en

Amendement 180
Silvia Sardone, Roberto Vannacci, Susanna Ceccardi, António Tânger Corrêa, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. relève que cette rupture avec l'approche multilatérale de l'ordre mondial compromet non seulement la résolution efficace des crises actuelles, mais accroît également la probabilité que de nouvelles crises voient le jour; souligne que le système multilatéral, centré sur les Nations unies, reste le moyen le plus efficace de répondre aux problèmes mondiaux de manière juste, durable et conforme aux principes en vigueur;	***supprimé***

Or. en

Amendement 181
Nacho Sánchez Amor, Francisco Assis

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. relève que cette rupture avec l'approche multilatérale de l'ordre mondial compromet non seulement la résolution efficace des crises actuelles, mais accroît également la probabilité que de nouvelles crises voient le jour; souligne que le système multilatéral, centré sur les Nations unies, reste le moyen le plus efficace de répondre aux problèmes mondiaux de manière juste, durable et conforme aux principes en vigueur;	8. relève que cette rupture avec l'approche multilatérale de l'ordre mondial compromet non seulement la résolution efficace des crises actuelles, mais accroît également la probabilité que de nouvelles crises voient le jour; souligne que le système multilatéral, centré sur les Nations unies, reste le moyen le plus efficace de répondre aux problèmes mondiaux de manière juste, durable et conforme aux principes en vigueur; ***souligne que l'ordre multilatéral actuel doit pleinement intégrer dans son architecture les nouveaux acteurs mondiaux, en particulier ceux qui empruntent la voie de la démocratie et de la défense des droits de l'homme; demande dès lors à l'Union et à ses États membres d'œuvrer à la création d'un siège permanent pour l'Union dans les enceintes multilatérales, en particulier au sein du Conseil de sécurité des Nations unies; salue le rôle joué par les agences des Nations unies en ce qui concerne la promotion des droits de l'homme, la résolution des conflits et la gouvernance mondiale, en particulier dans les zones de conflit;***

Or. en

Amendement 182
Arkadiusz Mularczyk, Sebastian Tynkkynen, Emmanouil Fragkos

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. relève que cette rupture avec l'approche multilatérale de l'ordre mondial compromet non seulement la résolution efficace des crises actuelles, mais accroît également la probabilité que de nouvelles crises voient le jour; souligne que le système multilatéral, centré sur les Nations unies, reste le moyen le plus efficace de répondre aux problèmes mondiaux de manière juste, durable et conforme aux principes en vigueur;	8. relève que cette rupture avec l'approche multilatérale de l'ordre mondial compromet non seulement la résolution efficace des crises actuelles, mais accroît également la probabilité que de nouvelles crises voient le jour; souligne que le système multilatéral, centré sur les Nations unies, reste le moyen le plus efficace de répondre aux problèmes mondiaux de manière juste, durable et conforme aux principes en vigueur; ***souligne toutefois que les critiques justifiées concernant l'inefficacité des organisations internationales et leur incapacité à assumer des responsabilités essentielles, telles que la garantie de la sécurité, la protection des droits de l'homme et l'aide au développement, comme en témoignent les défaillances du Conseil de sécurité des Nations unies, du Conseil des droits de l'homme des Nations unies ainsi que de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine, devraient alimenter une réflexion sur leur fonctionnement et la manière dont on pourrait les réformer;***

Or. en

Amendement 183
Alice Teodorescu Måwe

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. relève que cette rupture avec l'approche multilatérale de l'ordre mondial compromet non seulement la résolution efficace des crises actuelles, mais accroît également la probabilité que de nouvelles crises voient le jour; souligne que le système multilatéral, centré sur les Nations	8. relève que cette rupture avec l'approche multilatérale de l'ordre mondial compromet non seulement la résolution efficace des crises actuelles, mais accroît également la probabilité que de nouvelles crises voient le jour; souligne que le système multilatéral, centré sur les Nations

unies, reste le moyen le plus efficace de répondre aux problèmes mondiaux de manière juste, durable et conforme aux principes en vigueur;

unies, reste le moyen le plus efficace de répondre aux problèmes mondiaux de manière juste, durable et conforme aux principes en vigueur; ***est parallèlement conscient du fait que les Nations unies et plusieurs de leurs organes sont imparfaits, qu'ils sont critiquables et qu'ils nécessitent une réforme;***

Or. en

Amendement 184
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. ***relève que cette rupture avec l'approche multilatérale de l'ordre mondial compromet non seulement la résolution efficace des crises actuelles, mais accroît également la probabilité que de nouvelles crises voient le jour; souligne*** que ***le système multilatéral, centré sur les Nations unies, reste le moyen le plus efficace de répondre aux problèmes mondiaux de manière juste, durable et conforme aux principes en vigueur***;	8. ***déplore*** que ***les Nations unies n'aient pas réussi, dans la mesure souhaitée, à promouvoir la coopération internationale et à maintenir la sécurité internationale et la paix mondiale, car la plupart de leurs États membres refusent d'entreprendre une coopération internationale***;

Or. en

Amendement 185
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. relève que cette rupture avec l'approche multilatérale de l'ordre mondial compromet non seulement la résolution efficace des crises actuelles, mais accroît	8. relève que cette rupture avec l'approche multilatérale de l'ordre mondial compromet non seulement la résolution efficace des crises actuelles, mais accroît

également la probabilité que de nouvelles crises voient le jour; souligne que le système multilatéral, centré sur les Nations unies, reste le moyen le plus efficace de répondre aux problèmes mondiaux de manière juste, durable et conforme aux principes en vigueur;

également la probabilité que de nouvelles crises voient le jour; souligne que le système multilatéral, centré sur les Nations unies ***et d'autres enceintes multilatérales***, reste le moyen le plus efficace de ***faire progresser les efforts en faveur de la paix et de la sécurité et du respect des droits de l'homme et de*** répondre aux problèmes mondiaux de manière juste, durable et conforme aux principes en vigueur;

Or. en

Amendement 186
Catarina Vieira
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. se déclare vivement préoccupé par la situation financière désastreuse des Nations unies, qui sont confrontées à une coupe de 500 millions de dollars dans leur budget général et à une suppression de 20 % de leurs emplois, en plus de nouvelles coupes importantes dans leurs agences de maintien de la paix, d'aide humanitaire et de santé à la suite du retrait du soutien financier des États-Unis; invite les États membres et les pays partageant les mêmes valeurs à soutenir les Nations unies dans leur processus de réforme tout en garantissant des ressources financières et un soutien politique suffisants en faveur du maintien d'une gouvernance mondiale fondée sur le multilatéralisme;

Or. en

Amendement 187
Catarina Vieira

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. insiste sur le fait que le mépris croissant du droit international et la politisation des débats concernant les institutions judiciaires internationales, telles que la CIJ et la CPI, constituent une menace existentielle pour l'ordre mondial fondé sur des règles; se déclare profondément préoccupé par le mépris toujours plus marqué envers le droit international humanitaire et le droit international relatif aux droits de l'homme ainsi que par la polarisation des positions à leur égard; déplore les menaces sans précédent auxquelles est confrontée la CPI, et regrette tout particulièrement les sanctions imposées à ses juges et à son personnel; rappelle que le droit international et les autorités judiciaires indépendantes compétentes sont essentiels pour faire respecter la justice internationale, garantir l'obligation de rendre des comptes et lutter contre l'impunité, qui sont des conditions préalables nécessaires à tout processus de réconciliation et à une paix durable;	9. insiste sur le fait que le mépris croissant du droit international et la politisation des débats concernant les institutions judiciaires internationales, telles que la CIJ et la CPI, constituent une menace existentielle pour l'ordre mondial fondé sur des règles; se déclare profondément préoccupé par le mépris toujours plus marqué envers le droit international humanitaire et le droit international relatif aux droits de l'homme ainsi que par la polarisation des positions à leur égard; déplore les menaces sans précédent auxquelles est confrontée la CPI, et regrette tout particulièrement les sanctions imposées à ses juges et à son personnel; rappelle que le droit international et les autorités judiciaires indépendantes compétentes sont essentiels pour faire respecter la justice internationale, garantir l'obligation de rendre des comptes et lutter contre l'impunité, qui sont des conditions préalables nécessaires à tout processus de réconciliation et à une paix durable; ***souligne que tous les États membres de l'Union européenne, en tant que parties au statut de Rome, sont légalement tenus d'exécuter les mandats d'arrêt de la CPI; souligne que toute décision d'ignorer ces obligations ou de se retirer de la CPI viole l'acquis de l'Union et porte atteinte à la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union et à l'ordre international fondé sur des règles;***

Or. en

Amendement 188
Silvia Sardone, Roberto Vannacci, Susanna Ceccardi, António Tânger Corrêa, Jorge

Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. insiste sur le fait que le mépris croissant du droit international et la politisation des débats concernant les institutions judiciaires internationales, telles que la CIJ et la CPI, constituent une menace existentielle pour l'ordre mondial fondé sur des règles***; se déclare profondément préoccupé par le mépris toujours plus marqué envers le droit international humanitaire et le droit international relatif aux droits de l'homme ainsi que par la polarisation des positions à leur égard; déplore les menaces sans précédent auxquelles est confrontée la CPI, et regrette tout particulièrement les sanctions imposées à ses juges et à son personnel***; rappelle que le droit international et les autorités judiciaires indépendantes compétentes sont essentiels pour faire respecter la justice internationale, garantir l'obligation de rendre des comptes et lutter contre l'impunité, qui sont des conditions préalables nécessaires à tout processus de réconciliation et à une paix durable;	9. insiste sur le fait que le mépris croissant du droit international et la politisation des débats concernant les institutions judiciaires internationales, telles que la CIJ et la CPI, constituent une menace existentielle pour l'ordre mondial fondé sur des règles; rappelle que le droit international et les autorités judiciaires indépendantes compétentes sont essentiels pour faire respecter la justice internationale, garantir l'obligation de rendre des comptes et lutter contre l'impunité, qui sont des conditions préalables nécessaires à tout processus de réconciliation et à une paix durable;

Or. en

Amendement 189
Emmanouíl Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. insiste sur le fait que le mépris croissant du droit international et la politisation des débats concernant les institutions judiciaires internationales,	9. insiste sur le fait que le mépris croissant du droit international et la politisation des débats concernant les institutions judiciaires internationales,

telles que la CIJ et la CPI, constituent une menace existentielle pour l'ordre mondial fondé sur des règles; se déclare profondément préoccupé par le mépris toujours plus marqué envers le droit international humanitaire et le droit international relatif aux droits de l'homme ainsi que par la polarisation des positions à leur égard; déplore les menaces sans précédent auxquelles est confrontée la CPI, et regrette tout particulièrement les sanctions imposées à ses juges et à son personnel; rappelle que le droit international et les autorités judiciaires indépendantes compétentes sont essentiels pour faire respecter la justice internationale, garantir l'obligation de rendre des comptes et lutter contre l'impunité, qui sont des conditions préalables nécessaires à tout processus de réconciliation et à une paix durable;	telles que la CIJ et la CPI, constituent une menace existentielle pour l'ordre mondial fondé sur des règles; se déclare profondément préoccupé par le mépris toujours plus marqué envers le droit international humanitaire et le droit international relatif aux droits de l'homme ainsi que par la polarisation des positions à leur égard; déplore les menaces sans précédent auxquelles est confrontée la CPI, et regrette tout particulièrement les sanctions imposées à ses juges et à son personnel; rappelle que le droit international et les autorités judiciaires indépendantes compétentes sont essentiels pour faire respecter la justice internationale, garantir l'obligation de rendre des comptes et lutter contre l'impunité, qui sont des conditions préalables nécessaires à tout processus de réconciliation et à une paix durable; ***souligne le rôle de l'Union en tant que défenseur du droit international, en particulier lorsque la souveraineté et les droits souverains de ses États membres sont en jeu;***

Or. el

Amendement 190
Arkadiusz Mularczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. insiste sur le fait que le mépris croissant du droit international et la politisation des débats concernant les institutions judiciaires internationales, telles que la CIJ et la CPI, constituent une menace existentielle pour l'ordre mondial fondé sur des règles; se déclare profondément préoccupé par le mépris toujours plus marqué envers le droit international humanitaire et le droit	9. insiste sur le fait que le mépris croissant du droit international et la politisation des débats concernant les institutions judiciaires internationales, telles que la CIJ et la CPI, constituent une menace existentielle pour l'ordre mondial fondé sur des règles; se déclare profondément préoccupé par le mépris toujours plus marqué envers le droit international humanitaire et le droit

international relatif aux droits de l'homme ainsi que par la polarisation des positions à leur égard; ***déplore les menaces sans précédent auxquelles est confrontée la CPI, et regrette tout particulièrement les sanctions imposées à ses juges et à son personnel;*** rappelle que le droit international et les autorités judiciaires indépendantes compétentes sont essentiels pour faire respecter la justice internationale, garantir l'obligation de rendre des comptes et lutter contre l'impunité, qui sont des conditions préalables nécessaires à tout processus de réconciliation et à une paix durable;	international relatif aux droits de l'homme ainsi que par la polarisation des positions à leur égard; rappelle que le droit international et les autorités judiciaires indépendantes compétentes sont essentiels pour faire respecter la justice internationale, garantir l'obligation de rendre des comptes et lutter contre l'impunité, qui sont des conditions préalables nécessaires à tout processus de réconciliation et à une paix durable;

Or. en

Amendement 191
Rima Hassan, Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. insiste sur le fait que le mépris croissant du droit international et la politisation des débats concernant les institutions judiciaires internationales, telles que la CIJ et la CPI, constituent une menace existentielle pour l'ordre mondial fondé sur des règles; se déclare profondément préoccupé par le mépris toujours plus marqué envers le droit international humanitaire et le droit international relatif aux droits de l'homme ainsi que par la polarisation des positions à leur égard; déplore les menaces sans précédent auxquelles est confrontée la CPI, et regrette tout particulièrement les sanctions imposées à ses juges et à son personnel; rappelle que le droit international et les autorités judiciaires indépendantes compétentes sont essentiels pour faire respecter la justice internationale, garantir l'obligation de	9. insiste sur le fait que le mépris croissant du droit international et la politisation des débats concernant les institutions judiciaires internationales, telles que la CIJ et la CPI, constituent une menace existentielle pour l'ordre mondial fondé sur des règles; se déclare profondément préoccupé par le mépris toujours plus marqué envers le droit international humanitaire et le droit international relatif aux droits de l'homme ainsi que par la polarisation des positions à leur égard; déplore les menaces sans précédent auxquelles est confrontée la CPI, et regrette tout particulièrement les sanctions imposées à ses ***procureurs, à ses*** juges et à son personnel ***par les États-Unis d'Amérique***; rappelle que le droit international et les autorités judiciaires indépendantes compétentes sont essentiels pour faire respecter la justice

rendre des comptes et lutter contre l'impunité, qui sont des conditions préalables nécessaires à tout processus de réconciliation et à une paix durable;	internationale, garantir l'obligation de rendre des comptes et lutter contre l'impunité, qui sont des conditions préalables nécessaires à tout processus de réconciliation et à une paix durable;

Or. en

Amendement 192
Rima Hassan, Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. est vivement préoccupé par la persistance du fléau que constituent les occupations ou annexions prolongées de territoires; demande d'accorder une attention particulière à la situation des droits de l'homme dans les territoires illégalement occupés, y compris dans les cas d'occupation prolongée, ainsi qu'aux multiples conflits gelés et conflits invisibles, et de prendre des mesures efficaces pour prévenir les violations graves des droits de l'homme sur le terrain, dont la violation du droit à la vie, la restriction à la libre circulation et la discrimination;

Or. en

Amendement 193
Engin Eroglu

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. constate avec inquiétude que certains États ont tenté à plusieurs reprises au sein du Conseil des droits de

l'homme, d'introduire certaines terminologies et certains concepts qui conduisent, en fin de compte, à relativiser l'obligation de rendre des comptes; invite l'Union et ses États membres à rejeter systématiquement ces formulations;

Or. de

Amendement 194
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. réaffirme le soutien résolu de l'Union à la Cour européenne des droits de l'homme; prie instamment tous les États signataires de la convention européenne des droits de l'homme de se conformer pleinement aux arrêts de la Cour; évaluer la boîte à outils de l'Union pour la promotion et la protection des droits de l'homme et de la démocratie dans le monde;

Or. en

Amendement 195
Engin Eroglu

Proposition de résolution
Paragraphe 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 ter. constate avec inquiétude que certains pays, grâce à leurs contributions substantielles à l'ONU et aux programmes d'infrastructure financés par les gouvernements, ainsi qu'aux initiatives mondiales, exercent une influence sur les positions et le

comportement de vote des autres États parties en matière de droits de l'homme; invite l'Union à accroître son soutien et ses efforts de financement afin de contrebalancer les pressions politiques et de garantir l'indépendance des procédures;

Or. de

Amendement 196
Bernard Guetta, Hilde Vautmans, Dan Barna, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Sous-titre 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	constate avec inquiétude les fractures croissantes dans le monde; souligne qu'il est de la responsabilité partagée de l'Union de continuer à défendre les valeurs et principes démocratiques ainsi que les droits de l'homme, la justice internationale, la paix et la dignité dans le monde, qu'il convient d'autant plus de protéger que la situation politique mondiale est actuellement instable; invite l'Union à maintenir les canaux de communication ouverts avec les différentes parties prenantes et à continuer de mettre au point une boîte à outils complète pour renforcer les droits de l'homme et la démocratie à l'échelle mondiale;

Or. en

Amendement 197
Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone, Thierry Mariani

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. ***estime que le*** Parlement ***devrait être consulté lors de l'élaboration du nouveau plan d'action***;	11. ***rappelle que, conformément à l'article 24 du traité UE, la consultation du*** Parlement ***n'est pas requise, étant donné que l'action de l'Union dans le domaine e la politique étrangère et des droits de l'homme est définie et mise en œuvre par le Conseil européen et le Conseil***;

Or. en

Amendement 198
Catarina Vieira
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. estime que le Parlement devrait ***être consulté lors de*** l'élaboration du nouveau plan d'action;	11. estime que le Parlement devrait ***participer activement à*** l'élaboration du nouveau plan d'action;

Or. en

Amendement 199
Rihards Kols

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. ***estime*** que le Parlement devrait être consulté lors de l'élaboration du nouveau plan d'action;	11. ***insiste sur le fait*** que le Parlement devrait être consulté lors de l'élaboration du nouveau plan d'action;

Or. en

Amendement 200

Nacho Sánchez Amor, Francisco Assis

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. souligne le rôle de la diplomatie publique et culturelle de l'Union ainsi que des relations culturelles internationales dans la promotion des droits de l'homme et de la démocratie et demande à la division de communication stratégique et prospective du SEAE d'intensifier ses initiatives à cet égard, pour lesquelles elle devrait pouvoir compter sur les ressources appropriées;

Or. en

Amendement 201
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. se félicite des objectifs liés aux droits de l'homme et à la démocratie dans tous les piliers de l'instrument «L'Europe dans le monde» proposé et de la proposition d'augmentation des financements de l'Union consacrés à l'action extérieure, compte tenu notamment des réductions drastiques décidées par d'autres grands contributeurs mondiaux; regrette néanmoins vivement la suppression du programme thématique sur les droits de l'homme et la démocratie, instrument phare de l'Union pour la promotion et la protection des droits de l'homme et de la démocratie dans le monde, ainsi que l'absence de budget et de dotation spécifiques;	12. se félicite des objectifs liés aux droits de l'homme et à la démocratie dans tous les piliers de l'instrument «L'Europe dans le monde» proposé et de la proposition d'augmentation des financements de l'Union consacrés à l'action extérieure, compte tenu notamment des réductions drastiques décidées par d'autres grands contributeurs mondiaux; regrette néanmoins vivement la suppression du programme thématique sur les droits de l'homme et la démocratie, instrument phare de l'Union pour la promotion et la protection des droits de l'homme et de la démocratie dans le monde***, en soulignant la nécessité d'intégrer de manière cohérente une approche fondée sur les droits de l'homme dans les instruments d'action***

extérieure de l'Union; souligne le rôle du Parlement dans le processus de programmation de l'instrument et invite la Commission et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) à partager en temps utile toutes les informations pertinentes afin de permettre au Parlement de jouer son rôle en conséquence, ainsi que l'absence de budget et de dotation spécifiques;

Or. en

Amendement 202
Silvia Sardone, Roberto Vannacci, Susanna Ceccardi, António Tânger Corrêa, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. se félicite des objectifs liés aux droits de l'homme et à la démocratie dans tous les piliers de l'instrument «L'Europe dans le monde» proposé et de la proposition d'augmentation des financements de l'Union consacrés à l'action extérieure, compte tenu notamment des réductions drastiques décidées par d'autres grands contributeurs mondiaux; ***regrette néanmoins vivement la suppression du programme thématique sur les droits de l'homme et la démocratie, instrument phare de l'Union pour la promotion et la protection des droits de l'homme et de la démocratie dans le monde, ainsi que l'absence de budget et de dotation spécifiques;***	12. se félicite des objectifs liés aux droits de l'homme et à la démocratie dans tous les piliers de l'instrument «L'Europe dans le monde» proposé et de la proposition d'augmentation des financements de l'Union consacrés à l'action extérieure, compte tenu notamment des réductions drastiques décidées par d'autres grands contributeurs mondiaux;

Or. en

Amendement 203
Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone, Thierry Mariani

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. ***se félicite des objectifs liés*** aux droits de l'homme ***et à la démocratie dans tous les piliers de l'instrument «L'Europe dans le monde» proposé et de la proposition d'augmentation des financements de l'Union consacrés à l'action extérieure, compte tenu notamment des réductions drastiques décidées par d'autres grands contributeurs mondiaux; regrette néanmoins vivement la suppression du programme thématique sur les droits de l'homme et la démocratie, instrument phare de l'Union pour la promotion et la protection des droits de l'homme et de la démocratie dans le monde, ainsi que l'absence de budget et de dotation spécifiques***;	12. ***rejette l'idée de verser une compensation*** aux ***organisations de défense des*** droits de l'homme ***pour la suspension du financement d'USAID, car un tel engagement entraînerait une nouvelle augmentation des dépenses budgétaires de l'Union et de ses États membres au bénéfice d'entités dont la plupart n'apportent aucune contribution tangible***;

Or. en

Amendement 204
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. ***se félicite*** des objectifs liés aux droits de l'homme et à la démocratie dans tous les piliers de l'instrument «L'Europe dans le monde» proposé et de la proposition d'augmentation des financements de l'Union consacrés à l'action extérieure***, compte tenu notamment des réductions drastiques décidées par d'autres grands contributeurs mondiaux; regrette néanmoins vivement*** la suppression du programme thématique sur les droits de	12. ***prend note*** des objectifs liés aux droits de l'homme et à la démocratie dans tous les piliers de l'instrument «L'Europe dans le monde» proposé et de la proposition d'augmentation des financements de l'Union consacrés à l'action extérieure***; se félicite de*** la suppression du programme thématique sur les droits de l'homme et la démocratie ***compte tenu de l'impact très limité de ce programme***;

l'homme et la démocratie***, instrument phare de l'Union pour la promotion et la protection des droits de l'homme et de la démocratie dans le monde, ainsi que l'absence de budget et de dotation spécifiques***;

Or. en

Amendement 205
Alice Teodorescu Måwe

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. se félicite des objectifs liés aux droits de l'homme et à la démocratie dans tous les piliers de l'instrument «L'Europe dans le monde» proposé et de la proposition d'augmentation des financements de l'Union consacrés à l'action extérieure, compte tenu notamment des réductions drastiques décidées par d'autres grands contributeurs mondiaux; regrette néanmoins vivement la suppression du programme thématique sur les droits de l'homme et la démocratie, instrument phare de l'Union pour la promotion et la protection des droits de l'homme et de la démocratie dans le monde, ainsi que l'absence de budget et de dotation spécifiques;	12. se félicite des objectifs liés aux droits de l'homme et à la démocratie dans tous les piliers de l'instrument «L'Europe dans le monde» proposé et de la proposition d'augmentation des financements de l'Union consacrés à l'action extérieure, compte tenu notamment des réductions drastiques décidées par d'autres grands contributeurs mondiaux; regrette néanmoins vivement la suppression du programme thématique sur les droits de l'homme et la démocratie, instrument phare de l'Union pour la promotion et la protection des droits de l'homme et de la démocratie dans le monde, ainsi que l'absence de budget et de dotation spécifiques; ***souligne la nécessité de veiller à ce qu'aucun financement de l'Union, directement ou indirectement, ne serve à soutenir l'extrémisme ou le terrorisme;***

Or. en

Amendement 206
Arkadiusz Mularczyk, Sebastian Tynkkynen, Marion Maréchal, Emmanouil Fragkos

Proposition de résolution

Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. se félicite des objectifs liés aux droits de l'homme et à la démocratie dans tous les piliers de l'instrument «L'Europe dans le monde» proposé et de la proposition d'augmentation des financements de l'Union consacrés à l'action extérieure***, *compte tenu notamment des réductions drastiques décidées par d'autres grands contributeurs mondiaux***; regrette néanmoins vivement la suppression du programme thématique sur les droits de l'homme et la démocratie, instrument phare de l'Union pour la promotion et la protection des droits de l'homme et de la démocratie dans le monde, ainsi que l'absence de budget et de dotation spécifiques;	12. se félicite des objectifs liés aux droits de l'homme et à la démocratie dans tous les piliers de l'instrument «L'Europe dans le monde» proposé et ***prend note*** de la proposition d'augmentation des financements de l'Union consacrés à l'action extérieure; regrette néanmoins vivement la suppression du programme thématique sur les droits de l'homme et la démocratie, instrument phare de l'Union pour la promotion et la protection des droits de l'homme et de la démocratie dans le monde, ainsi que l'absence de budget et de dotation spécifiques;

Or. en

Amendement 207
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. constate avec inquiétude qu'une grande partie des fonds alloués aux politiques en matière d'égalité de genre et de droits sont inclus («intégrés») dans des programmes plus larges tels que le développement, la santé, l'éducation et la gouvernance et qu'ils ne sont donc pas clairement ventilés ou identifiables en tant que soutien direct aux droits des femmes; souligne que ce manque de transparence complique la réalisation de ventilations précises et risque d'affaiblir l'obligation de rendre des comptes; prie instamment la Commission de veiller à ce que les

dépenses explicitement consacrées à la promotion des droits des femmes et à l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes soient déclarées séparément et distinctement des dotations destinées à d'autres catégories, y compris les mesures en faveur de l'égalité des personnes LGBTIQ, afin de garantir que les droits des femmes bénéficient d'une protection et d'un soutien complets et traçables;

Or. en

Amendement 208
Jorge Martín Frías, Hermann Tertsch

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. souligne sa profonde préoccupation quant au fait que l'argent des contribuables européens sert à soutenir des régimes criminels tels que ceux du Venezuela, de Cuba et du Nicaragua; réaffirme que, plutôt que de soutenir l'opposition démocratique et la société civile, ces fonds contribuent à renforcer les dictatures et à prolonger la répression de leurs peuples;

Or. es

Amendement 209
Catarina Vieira
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. regrette vivement la suppression

du programme thématique sur les droits de l'homme et la démocratie, instrument phare de l'Union pour la promotion et la protection des droits de l'homme et de la démocratie dans le monde, ainsi que l'absence de budget et de dotation spécifiques, en particulier compte tenu des réductions drastiques décidées par d'autres grands contributeurs mondiaux;

Or. en

Amendement 210
Catarina Vieira
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 12 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 ter. se déclare préoccupé par le fait que la fusion des instruments d'action extérieure de l'Union risque de diluer les mandats, de nuire à la cohérence et de sous-financer des priorités essentielles telles que l'action pour le climat, l'aide humanitaire, les droits de l'homme, la démocratie, l'état de droit, l'égalité de genre et le soutien aux ONG; souligne la nécessité d'objectifs clairs chiffrés en pourcentage, de lignes budgétaires cantonnées et d'un suivi transparent afin de garantir que les fonds répondent concrètement aux problèmes mondiaux et soutiennent les populations vulnérables;

Or. en

Amendement 211
Catarina Vieira
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 12 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 quater. souligne que tout report ou excédent de l'instrument «L'Europe dans le monde» doit être réintégré au budget engagé plutôt que d'être réorienté vers des enveloppes flexibles ou des actions «non programmables»; signale qu'autoriser une telle réorientation risque de compromettre les garanties apportées pour les domaines cantonnés, telles que l'aide humanitaire, et affaiblit le contrôle parlementaire, étant donné que des réaffectations pourraient avoir lieu sans le même niveau de contrôle exercé par le Parlement européen;

Or. en

Amendement 212
Catarina Vieira
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 12 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 quinquies. se déclare préoccupé par le fait que l'instrument «L'Europe dans le monde» introduit des conditions concernant la coopération en matière de réadmission et de retour, en donnant la priorité à la migration et aux déplacements forcés par rapport aux objectifs de développement; souligne que des mesures punitives, telles que la suspension des paiements ou des programmes dans des pays tiers, risquent de compromettre les partenariats;

Or. en

Amendement 213

Catarina Vieira
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 12 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 sexies. souligne la nécessité pour l'instrument «L'Europe dans le monde» de donner la priorité aux droits de l'homme, à l'obligation de rendre des comptes et à l'inclusion, en veillant à ce que les projets de connectivité et d'infrastructure soutiennent le développement durable et la participation du citoyen; insiste sur la nécessité de partenariats solides entre les OSC, d'une présence de l'Union sur le terrain et d'une direction autonome et dotée de ressources suffisantes pour l'action extérieure de l'Union;

Or. en

Amendement 214
Catarina Vieira
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. déplore l'absence de conditionnalité en matière de droits de l'homme et de démocratie pour la coopération avec les pays tiers, car elle constituerait un outil efficace pour traduire concrètement l'engagement de l'Union en faveur de la promotion des droits de l'homme dans le monde;	13. déplore l'absence de conditionnalité ***contraignante et opposable*** en matière de droits de l'homme et de démocratie pour la coopération avec les pays tiers, car elle constituerait un outil efficace pour traduire concrètement l'engagement de l'Union en faveur de la promotion des droits de l'homme dans le monde; ***souligne qu'il est nécessaire de renforcer et d'améliorer rapidement la dimension durable de tous ces accords, c'est-à-dire en ajoutant un chapitre contraignant et opposable sur le développement durable comprenant la***

possibilité de sanctions en cas de non-respect des clauses sociales, environnementales et relatives aux droits de l'homme;

Or. en

Amendement 215
Jorge Martín Frías, Hermann Tertsch

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. déplore l'absence de conditionnalité en matière de droits de l'homme et de démocratie pour la coopération avec les pays tiers, car elle constituerait un outil efficace pour traduire concrètement l'engagement de l'Union en faveur de la promotion des droits de l'homme dans le monde;	13. déplore l'absence de conditionnalité en matière de droits de l'homme et de démocratie pour la coopération avec les pays tiers, car elle constituerait un outil efficace pour traduire concrètement l'engagement de l'Union en faveur de la promotion des droits de l'homme dans le monde; ***souligne que l'Union devrait absolument éviter de financer et de fournir une quelconque assistance à des pays dont les régimes violent systématiquement les droits humains élémentaires et dont les systèmes gouvernementaux sont profondément corrompus;***

Or. es

Amendement 216
Rihards Kols

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. ***déplore*** l'absence de conditionnalité en matière de droits de l'homme et de démocratie ***pour*** la coopération avec les pays tiers***, car elle***	13. ***condamne fermement*** l'absence de conditionnalité ***contraignante*** en matière de droits de l'homme et de démocratie ***dans*** la coopération avec les pays tiers***;***

constituerait un outil efficace pour traduire concrètement l'engagement de l'Union en faveur de la promotion des droits de l'homme ***dans le monde***;

insiste sur le fait que les fonds de l'Union, y compris ceux relatifs au développement et à l'assistance technique, doivent être refusés aux gouvernements qui se livrent à de graves violations des droits de l'homme ***ou à des pratiques antidémocratiques***; ***demande la mise en place de mécanismes juridiques exécutoires pour garantir le respect des règles et la transparence;***

Or. en

Amendement 217
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. déplore l'absence de conditionnalité en matière de droits de l'homme ***et de démocratie*** pour la coopération avec les pays tiers***, car elle constituerait un outil efficace pour traduire concrètement l'engagement de l'Union en faveur de la promotion des droits de l'homme dans le monde***;	13. déplore l'absence de conditionnalité ***robuste, transparente et propre à chaque pays*** en matière de droits de l'homme ***et de démocratie*** pour la coopération avec les pays tiers***; demande la mise en place d'un cadre de conditionnalité opérationnel qui s'applique, entre autres, à l'assistance macrofinancière, aux préférences commerciales et à l'assouplissement des procédures en matière de visas, assorti de critères de référence clairs et de clauses de suspension en cas de violations persistantes***;

Or. en

Amendement 218
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*

13. déplore l'absence de conditionnalité en matière de droits de l'homme et de démocratie pour la coopération avec les pays tiers, car elle constituerait un outil efficace pour traduire concrètement l'engagement de l'Union en faveur de la promotion des droits de l'homme dans le monde;	13. déplore l'absence de conditionnalité en matière de droits de l'homme et de démocratie pour la coopération avec les pays tiers, car elle constituerait un outil efficace pour traduire concrètement l'engagement de l'Union en faveur de la promotion des droits de l'homme dans le monde; ***rappelle, dans ce contexte, l'importance de la coopération avec les pays tiers en matière de retour et de réadmission;***

Or. en

Amendement 219
Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone, Thierry Mariani

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. ***déplore*** l'absence de conditionnalité en matière de droits de l'homme et de démocratie pour la coopération avec les pays tiers, car elle constituerait un outil efficace pour traduire concrètement l'engagement de l'Union en faveur de la promotion des droits de l'homme dans le monde;	13. ***prend note de*** l'absence de conditionnalité en matière de droits de l'homme et de démocratie pour la coopération avec les pays tiers, car elle constituerait un outil efficace pour traduire concrètement l'engagement de l'Union en faveur de la promotion des droits de l'homme dans le monde;

Or. en

Amendement 220
Catarina Vieira
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. encourage vivement l'Union à s'engager de manière ambitieuse et

constante à faire automatiquement de la protection des droits de l'homme un élément central de toutes ses politiques, y compris dans le cadre de ses accords internationaux et de ses politiques et instruments de coopération au développement;

Or. en

Amendement 221
Rima Hassan, Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. souligne qu'il est nécessaire que l'aide humanitaire tienne compte de la dimension de genre; regrette, vu les conséquences sexospécifiques des conflits armés, le peu d'importance et d'intérêt suscité par les violences sexuelles et sexistes ainsi que la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation dans la réponse de l'Union aux crises humanitaires;

Or. en

Amendement 222
Bernard Guetta, Hilde Vautmans, Dan Barna, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. se déclare préoccupé par les réductions drastiques de l'aide étrangère, qui ont une incidence directe sur les populations les plus vulnérables; souligne que l'Union ne peut combler le fossé à elle seule;

Or. en

Amendement 223
Silvia Sardone, Roberto Vannacci, Susanna Ceccardi, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. continue de considérer le RSUE pour les droits de l'homme comme une voix ***essentielle*** de la politique extérieure de l'Union en matière de droits de l'homme***, qui contribue à sa visibilité et à sa cohérence en étroite coopération avec tous les organes de l'Union***;	14. continue de considérer le RSUE pour les droits de l'homme comme une voix ***importante*** de la politique extérieure de l'Union en matière de droits de l'homme;

Or. en

Amendement 224
Bernard Guetta, Hilde Vautmans, Dan Barna, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. continue de considérer le RSUE pour les droits de l'homme comme une voix essentielle de la politique extérieure de l'Union en matière de droits de l'homme, qui contribue à sa visibilité et à sa cohérence en étroite coopération avec tous les organes de l'Union;	14. continue de considérer le RSUE pour les droits de l'homme comme une voix essentielle de la politique extérieure de l'Union en matière de droits de l'homme, qui contribue à sa visibilité et à sa cohérence en étroite coopération avec tous les organes de l'Union; ***demande que le RSUE bénéficie de ressources supplémentaires et d'une coordination renforcée avec les délégations de l'Union dans le monde afin de le soutenir dans son travail; déplore qu'en dépit d'appels répétés, le Parlement ait été exclu du processus de sélection du RSUE; insiste sur la nécessité pour le RSUE de rendre régulièrement compte au Parlement;***

Or. en

Amendement 225
Bert-Jan Ruissen

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. continue de considérer le RSUE pour les droits de l'homme comme une voix essentielle de la politique extérieure de l'Union en matière de droits de l'homme, qui contribue à sa visibilité et à sa cohérence en étroite coopération avec tous les organes de l'Union;	14. continue de considérer le RSUE pour les droits de l'homme comme une voix essentielle de la politique extérieure de l'Union en matière de droits de l'homme, qui contribue à sa visibilité et à sa cohérence en étroite coopération ***et coordination*** avec tous les organes ***et acteurs*** de l'Union***, en particulier ceux investis de mandats visant à soutenir et à promouvoir les droits de l'homme, tant de manière générale que dans des contextes spécifiques***;

Or. en

Amendement 226
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. continue de considérer le RSUE pour les droits de l'homme comme une voix essentielle de la politique extérieure de l'Union en matière de droits de l'homme, qui contribue à sa visibilité et à sa cohérence en étroite coopération avec tous les organes de l'Union;	14. continue de considérer le RSUE pour les droits de l'homme comme une voix essentielle de la politique extérieure de l'Union en matière de droits de l'homme, qui contribue à sa visibilité et à sa cohérence en étroite coopération avec tous les organes de l'Union; ***demande que la nomination du RSUE soit soumise au contrôle du Parlement;***

Or. en

Amendement 227
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. se déclare une nouvelle fois préoccupé par les violations du droit à la liberté de pensée, de conscience, de religion et de conviction et par la montée de l'intolérance à l'égard des communautés religieuses au niveau mondial; déplore l'instrumentalisation politique des identités religieuses et l'exclusion des minorités religieuses, y compris de la participation politique, ainsi que les attaques contre des sites culturels et historiques; souligne que la liberté de choisir ou non une religion ou une conviction est un droit de l'homme qui ne peut être puni; condamne par conséquent l'existence et la mise en œuvre de lois en matière d'«apostasie» et de «blasphème» qui conduisent à des peines sévères, à des traitements dégradants et même, dans certains cas, à des condamnations à mort; demande l'abolition des lois sur l'apostasie et sur le blasphème; insiste sur la nécessité de renforcer l'envoyé spécial pour la promotion et la protection de la liberté de religion ou de conviction à l'extérieur de l'Union, en assurant une coopération étroite avec le RSUE pour les droits de l'homme et le groupe de travail du Conseil sur les droits de l'homme; invite l'Union et ses États membres à redoubler d'efforts pour protéger ces libertés, à porter cette question devant les enceintes des Nations unies et à consolider les rapports des délégations de l'Union à ce sujet;

Or. en

Amendement 228
Davor Ivo Stier

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. invite la Commission à garantir la nomination en temps utile de l'envoyé spécial de l'Union pour la promotion de la liberté de religion ou de conviction; souligne qu'il importe de veiller à ce que cet envoyé spécial bénéficie d'une continuité, de ressources et d'une visibilité suffisantes afin de promouvoir efficacement la liberté de religion ou de conviction dans le monde entier; attire l'attention sur le fait que la présentation régulière de rapports au Parlement européen renforcerait encore la transparence et la coopération dans ce domaine; encourage la Commission à étudier les moyens de renforcer la défense de la liberté de religion en tant que droit fondamental de manière plus cohérente dans les politiques extérieures et les accords de coopération de l'Union;

Or. en

Amendement 229
Silvia Sardone, Roberto Vannacci, Susanna Ceccardi, António Tânger Corrêa, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. rappelle au RSUE la protection des communautés chrétiennes, qui semblent être les plus persécutées au monde, et le fait que, selon l'ONG Portes ouvertes, plus de 360 millions de chrétiens sont victimes de persécution, de harcèlement ou de discrimination;

regrette profondément, à cet égard, la profanation et le vandalisme de sites sacrés et religieux; invite l'Union et ses États membres à condamner de tels actes et à défendre et protéger notre patrimoine chrétien;

Or. en

Amendement 230
Bert-Jan Ruissen, Arkadiusz Mularczyk, Carlo Fidanza, Paolo Inselvini, Lukas Mandl, Miriam Lexmann, Matej Tonin

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. condamne le fait que le poste d'envoyé spécial de l'Union pour la promotion de la liberté de religion ou de conviction à l'extérieur de l'Union soit resté vacant pendant plus d'un an; demande que l'envoyé spécial soit nommé et doté de ressources suffisantes, et que son mandat institutionnel, ses capacités et ses fonctions soient entièrement soutenus; rappelle que les fonctions de l'envoyé spécial devraient se concentrer sur la promotion de la liberté de pensée, de conscience, de religion et de conviction;

Or. en

Amendement 231
Catarina Vieira
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. se déclare préoccupé par la nécessité que le RSUE dispose de

ressources suffisantes pour effectuer son travail de manière efficace, en soulignant qu'une transparence et une visibilité limitées, par exemple l'absence de rapports publics sur ses visites dans les pays, son programme de travail et ses priorités, ou l'absence d'une page web spécifique, risquent d'empêcher l'exercice du contrôle public et de nuire à l'obligation de rendre des comptes;

Or. en

Amendement 232
Bernard Guetta, Hilde Vautmans, Dan Barna, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne le rôle crucial que jouent les accords internationaux, y compris les accords d'association et de commerce, et les instruments tels que le système de préférences généralisées (SPG) et le SPG+ pour ce qui est de placer les droits de l'homme et les normes démocratiques au cœur des relations de l'Union avec les pays tiers, d'encourager et de contrôler le respect de ces normes ***et de mettre en œuvre la conditionnalité en matière de*** droits de l'homme ***dans la politique extérieure*** de ***l'Union***;	15. souligne le rôle crucial que jouent les accords internationaux, y compris les accords d'association et de commerce, et les instruments tels que le système de préférences généralisées (SPG) et le SPG+ pour ce qui est de placer les droits de l'homme et les normes démocratiques au cœur des relations de l'Union avec les pays tiers, d'encourager et de contrôler le respect de ces normes***; réitère son appel en faveur de l'inclusion d'évaluations sur la situation des*** droits de l'homme ***et de clauses robustes en matière de droits de l'homme dans les accords entre l'Union et les pays tiers, assorties d'un ensemble clair de critères et de procédures à respecter en cas*** de ***violations***; ***invite la Commission et le SEAE à veiller à ce que les clauses relatives aux droits de l'homme prévues dans les accords internationaux en vigueur soient activement surveillées et effectivement appliquées et à améliorer la communication avec le Parlement en ce qui concerne les considérations et les décisions relatives à l'application de ces***

clauses;

Or. en

Amendement 233
Alice Teodorescu Måwe

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne le rôle crucial que jouent les accords internationaux, y compris les accords d'association et de commerce, et les instruments tels que le système de préférences généralisées (SPG) et le SPG+ pour ce qui est de placer les droits de l'homme et les normes démocratiques au cœur des relations de l'Union avec les pays tiers, d'encourager et de contrôler le respect de ces normes et de mettre en œuvre la conditionnalité en matière de droits de l'homme dans la politique extérieure de l'Union;	15. souligne le rôle crucial que jouent les accords internationaux, y compris les accords d'association et de commerce, et les instruments tels que le système de préférences généralisées (SPG) et le SPG+ pour ce qui est de placer les droits de l'homme et les normes démocratiques au cœur des relations de l'Union avec les pays tiers, d'encourager et de contrôler le respect de ces normes et de mettre en œuvre la conditionnalité en matière de droits de l'homme dans la politique extérieure de l'Union; ***souligne la nécessité de saisir la possibilité de suspendre les accords en cas de violation des clauses relatives aux droits de l'homme;***

Or. en

Amendement 234
Marion Maréchal

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne le rôle crucial que jouent les accords internationaux, y compris les accords d'association et de commerce, et les instruments tels que le système de préférences généralisées (SPG) et le SPG+	15. souligne le rôle crucial que jouent les accords internationaux, y compris les accords d'association et de commerce, et les instruments tels que le système de préférences généralisées (SPG) et le SPG+***;***

pour ce qui est de placer les droits de l'homme et les normes démocratiques au cœur des relations de l'Union avec les pays tiers, d'encourager et de contrôler le respect de ces normes et de mettre en œuvre la conditionnalité en matière de droits de l'homme dans la politique extérieure de l'Union;	***insiste cependant sur le fait que les accords commerciaux doivent d'abord servir la prospérité économique des citoyens européens et ne pas être détournés à des fins de pression idéologique.***

Or. fr

Amendement 235
Rima Hassan, Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. ***souligne le rôle crucial que jouent les accords internationaux, y compris les accords d'association et de commerce, et les instruments tels que le système de préférences généralisées (SPG) et le SPG+ pour ce qui est de placer les droits de l'homme et les normes démocratiques au cœur des*** relations ***de l'Union avec les pays tiers, d'encourager et de contrôler le respect de ces normes et de mettre en œuvre la conditionnalité en matière de droits de l'homme dans la politique extérieure de l'Union***;	15. ***demande instamment la création de nouveaux types de coopération avec les pays tiers sur la base d'un développement mutuel et de*** relations ***réciproquement bénéfiques, qui répondent en premier lieu aux intérêts des citoyens; estime que les accords commerciaux et les accords de protection des investissements contribuent à une répartition inégale des richesses mondiales, affaiblissent souvent la justice sociale et économique et aggravent les inégalités existantes, faisant ainsi payer un lourd tribut aux États et aux communautés marginalisés***;

Or. en

Amendement 236
Viktória Ferenc, Kinga Gál

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. rappelle l'obligation des États,

fondée sur les traités et les accords internationaux, de protéger les droits des minorités nationales traditionnelles, ethniques et linguistiques sur leurs territoires respectifs; invite les gouvernements des pays partenaires de l'Union à garantir les droits des minorités nationales traditionnelles, ethniques et linguistiques, y compris la préservation de leurs cultures, langues, religions, traditions et histoires, afin de protéger la diversité ainsi que l'identité culturelle et linguistique;

Or. en

Amendement 237
Catarina Vieira
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. s'inquiète de la possibilité que le consentement préalable, libre et éclairé des peuples autochtones ne soit pas systématiquement respecté dans les accords, les projets de développement et les activités des entreprises de l'Union qui ont une incidence sur leurs terres ou leurs ressources; souligne que le non-respect des droits des peuples autochtones, y compris dans la législation sectorielle, pourrait nuire au développement durable, à l'action pour le climat et à la préservation de la biodiversité;

Or. en

Amendement 238
Rima Hassan, Danilo Della Valle

Proposition de résolution

Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. souligne l'échec de l'introduction de clauses relatives aux droits de l'homme dans les accords de libre-échange avec des pays tiers, compte tenu du fait que ces accords ont également abouti à la violation des droits économiques et sociaux fondamentaux et, en particulier, à la paupérisation des populations concernées et à l'accaparement des ressources de la part des entreprises transnationales;

Or. en

Amendement 239
Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone, Thierry Mariani

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. demande une réévaluation du statut SPG + accordé au Pakistan malgré son incapacité persistante à respecter les conventions internationales sur les droits de l'homme et la liberté de religion, comme l'illustrent les attaques perpétrées contre les chrétiens à Jaranwala en août 2023;

Or. en

Amendement 240
Emmanouíl Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. souligne l'importance d'utiliser les outils commerciaux disponibles pour promouvoir le droit international, en particulier lorsque les intérêts des États membres de l'Union sont en jeu;

Or. el

Amendement 241
Rima Hassan, Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 ter. dénonce le fait que certaines entreprises exploitent illégalement des ressources naturelles, ce qui non seulement entraîne des difficultés majeures sur les plans de la durabilité et de l'environnement, mais a également de graves incidences négatives sur les droits sociaux, économiques, culturels, civils et politiques des communautés locales; rappelle qu'il incombe aux entreprises de veiller à ce que leurs opérations et leurs chaînes d'approvisionnement ne soient pas impliquées dans des violations des droits de l'homme, y compris des droits environnementaux, autochtones et du travail, ainsi que dans des menaces et des attaques contre des défenseurs des droits de l'homme;

Or. en

Amendement 242
Catarina Vieira
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 ter. souligne la nécessité de combler les lacunes juridiques et réglementaires exploitées par les entreprises au détriment des droits de l'homme et de l'environnement; réaffirme son soutien résolu aux travaux du groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée des Nations unies sur les sociétés transnationales et autres entreprises et les droits de l'homme visant à élaborer un instrument juridiquement contraignant relatif aux entreprises et aux droits de l'homme;

Or. en

Amendement 243
Emmanouíl Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 15 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 quater. estime qu'il est indispensable de réduire toute dépendance commerciale vis-à-vis de la Turquie, qui viole le droit international en: ***- occupant 38 % du territoire de la République de Chypre,*** ***- violant la souveraineté et les droits souverains de la Grèce et de la République de Chypre sur la mer et dans les airs,*** ***- s'engageant militairement, que ce soit directement ou indirectement, dans des opérations de nettoyage ethnique en Syrie et en Irak, tout en menant, en particulier, des actes de nettoyage ethnique et de génocide contre des nations spécifiques, tels que les Kurdes en Turquie, en Syrie et en Irak,*** ***- refusant toujours de reconnaître le***

génocide des chrétiens de l'Empire ottoman au début du XXe siècle,
- soutenant l'arménophobie en Azerbaïdjan et ses opérations anti-arméniennes;

Or. el

Amendement 244
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. relève que 35 dialogues et consultations sur les droits de l'homme ont été organisés en 2024; estime que ces dialogues restent un instrument important pour faire progresser les droits de l'homme et la démocratie, mais déplore qu'ils constituent souvent des événements isolés plutôt qu'un élément clé d'un engagement durable en faveur des droits de l'homme dans les relations avec les pays et régions tiers; estime que le rôle du Parlement dans le processus de dialogue peut être renforcé; prend acte du fait que plusieurs dialogues sur les droits de l'homme ne se tiennent toujours pas au sein des institutions de l'Union européenne;	16. ***souligne l'importance des dialogues sur les droits de l'homme en tant qu'élément clé de l'engagement durable de l'Union et non en tant qu'instrument autonome;*** relève que 35 dialogues et consultations sur les droits de l'homme ont été organisés en 2024; estime que ces dialogues restent un instrument important pour faire progresser les droits de l'homme et la démocratie, mais déplore qu'ils constituent souvent des événements isolés plutôt qu'un élément clé d'un engagement durable en faveur des droits de l'homme dans les relations avec les pays et régions tiers; estime que le rôle du Parlement dans le processus de dialogue peut être renforcé; ***réaffirme la nécessité d'attirer l'attention sur des cas individuels, en particulier ceux que met en avant le Parlement dans ses résolutions, et d'assurer un suivi adéquat; demande d'accroître la visibilité de ces dialogues et de leurs résultats, notamment par la publication d'un communiqué de presse conjoint;*** prend acte du fait que plusieurs dialogues sur les droits de l'homme ne se tiennent toujours pas au sein des institutions de l'Union européenne;

Or. en

Amendement 245
Bernard Guetta, Hilde Vautmans, Dan Barna, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. relève que 35 dialogues et consultations sur les droits de l'homme ont été organisés en 2024; estime que ces dialogues restent un instrument important pour faire progresser les droits de l'homme et la démocratie, mais déplore qu'ils constituent souvent des événements isolés plutôt qu'un élément clé d'un engagement durable en faveur des droits de l'homme dans les relations avec les pays et régions tiers; estime que le rôle du Parlement dans le processus de dialogue peut être renforcé; prend acte du fait que plusieurs dialogues sur les droits de l'homme ne se tiennent toujours pas au sein des institutions de l'Union européenne;	16. relève que 35 dialogues et consultations sur les droits de l'homme ont été organisés en 2024; estime que ces dialogues restent un instrument important pour faire progresser les droits de l'homme et la démocratie, mais déplore qu'ils constituent souvent des événements isolés plutôt qu'un élément clé d'un engagement durable en faveur des droits de l'homme dans les relations avec les pays et régions tiers; ***appelle de ses vœux une participation accrue et significative de la société civile aux dialogues; souligne que les véritables OSC ne doivent pas être empêchées de participer aux dialogues sur les droits de l'homme et que tout dialogue doit inclure sans restriction l'ensemble des véritables OSC;*** estime que le rôle du Parlement dans le processus de dialogue peut être renforcé; prend acte du fait que plusieurs dialogues sur les droits de l'homme ne se tiennent toujours pas au sein des institutions de l'Union européenne;

Or. en

Amendement 246
Catarina Vieira
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. relève que 35 dialogues et	16. relève que 35 dialogues et

consultations sur les droits de l'homme ont été organisés en 2024; estime que ces dialogues restent un instrument important pour faire progresser les droits de l'homme et la démocratie, mais déplore qu'ils constituent souvent des événements isolés plutôt qu'un élément clé d'un engagement durable en faveur des droits de l'homme dans les relations avec les pays et régions tiers; estime que le rôle du Parlement dans le processus de dialogue peut être renforcé; prend acte du fait que plusieurs dialogues sur les droits de l'homme ne se tiennent toujours pas au sein des institutions de l'Union européenne;	consultations sur les droits de l'homme ont été organisés en 2024; estime que ces dialogues restent un instrument important pour faire progresser les droits de l'homme et la démocratie, mais déplore qu'ils constituent souvent des événements isolés plutôt qu'un élément clé d'un engagement durable en faveur des droits de l'homme dans les relations avec les pays et régions tiers; estime que le rôle du Parlement dans le processus de dialogue peut être renforcé ***de manière plus systématique***; prend acte du fait que plusieurs dialogues sur les droits de l'homme ne se tiennent toujours pas au sein des institutions de l'Union européenne;

Or. en

Amendement 247
Catarina Vieira
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. constate avec inquiétude que la visibilité et les résultats des dialogues menés par le SEAE et les délégations de l'Union pourraient être insuffisants et qu'ils ne sont pas toujours axés sur les résultats ou fondés sur des critères clairs permettant un suivi efficace, notamment au moyen de consultations ex ante et ex post avec la société civile et de la publication de communiqués de presse conjoints; souligne la nécessité d'une participation accrue de la société civile à ces dialogues;

Or. en

Amendement 248

Emmanouíl Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. note que l'Union se doit d'agir conformément au droit international, en particulier en ce qui concerne la protection de ses États membres; demande donc la mise en œuvre totale du traité de Lausanne; demande, en particulier, que les biens soient restitués aux Grecs d'Istanbul, d'Imbros et de Tenedos et que des indemnités soient versées pour les horribles persécutions perpétrées par la Turquie au cours des 60 dernières années;

Or. el

Amendement 249
Emmanouíl Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 16 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 quater. déplore l'absence totale d'initiatives visant à indemniser les Grecs d'Istanbul, d'Imbros et de Ténédos qui ont été expulsés de leurs habitations ancestrales par le gouvernement turc pendant les événements de septembre 1955 et par la suite;

Or. el

Amendement 250
Bernard Guetta, Hilde Vautmans, Dan Barna, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Sous-titre 10

Proposition de résolution	*Amendement*
Instruments et outils de l'Union en matière de sanctions, dont le régime mondial de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme (loi Magnitsky de l'Union)	Instruments et outils de l'Union en matière de sanctions, dont le régime mondial de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme (loi Magnitsky de l'Union)

Or. en

Amendement 251
Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone, Thierry Mariani

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. ***se dit une nouvelle fois favorable au*** recours ***croissant*** au régime mondial de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme***, ainsi qu'à d'autres cadres de sanctions ad hoc, comme outil politique essentiel de l'Union pour la promotion de l'état de droit, de la démocratie et des droits de l'homme, qui complète d'autres instruments juridiques***; ***rappelle toutefois les limites et la lenteur du système décisionnel actuel en ce qui concerne l'activation de ces instruments et souligne les lacunes dans les mécanismes d'application qui permettent de les contourner;***	17. ***réaffirme que le recours au régime mondial de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme doit rester un instrument strictement ciblé de l'action extérieure de l'Union, à utiliser uniquement à l'encontre des pays, des personnes et des entités qui se livrent directement à des actes hostiles à l'encontre d'un ou de plusieurs États membres, ou en réponse à des violations manifestes et graves des droits de l'homme, à condition que ces mesures ne soient pas utilisées comme prétexte pour s'ingérer dans les affaires intérieures de pays tiers; souligne que toute application de telles sanctions doit être fondée sur des preuves claires de menaces à la souveraineté, à la sécurité ou aux intérêts fondamentaux des États membres; souligne que l'unanimité au sein du Conseil doit être maintenue pour toutes les décisions relatives à l'adoption de sanctions dans le cadre de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC), conformément à l'article 24, paragraphe 1, du traité sur l'Union européenne, afin que les intérêts nationaux et les priorités de politique***

étrangère des différents États membres ne soient pas affectés contre leur volonté; met en garde contre le fait que toute évolution vers le vote à la majorité qualifiée dans le cadre du régime mondial de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme constitue une remise en cause directe de la souveraineté des États membres et de la nature intergouvernementale de l'action extérieure de l'Union; met également en garde contre un recours ***idéologique ou extensif*** au régime mondial de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme ***qui serait déconnecté des priorités stratégiques fondamentales de l'Union***;

Or. en

Amendement 252
Danilo Della Valle
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. ***se dit une nouvelle fois favorable au recours croissant au régime mondial de*** sanctions ***de l'Union en matière de droits de l'homme, ainsi qu'à d'autres cadres de sanctions ad hoc, comme outil politique essentiel de l'Union pour la promotion de l'état de droit, de la démocratie et des*** droits de l'homme***, qui complète d'autres instruments juridiques; rappelle toutefois les limites et la lenteur du système décisionnel actuel en ce qui concerne l'activation de ces instruments et souligne les lacunes dans les mécanismes d'application qui permettent*** de ***les contourner***;	17. ***constate avec inquiétude l'utilisation frappante par l'Union d'une approche «deux poids, deux mesures, deux mesures» dans le cadre de l'application des*** sanctions ***au titre du régime mondial de sanctions de l'Union en matière de*** droits de l'homme ***(loi Magnitsky de l'Union); déplore le déséquilibre important entre l'adoption de sanctions à l'encontre de plus de 130 personnes et de 37 entités, pour la plupart liées à la Russie, et l'absence de sanctions individuelles formelles à l'encontre de citoyens israéliens responsables du génocide documenté à Gaza; souligne que cette approche incohérente nuit à la crédibilité et à l'efficacité de la politique de l'Union en matière*** de ***droits de l'homme et appelle à***

une application égale et fondée sur des principes des sanctions, indépendamment des considérations géopolitiques;

Or. en

Amendement 253
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. se dit une nouvelle fois favorable au recours croissant au régime mondial de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme, ainsi qu'à d'autres cadres de sanctions ad hoc, comme outil politique essentiel de l'Union pour la promotion de l'état de droit, de la démocratie et des droits de l'homme, qui complète d'autres instruments juridiques; rappelle toutefois les limites et la lenteur du système décisionnel actuel en ce qui concerne l'activation de ces instruments et souligne les lacunes dans les mécanismes d'application qui permettent de les contourner;	17. se dit une nouvelle fois favorable au recours croissant au régime mondial de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme, ainsi qu'à d'autres cadres de sanctions ad hoc, comme outil politique essentiel de l'Union pour la promotion de l'état de droit, de la démocratie et des droits de l'homme, qui complète d'autres instruments juridiques; rappelle toutefois les limites et la lenteur du système décisionnel actuel en ce qui concerne l'activation de ces instruments et souligne les lacunes dans les mécanismes d'application qui permettent de les contourner; ***relève toutefois les difficultés que pose l'exigence d'unanimité lors de l'adoption de sanctions et réitère son appel en faveur de l'introduction du vote à la majorité qualifiée pour les décisions relatives au régime mondial de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme; souligne qu'il est nécessaire d'appliquer complètement les sanctions et de lutter contre leur contournement;***

Or. en

Amendement 254
Bernard Guetta, Hilde Vautmans, Dan Barna, Michał Kobosko

Proposition de résolution

Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. se dit une nouvelle fois favorable au recours croissant au régime mondial de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme, ainsi qu'à d'autres cadres de sanctions ad hoc, comme outil politique essentiel de l'Union pour la promotion de l'état de droit, de la démocratie et des droits de l'homme, qui complète d'autres instruments juridiques; rappelle toutefois les limites et la lenteur du système décisionnel actuel en ce qui concerne l'activation de ces instruments et souligne les lacunes dans les mécanismes d'application qui permettent de les contourner;	17. se dit une nouvelle fois favorable au recours croissant au régime mondial de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme, ainsi qu'à d'autres cadres de sanctions ad hoc, comme outil politique essentiel de l'Union pour la promotion de l'état de droit, de la démocratie et des droits de l'homme, qui complète d'autres instruments juridiques; ***invite l'Union et ses États membres à élargir le champ d'application du régime mondial de sanctions de l'UE en matière de droits de l'homme (loi Magnitsky de l'UE) et à y inclure les actes de corruption, comme le Parlement l'a déjà demandé à plusieurs reprises;*** rappelle toutefois les limites et la lenteur du système décisionnel actuel en ce qui concerne l'activation de ces instruments et souligne les lacunes dans les mécanismes d'application qui permettent de les contourner;

Or. en

Amendement 255
Catarina Vieira
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. se dit une nouvelle fois favorable au recours croissant au régime mondial de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme, ainsi qu'à d'autres cadres de sanctions ad hoc, comme outil politique essentiel de l'Union pour la promotion de l'état de droit, de la démocratie et des droits de l'homme, qui complète d'autres instruments juridiques; rappelle toutefois les limites et la lenteur du système	17. se dit une nouvelle fois favorable au recours croissant au régime mondial de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme, ainsi qu'à d'autres cadres de sanctions ad hoc, comme outil politique essentiel de l'Union pour la promotion de l'état de droit, de la démocratie et des droits de l'homme, qui complète d'autres instruments juridiques; rappelle toutefois les limites et la lenteur du système

décisionnel actuel en ce qui concerne l'activation de ces instruments et souligne les lacunes dans les mécanismes d'application qui permettent de les contourner;	décisionnel actuel en ce qui concerne l'activation de ces instruments et souligne les lacunes dans les mécanismes d'application qui permettent de les contourner ***et souligne dès lors la nécessité d'introduire un vote à la majorité qualifiée pour l'adoption de sanctions au titre de ce régime***;

Or. en

Amendement 256
Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. invite le Conseil à appliquer des sanctions ciblées dans le cadre du régime mondial de sanctions de l'UE en matière de droits de l'homme à l'encontre des personnes, groupes ou entités responsables d'avoir orchestré ou financé des actes de persécution religieuse et de violence à l'encontre des communautés chrétiennes, en particulier dans des pays tels que le Nigeria, le Pakistan, l'Irak, l'Iran, l'Afghanistan, le Burkina Faso et la Somalie; constate avec une profonde inquiétude la montée de l'extrémisme religieux au niveau mondial, y compris le fondamentalisme islamique; condamne fermement toutes les formes de violence commises par ces groupes à l'encontre des chrétiens et d'autres minorités religieuses; déplore la profanation et la destruction d'églises, de temples et de lieux sacrés; rappelle que l'Union partage un héritage chrétien et doit prendre clairement position face à de telles attaques;

Or. en

Amendement 257
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. condamne les graves violations des droits de l'homme et les actes de violence commis par la Fédération de Russie, y compris les attaques délibérées contre des civils en Ukraine, la déportation forcée d'enfants, le recours systématique à la torture et les violences sexuelles; demande l'utilisation immédiat et ciblé du régime mondial de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme (loi Magnitsky de l'Union) à l'encontre de fonctionnaires, commandants militaires, juges et propagandistes russes directement impliqués dans ces crimes ou complices de ceux-ci; exhorte le Conseil et la Commission à renforcer l'application des sanctions existantes, à fermer les voies de contournement transitant par des pays tiers et à étendre les listes aux entités fournissant des drones, des missiles et des technologies de surveillance utilisés par la Russie pour commettre de tels abus;

Or. en

Amendement 258
Rihards Kols

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. demande l'extension et l'automatisation du régime mondial de sanctions en matière de droits de l'homme (loi Magnitsky de l'Union) sur la base

d'abus documentés, de décisions de justice pertinentes et de décisions internationales; insiste pour que l'activation des sanctions ne repose pas uniquement sur un consensus politique au sein du Conseil et que les décisions des juridictions, y compris de la Cour européenne des droits de l'homme, soient reconnues comme des bases juridiques valables pour l'inclusion; demande l'alignement obligatoire des États membres sur le régime et la coordination de son application afin de prévenir le contournement des sanctions;

Or. en

Amendement 259
Emmanouíl Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. déplore l'absence totale d'initiatives visant à soutenir les citoyens chypriotes, tels que Titina Loizidou, qui ont été expulsés des territoires occupés de la République de Chypre par l'armée d'occupation turque, dont les affaires ont, à juste titre, obtenu gain de cause à plusieurs reprises en justice;

Or. el

Amendement 260
Jorge Martín Frías, Hermann Tertsch

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. constate que l'incapacité de

l'Union à influencer les pays qui ne respectent pas les politiques fondamentales en matière de droits de l'homme s'explique, en partie, par son incapacité à imposer des sanctions et à suspendre immédiatement toute aide financière à ces pays;

Or. es

Amendement 261
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. demande l'inscription systématique sur la liste au titre du régime mondial de sanctions en matière de droits de l'homme des auteurs d'actes de répression transnationale, y compris ceux ciblant les citoyens et résidents, les journalistes et les communautés de la diaspora de l'Union;

Or. en

Amendement 262
Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone, Thierry Mariani

Proposition de résolution
Paragraphe 17 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 ter. exhorte les États membres à exercer une pression diplomatique, économique et politique coordonnée sur les pays tiers qui refusent systématiquement de réadmettre leurs ressortissants ayant commis des infractions au sein de l'Union et faisant

l'objet d'une décision définitive de retour ou d'éloignement; souligne que la conclusion et la mise en œuvre d'accords de coopération, de partenariats commerciaux, de mesures de facilitation ou de libéralisation en matière de visas et d'aide financière ou au développement devraient être explicitement subordonnées à une coopération efficace et durable dans le domaine de la réadmission; demande, à cet égard à une coordination renforcée, un partage d'informations et des mesures opérationnelles conjointes entre les États membres afin de garantir la cohérence et l'efficacité dans l'application des politiques en matière de retour et de réadmission; invite le Conseil à envisager l'application de sanctions ciblées, notamment dans le cadre du régime mondial de sanctions de l'UE en matière de droits de l'homme, à l'encontre des pays ou des fonctionnaires qui font obstacle aux obligations de réadmission et compromettent ainsi l'état de droit et la sécurité publique au sein de l'Union;

Or. en

Amendement 263
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 17 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 ter. demande l'application cohérente de sanctions ciblées à l'encontre des personnes responsables de graves violations des droits de l'homme dans les territoires occupés de Géorgie et d'Ukraine, en s'inspirant de l'adoption par la Géorgie de la «liste Otkhozoria-Tatunashvili» en 2018, sur laquelle figuraient les noms des auteurs de violations graves; souligne que l'Union devrait étendre l'utilisation de son régime

mondial de sanctions en matière de droits de l'homme (loi Magnitsky de l'Union) afin d'y inclure ces personnes et de garantir ainsi l'obligation de rendre des comptes, de prévenir l'impunité et de renforcer les efforts internationaux visant à décourager de nouvelles violations;

Or. en

Amendement 264
Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone, Thierry Mariani

Proposition de résolution
Paragraphe 17 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 quater. invite le Conseil et les États membres à renforcer la pression diplomatique et opérationnelle exercée sur les autorités maliennes afin de garantir leur pleine coopération en matière de retour et de réadmission des ressortissants maliens résidant illégalement dans l'Union; souligne que l'aide au développement, la politique en matière de visas et la coopération financière devraient être subordonnées au respect effectif et durable des obligations en matière de retour; invite le Conseil à envisager l'application de mesures restrictives ciblées dans le cadre du régime mondial de sanctions de l'UE en matière de droits de l'homme ou d'autres instruments pertinents en cas d'obstruction continue ou de refus de coopérer en matière de retour et de migration, comme l'a déjà demandé le Parlement dans sa résolution RC-B10-0291/2025;

Or. en

Amendement 265
Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone, Thierry Mariani

Proposition de résolution
Paragraphe 17 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 quinquies. condamne les violations des droits fondamentaux des femmes perpétrées dans le monde entier, et en particulier les violences perpétrées dans le contexte de conflits, telles que le recours au viol et à la violence sexuelle comme arme de guerre; condamne les pratiques de mutilations génitales féminines, les meurtres d'honneur et les mariages d'enfants et forcés, qui sont particulièrement répandus dans les communautés islamiques, et souligne la nécessité de poursuivre les efforts visant à les éradiquer entièrement;

Or. en

Amendement 266
Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone, Thierry Mariani

Proposition de résolution
Paragraphe 17 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 sexies. relève avec inquiétude la montée de l'antisémitisme dans le monde;

Or. en

Amendement 267
Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone, Thierry Mariani

Proposition de résolution

Paragraphe 17 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 septies. constate avec inquiétude que le «wokisme» et la culture de l'effacement qui en résulte accroissent les divisions au sein de la société, découragent le discours libre et franc, aboutissent à une vision réductrice de l'histoire, encouragent la censure et le révisionnisme historique, et limitent inévitablement la liberté d'expression;

Or. en

Amendement 268
Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone, Thierry Mariani

Proposition de résolution
Paragraphe 17 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 octies. réaffirme son opposition aux diverses formes de traite des êtres humains et à l'exploitation des femmes, notamment l'exploitation de la gestation pour autrui, du mariage forcé et de l'adoption illégale; encourage les États membres à condamner et à combattre ces pratiques; salue l'initiative de la Déclaration de Casablanca, un groupe international d'experts, de chercheurs, de juristes et de médecins qui ont élaboré une proposition de convention internationale pour l'interdiction mondiale de la gestation pour autrui;

Or. en

Amendement 269
Bernard Guetta, Hilde Vautmans, Dan Barna, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Sous-titre 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	est extrêmement préoccupé par la restriction continue de l'espace dévolu à la société civile et par l'augmentation des menaces qui pèsent sur le travail des défenseurs des droits de l'homme et des membres des OSC, ainsi que sur leurs familles, entourages et avocats, et juge particulièrement préoccupants les moyens de plus en plus sophistiqués utilisés pour les persécuter; condamne fermement leur détention arbitraire et leur assassinat; déplore le harcèlement des OSC au moyen de dispositions législatives, telles que les lois sur les agents extérieurs et d'autres lois semblables, ainsi que d'autres restrictions auxquelles les OSC sont confrontées;

Or. en

Amendement 270
Francisco Assis, Nacho Sánchez Amor, Chloé Ridel, Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. se félicite qu'en 2024, le mécanisme pour les défenseurs des droits de l'homme, financé au titre du programme thématique «Droits de l'homme et démocratie» de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale – L'Europe dans le monde, ait soutenu 10 050 défenseurs des droits de l'homme considérés comme gravement menacés, dont 51 % étaient des femmes, et ait apporté un soutien à plus de 700 journalistes en danger dans 60 pays au cours de la même période;	18. se félicite qu'en 2024, le mécanisme pour les défenseurs des droits de l'homme, financé au titre du programme thématique «Droits de l'homme et démocratie» de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale – L'Europe dans le monde, ait soutenu 10 050 défenseurs des droits de l'homme considérés comme gravement menacés, dont 51 % étaient des femmes, et ait apporté un soutien à plus de 700 journalistes en danger dans 60 pays au cours de la même période; ***regrette que les fonds alloués à ProtectDefenders ne***

soient pas suffisants pour répondre aux besoins;

Or. en

Amendement 271
Silvia Sardone, Roberto Vannacci, Susanna Ceccardi, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. ***se félicite*** qu'en 2024, le mécanisme pour les défenseurs des droits de l'homme, financé au titre du programme thématique «Droits de l'homme et démocratie» de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale – L'Europe dans le monde, ait soutenu 10 050 défenseurs des droits de l'homme considérés comme gravement menacés, dont 51 % étaient des femmes, et ait apporté un soutien à plus de 700 journalistes en danger dans 60 pays au cours de la même période;	18. ***prend note du fait*** qu'en 2024, le mécanisme pour les défenseurs des droits de l'homme, financé au titre du programme thématique «Droits de l'homme et démocratie» de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale – L'Europe dans le monde, ait soutenu 10 050 défenseurs des droits de l'homme considérés comme gravement menacés, dont 51 % étaient des femmes, et ait apporté un soutien à plus de 700 journalistes en danger dans 60 pays au cours de la même période;

Or. en

Amendement 272
Emmanouíl Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. déplore l'absence d'une politique européenne décisive en faveur de la stabilité, de la paix et des droits de l'homme en Libye et en Syrie, deux États limitrophes de l'Union européenne par voie maritime et responsables d'une grande partie des flux migratoires illégaux vers l'Union;

Or. el

Amendement 273
Emmanouíl Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 ter. exprime sa solidarité envers les chrétiens, les Kurdes, les Alaouites et les Druzes persécutés en Syrie; souligne l'importance de leur autoprotection et de l'intervention d'États tiers pour les protéger du gouvernement actuel non élu, composé principalement d'islamistes extrémistes;

Or. el

Amendement 274
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. salue la mise à jour, en 2024, du manuel du code des visas de l'Union, qui visait à préciser le traitement flexible des dossiers des défenseurs des droits de l'homme afin d'accélérer les demandes de visa de court séjour pour les personnes en danger; regrette cependant que les procédures permettant aux défenseurs des droits de l'homme d'accéder à la protection internationale ou humanitaire, telles que les visas, soient trop souvent lourdes et ne soient pas adaptées à leurs besoins spécifiques, en particulier pour poursuivre leur travail en matière de droits de l'homme à l'étranger, et déplore que des retards graves et préjudiciables se	***supprimé***

soient produits dans la délivrance des visas;

Or. en

Amendement 275
Silvia Sardone, Roberto Vannacci, Susanna Ceccardi, António Tânger Corrêa, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. ***salue la mise à jour, en 2024, du manuel du code des visas de l'Union, qui visait à préciser le traitement flexible des dossiers des défenseurs des droits de l'homme afin d'accélérer les demandes de visa de court séjour pour les personnes en danger; regrette cependant*** que les procédures permettant aux défenseurs des droits de l'homme d'accéder à la protection internationale ou humanitaire, telles que les visas, ***soient trop souvent lourdes et ne soient pas adaptées à leurs besoins spécifiques, en particulier pour poursuivre leur travail en matière de droits de l'homme à l'étranger, et déplore que des retards graves et préjudiciables se soient produits dans la délivrance des visas***;	19. ***demande*** que les procédures permettant aux défenseurs des droits de l'homme d'accéder à la protection internationale ou humanitaire, telles que les visas, ***soient plus restrictives, traçables et contrôlées***;

Or. en

Amendement 276
Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone, Thierry Mariani

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. ***salue*** la mise à jour, en 2024, du	19. ***prend note de*** la mise à jour,

manuel du code des visas de l'Union, qui visait à préciser le traitement flexible des dossiers des défenseurs des droits de l'homme afin d'accélérer les demandes de visa de court séjour pour les personnes en danger; ***regrette cependant que les procédures permettant aux défenseurs des droits de l'homme d'accéder à la protection internationale ou humanitaire, telles que les visas, soient trop souvent lourdes et ne soient pas adaptées à leurs besoins spécifiques, en particulier pour poursuivre leur travail en matière de droits de l'homme à l'étranger, et déplore que des retards graves et préjudiciables se soient produits dans la délivrance des visas;***	en 2024, du manuel du code des visas de l'Union, qui visait à préciser le traitement flexible des dossiers des défenseurs des droits de l'homme afin d'accélérer les demandes de visa de court séjour pour les personnes en danger;

Or. en

Amendement 277
Alice Teodorescu Måwe

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. salue la mise à jour, en 2024, du manuel du code des visas de l'Union, qui visait à préciser le traitement flexible des dossiers des défenseurs des droits de l'homme afin d'accélérer les demandes de visa de court séjour pour les personnes en danger; regrette cependant que les procédures permettant aux défenseurs des droits de l'homme d'accéder à la protection internationale ou humanitaire, telles que les visas, soient trop souvent lourdes et ne soient pas adaptées à leurs besoins spécifiques, en particulier pour poursuivre leur travail en matière de droits de l'homme à l'étranger, et déplore que des retards graves et préjudiciables se soient produits dans la délivrance des visas;	19. salue la mise à jour, en 2024, du manuel du code des visas de l'Union, qui visait à préciser le traitement flexible des dossiers des défenseurs des droits de l'homme afin d'accélérer les demandes de visa de court séjour pour les personnes en danger; regrette cependant que les procédures permettant aux défenseurs des droits de l'homme d'accéder à la protection internationale ou humanitaire, telles que les visas, soient trop souvent lourdes et ne soient pas adaptées à leurs besoins spécifiques, en particulier pour poursuivre leur travail en matière de droits de l'homme à l'étranger, et déplore que des retards graves et préjudiciables se soient produits dans la délivrance des visas; ***rappelle l'importance cruciale d'une mise en œuvre complète et cohérente par les***

États membres des évaluations de la sécurité et des risques prévues dans le code des visas, en veillant à ce que tous les demandeurs soient dûment comparés aux bases de données pertinentes et à ce qu'une attention particulière soit accordée aux risques potentiels liés à l'immigration clandestine, à l'ordre public ou à la sécurité intérieure; souligne qu'une application rigoureuse et harmonisée de ces contrôles est essentielle pour préserver l'intégrité de l'espace Schengen et préserver la confiance des citoyens dans la politique commune des visas de l'Union;

Or. en

Amendement 278
Francisco Assis, Nacho Sánchez Amor, Chloé Ridel, Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. salue la mise à jour, en 2024, du manuel du code des visas de l'Union, qui visait à préciser le traitement flexible des dossiers des défenseurs des droits de l'homme afin d'accélérer les demandes de visa de court séjour pour les personnes en danger; regrette ***cependant*** que les procédures permettant aux défenseurs des droits de l'homme d'accéder à la protection internationale ou humanitaire, telles que les visas, soient trop souvent lourdes et ne soient pas adaptées à leurs besoins spécifiques, en particulier pour poursuivre leur travail en matière de droits de l'homme à l'étranger, et déplore que des retards graves et préjudiciables se soient produits dans la délivrance des visas;	19. salue la mise à jour, en 2024, du manuel du code des visas de l'Union, qui visait à préciser le traitement flexible des dossiers des défenseurs des droits de l'homme afin d'accélérer les demandes de visa de court séjour pour les personnes en danger; regrette ***l'absence de suivi de la mise en œuvre du manuel révisé et souligne la nécessité de fournir une formation ciblée aux consulats et aux centres nationaux des visas; regrette*** que les procédures permettant aux défenseurs des droits de l'homme d'accéder à la protection internationale ou humanitaire, telles que les visas, soient trop souvent lourdes et ne soient pas adaptées à leurs besoins spécifiques, en particulier pour poursuivre leur travail en matière de droits de l'homme à l'étranger, et déplore que des retards graves et préjudiciables se soient

produits dans la délivrance des visas;

Or. en

Amendement 279
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. attire l'attention sur l'importance de la collaboration avec les responsables religieux en tant que défenseurs essentiels des droits de l'homme, en reconnaissant qu'ils jouent souvent un rôle actif dans la médiation des conflits, la fourniture d'aide humanitaire et la promotion de la cohésion sociale; souligne que diverses organisations religieuses sont de plus en plus conscientes de la nécessité d'établir des partenariats entre les différentes traditions religieuses, en se concentrant sur des valeurs communes qui unissent plutôt que divisent; rappelle qu'au cœur de la plupart des religions, on trouve des enseignements d'amour, de compassion et de dignité; insiste par conséquent sur l'importance de renforcer le dialogue et les partenariats entre les défenseurs des droits de l'homme laïques et religieux afin de faire progresser la protection des droits de l'homme à l'échelle mondiale;

Or. en

Amendement 280
Jorge Martín Frías, Hermann Tertsch

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

19 bis. est profondément préoccupé par la rhétorique violente de la gauche et de l'extrême gauche, qui a inspiré des attaques contre des militants de la liberté d'expression et des personnalités politiques conservatrices à travers le monde; rappelle, à cet égard, l'attaque meurtrière contre le sénateur colombien Miguel Uribe Turbay le 7 juin 2025 et l'assassinat de l'étatsunien Charlie Kirk le 10 septembre 2025;

Or. es

Amendement 281
Dan Barna, Bernard Guetta, Lucia Yar, Hilde Vautmans, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. souligne le rôle précieux joué par la communauté du prix Sakharov, y compris par l'intermédiaire du programme de bourses Sakharov, afin de contribuer à une meilleure compréhension du phénomène de la répression à l'encontre des défenseurs des droits de l'homme, de ses différentes implications et des moyens possibles d'y faire face, y compris au niveau transnational;

Or. en

Amendement 282
Catarina Vieira
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

19 bis. déplore que les mécanismes de protection des défenseurs des droits de l'homme soient parfois insuffisamment financés ou mal mis en œuvre et souligne l'importance d'adopter une approche globale, collective et préventive dans toutes les interactions avec les pays tiers;

Or. en

Amendement 283
Francisco Assis, Nacho Sánchez Amor, Chloé Ridel, Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. attire l'attention sur le rôle essentiel des délégations de l'Union et des représentations des États membres dans l'observation des procès, les visites en détention et le soutien aux familles et aux avocats des défenseurs des droits de l'homme persécutés;

Or. en

Amendement 284
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 19 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 ter. souligne l'importance de renforcer la coordination entre la politique de l'Union en matière de droits de l'homme et l'action diplomatique du Saint-Siège, en particulier pour ce qui est de faire progresser la paix, de favoriser le dialogue interreligieux, de soutenir la résolution des conflits, de fournir de l'aide humanitaire et de protéger les

droits de l'homme;

Or. en

Amendement 285
Catarina Vieira
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 19 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 ter. s'alarme du financement précaire des défenseurs des droits de l'homme dans le monde entier et demande instamment à l'Union et aux États membres de renforcer leur soutien budgétaire, en garantissant un financement flexible, accessible et à long terme afin de permettre aux défenseurs des droits de l'homme de poursuivre leur travail essentiel dans un contexte de répression croissante;

Or. en

Amendement 286
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 19 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 quater. appelle de ses vœux l'Union européenne à renforcer le dialogue et la coopération structurée avec le patriarcat œcuménique de Constantinople et le patriarcat de Jérusalem en tant qu'autorités religieuses reconnues d'importance mondiale et régionale, en soulignant que cet engagement institutionnel contribuera à promouvoir la paix au Moyen-Orient et à

protéger la liberté religieuse et les droits de l'homme;

Or. en

Amendement 287
Catarina Vieira
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 19 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 quater. souligne la multiplication des menaces transnationales à l'encontre des défenseurs des droits de l'homme, des journalistes, des militants de la société civile et des opposants politiques, y compris de la part des autorités nationales ou d'intermédiaires au sein des États membres;

Or. en

Amendement 288
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 19 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 quinquies. souligne que la métropole de Bessarabie a toujours et sans équivoque exprimé son soutien à l'intégration européenne de la République de Moldavie et à la protection des droits de l'homme et des valeurs européennes[2 bis]; attire, avec une profonde inquiétude, l'attention sur les graves violences et les violations des droits de l'homme auxquelles est confronté le clergé de la métropole de Bessarabie dans l'exercice de ses libertés fondamentales et

pour la défense de ces principes; rappelle, en particulier, l'incident survenu le 15 juillet 2025 à l'église «Nativité de Marie» de Grinăuți (Rîșcani), où le prêtre Constantin Turtureanu, ainsi que son épouse et son fils, ont été violemment agressés et expulsés de leur paroisse après avoir rejoint la métropole de Bessarabie, dans une attaque qui aurait été orchestrée par le groupe pro-russe Șor, représenté par Victoria Furtună, dirigeante du mouvement «Victory», sans intervention des prêtres et des agents de police présents[3a]; souligne en outre que tous les membres du clergé qui défendent les droits de l'homme et la liberté de religion ou de conviction doivent être reconnus et protégés en tant que défenseurs des droits de l'homme;

2 bis

https://www.moldpres.md/eng/society/metropolitan-see-of-bessarabia-reaffirms-support-for-moldova-s-european-path-metropolitan-petru-meets-with-european-commissioner-for-enlargement.

3 bis

https://cotidianul.md/en/9021/Scandal-in-Grinauti%3A-Priests-of-the-Metropolitanate-of-Moldova-resorted-to-bribery-and-refuse-to-cede-the-church-in-the-village-that-recently-passed-to-the-Metropolitanate-of-Bessarabia/.

Or. en

Amendement 289
Catarina Vieira
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 19 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

	19 quinquies. déplore les attaques continues et sophistiquées dont font l'objet les défenseuses des droits de l'homme – y compris des assassinats, du harcèlement, des campagnes de diffamation et des intimidations – dans le but de réduire au silence leurs voix; constate que les dirigeants politiques se montrent incapables de les protéger et, parfois, encouragent les mouvements anti-genre; invite l'Union et les États membres à renforcer le soutien apporté aux organisations de défense des droits des femmes, aux organisations féministes et aux organisations de terrain et à prévoir un financement spécifique pour ces organisations;

Or. en

Amendement 290
Silvia Sardone, Roberto Vannacci, Susanna Ceccardi, António Tânger Corrêa, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. salue les efforts déployés par l'Union pour parrainer ou soutenir des résolutions au Conseil des droits de l'homme des Nations unies et à l'Assemblée générale des Nations unies; est préoccupé par le fait que les récentes décisions de pays tiers de réduire les financements destinés au Conseil des droits de l'homme ont déjà des répercussions tangibles sur sa capacité à mener sa mission à bien;	***supprimé***

Or. en

Amendement 291
Arkadiusz Mularczyk, Marion Maréchal, Emmanouil Fragkos

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. salue les efforts déployés par l'Union pour parrainer ou soutenir des résolutions au Conseil des droits de l'homme des Nations unies et à l'Assemblée générale des Nations unies; ***est préoccupé par le fait que les récentes décisions de pays tiers de réduire les financements destinés au Conseil des droits de l'homme ont déjà des répercussions tangibles sur sa capacité à mener sa mission à bien;***	20. salue les efforts déployés par l'Union pour parrainer ou soutenir des résolutions au Conseil des droits de l'homme des Nations unies et à l'Assemblée générale des Nations unies;

Or. en

Amendement 292
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. salue les efforts déployés par l'Union pour parrainer ou soutenir des résolutions au Conseil des droits de l'homme des Nations unies et à l'Assemblée générale des Nations unies; ***est préoccupé par le fait que les récentes décisions de pays tiers de réduire les financements destinés au Conseil des droits de l'homme ont déjà des répercussions tangibles sur sa capacité à mener sa mission à bien;***	20. salue les efforts déployés par l'Union pour parrainer ou soutenir des résolutions au Conseil des droits de l'homme des Nations unies et à l'Assemblée générale des Nations unies;

Or. en

Amendement 293
Rima Hassan, Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. salue les efforts déployés par l'Union pour parrainer ou soutenir des résolutions au Conseil des droits de l'homme des Nations unies et à l'Assemblée générale des Nations unies; est préoccupé par le fait que les récentes décisions de pays tiers de réduire les financements destinés au Conseil des droits de l'homme ont déjà des répercussions tangibles sur ***sa*** capacité à mener ***sa*** mission à bien;	20. salue les efforts déployés par l'Union pour parrainer ou soutenir des résolutions au Conseil des droits de l'homme des Nations unies et à l'Assemblée générale des Nations unies; est préoccupé par le fait que les récentes décisions de pays tiers de réduire les financements destinés au Conseil des droits de l'homme ***et au système des Nations unies*** ont déjà des répercussions tangibles sur ***leur*** capacité à mener ***leur*** mission à bien;

Or. en

Amendement 294
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. invite la Fédération de Russie, en tant qu'État successeur légal de l'Union soviétique, à admettre et à assumer pleinement sa responsabilité dans les violations généralisées des droits de l'homme commises sous le régime soviétique, y compris les déportations de masse, le travail forcé, les nationalisations illégales et la répression systémique; souligne que la Fédération de Russie a la responsabilité tant juridique que morale d'indemniser non seulement les victimes et leurs descendants, mais aussi les États successeurs des anciennes républiques soviétiques pour les dommages collectifs subis du fait des politiques soviétiques; invite les États des anciennes républiques soviétiques à restituer les propriétés illégalement confisquées ou, lorsque la

restitution en nature n'est pas possible, à fournir une indemnisation juste et adéquate aux propriétaires légitimes et à leurs descendants, et à donner suite à leurs demandes légitimes de réparation à l'encontre de la Fédération de Russie; prie instamment l'Union européenne et ses États membres de soutenir activement ce processus et de saisir toutes les enceintes internationales concernées, y compris les Nations unies et les autres institutions internationales compétentes;

Or. en

Amendement 295
Arkadiusz Mularczyk, Emmanouil Fragkos

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. se félicite que le Conseil de l'Europe ait été en première ligne pour répondre aux préoccupations et faire progresser l'établissement de normes mondiales dans plusieurs domaines liés aux droits de l'homme, tels que la liberté académique, la protection des avocats et des journalistes, l'IA et les droits de l'homme;	21. se félicite que le Conseil de l'Europe ait été en première ligne pour répondre aux préoccupations et faire progresser l'établissement de normes mondiales dans plusieurs domaines liés aux droits de l'homme, tels que la liberté académique, la protection des avocats et des journalistes, ***les réparations de guerre et la réconciliation (y compris les réparations non résolues relatives à la Seconde Guerre mondiale),*** l'IA et les droits de l'homme;

Or. en

Amendement 296
Francisco Assis, Nacho Sánchez Amor, Chloé Ridel, Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. se félicite que le Conseil de l'Europe ait été en première ligne pour répondre aux préoccupations et faire progresser l'établissement de normes mondiales dans plusieurs domaines liés aux droits de l'homme, tels que la liberté académique, la protection des avocats et des journalistes, l'IA et les droits de l'homme;	21. se félicite que le Conseil de l'Europe ait été en première ligne pour répondre aux préoccupations et faire progresser l'établissement de normes mondiales dans plusieurs domaines liés aux droits de l'homme, tels que ***l'élimination de la violence sexiste,*** la liberté académique, la protection des avocats et des journalistes, l'IA et les droits de l'homme;

Or. en

Amendement 297
Silvia Sardone, Roberto Vannacci, Susanna Ceccardi, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. ***se félicite*** que le Conseil de l'Europe ***ait*** été en première ligne pour répondre aux préoccupations et faire progresser l'établissement de normes mondiales dans plusieurs domaines liés aux droits de l'homme, tels que la liberté académique, la protection des avocats et des journalistes, l'IA et les droits de l'homme;	21. ***prend note du fait*** que le Conseil de l'Europe ***a*** été en première ligne pour répondre aux préoccupations et faire progresser l'établissement de normes mondiales dans plusieurs domaines liés aux droits de l'homme, tels que la liberté académique, la protection des avocats et des journalistes, l'IA et les droits de l'homme;

Or. en

Amendement 298
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. réaffirme le soutien résolu de l'Union à la Cour internationale de

justice et à la Cour pénale internationale en tant qu'organismes juridictionnels essentiels, indépendants et impartiaux en cette période particulièrement difficile pour la justice internationale;

Or. en

Amendement 299
Catarina Vieira
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. se félicite de la continuité du soutien financier de l'Union à la CPI dans un contexte particulièrement difficile pour la justice internationale; déplore que la loi de blocage de l'Union n'ait pas encore été activée pour protéger la CPI des effets extraterritoriaux des sanctions;	22. se félicite de la continuité du soutien financier de l'Union à la CPI dans un contexte particulièrement difficile pour la justice internationale; déplore que la loi de blocage de l'Union n'ait pas encore été activée pour protéger la CPI des effets extraterritoriaux des sanctions; ***est profondément préoccupé par le fait que la Cour pénale internationale, ses fonctionnaires et ses partenaires de coopération sont confrontés à des menaces ou à des attaques et condamne toute tentative de fonctionnaires de l'État ou d'autres personnes de discréditer ses décisions; souligne qu'il importe que l'Union continue de soutenir la CPI et la Cour internationale de justice en ces temps difficiles;***

Or. en

Amendement 300
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. se félicite de la continuité du soutien financier de l'Union à la CPI dans un contexte particulièrement difficile pour la justice internationale; déplore que la loi de blocage de l'Union n'ait pas encore été activée pour protéger la CPI des effets extraterritoriaux des sanctions;	22. se félicite de la continuité du soutien financier de l'Union à la CPI dans un contexte particulièrement difficile pour la justice internationale; déplore que la loi de blocage de l'Union n'ait pas encore été activée pour protéger la CPI des effets extraterritoriaux des sanctions; ***demande à l'Union et à ses États membres de protéger la Cour internationale de justice, ses fonctionnaires et ceux qui coopèrent avec elle contre les menaces et les attaques;***

Or. en

Amendement 301
Arkadiusz Mularczyk, Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. se félicite de la continuité du soutien financier de l'Union à la CPI dans un contexte particulièrement difficile pour la justice internationale; ***déplore que la loi de blocage de l'Union n'ait pas encore été activée pour protéger la CPI des effets extraterritoriaux des sanctions;***	22. se félicite de la continuité du soutien financier de l'Union à la CPI dans un contexte particulièrement difficile pour la justice internationale;

Or. en

Amendement 302
Alice Teodorescu Måwe

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. se félicite de la continuité du soutien financier de l'Union à la CPI dans	22. se félicite de la continuité du soutien financier de l'Union à la CPI dans

un contexte particulièrement difficile pour la justice internationale; déplore que la loi de blocage de l'Union n'ait pas encore été activée pour protéger la CPI des effets extraterritoriaux des sanctions;	un contexte particulièrement difficile pour la justice internationale; déplore que la loi de blocage de l'Union n'ait pas encore été activée pour protéger la CPI des effets extraterritoriaux des sanctions; ***est profondément préoccupé par la politisation de la CPI, car cela risquerait de saper la confiance dans la CPI en tant qu'institution fonctionnelle;***

Or. en

Amendement 303
Silvia Sardone, Roberto Vannacci, Susanna Ceccardi, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. ***se félicite*** de la continuité du soutien financier de l'Union à la CPI dans un contexte particulièrement difficile pour la justice internationale; ***déplore que la loi de blocage de l'Union n'ait pas encore été activée pour protéger la CPI des effets extraterritoriaux des sanctions;***	22. ***prend note*** de la continuité du soutien financier de l'Union à la CPI dans un contexte particulièrement difficile pour la justice internationale;

Or. en

Amendement 304
Jorge Martín Frías, Hermann Tertsch

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. constate avec inquiétude le manque d'impartialité de la Cour pénale internationale, qui a suscité des doutes et des critiques croissants de la part de divers États et acteurs internationaux quant à l'égalité de traitement et à l'application uniforme de la justice;

Amendement 305
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. est conscient de l'intérêt d'harmoniser les approches en matière de protection et de promotion des droits de l'homme dans l'ensemble des institutions et organes de l'Union et des représentations des États membres engagés dans l'action extérieure, en premier lieu dans les ambassades des États membres et les délégations de l'Union dans les pays tiers, mais met en avant combien il importe aussi d'exploiter pleinement le potentiel du Parlement; souligne que les approches flexibles et coordonnées devraient rester inclusives afin de permettre au système institutionnel d'équilibre des pouvoirs de l'Union de fonctionner pleinement; met l'accent sur le fait que le Parlement joue un rôle important dans la défense des valeurs de l'Union et des droits de l'homme, par exemple au moyen de la diplomatie parlementaire, des dialogues interparlementaires et des résolutions; prend acte des travaux en cours dans plusieurs pays dans le cadre de l'initiative «Équipe Europe pour la démocratie»; estime qu'une collaboration renforcée entre le groupe de soutien à la démocratie et de coordination des élections du Parlement, les directions générales compétentes de la Commission et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) contribuerait grandement aux activités de soutien à la démocratie dans les pays tiers;	23. est conscient de l'intérêt d'harmoniser les approches en matière de protection et de promotion des droits de l'homme dans l'ensemble des institutions et organes de l'Union et des représentations des États membres engagés dans l'action extérieure, en premier lieu dans les ambassades des États membres et les délégations de l'Union dans les pays tiers, mais met en avant combien il importe aussi d'exploiter pleinement le potentiel du Parlement; souligne que les approches flexibles et coordonnées devraient rester inclusives afin de permettre au système institutionnel d'équilibre des pouvoirs de l'Union de fonctionner pleinement; met l'accent sur le fait que le Parlement joue un rôle important dans la défense des valeurs de l'Union et des droits de l'homme, par exemple au moyen de la diplomatie parlementaire, des dialogues interparlementaires et des résolutions***, en encourageant la médiation ainsi qu'une culture du dialogue et du compromis, en particulier parmi les jeunes dirigeants politiques, et en renforçant la position des femmes parlementaires, des défenseurs des droits de l'homme et des représentants de la société civile et des médias indépendants; demande une nouvelle fois à la Commission de poursuivre et d'étendre ses activités dans ces domaines en apportant un soutien accru aux organes de l'Union***; prend acte des travaux en cours dans plusieurs pays dans le cadre de l'initiative «Équipe Europe pour la démocratie»; estime qu'une collaboration

renforcée entre le groupe de soutien à la démocratie et de coordination des élections du Parlement, les directions générales compétentes de la Commission et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) contribuerait grandement aux activités de soutien à la démocratie dans les pays tiers;

Or. en

Amendement 306
Nacho Sánchez Amor, Francisco Assis

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. est conscient de l'intérêt d'harmoniser les approches en matière de protection et de promotion des droits de l'homme dans l'ensemble des institutions et organes de l'Union et des représentations des États membres engagés dans l'action extérieure, en premier lieu dans les ambassades des États membres et les délégations de l'Union dans les pays tiers, mais met en avant combien il importe aussi d'exploiter pleinement le potentiel du Parlement; souligne que les approches flexibles et coordonnées devraient rester inclusives afin de permettre au système institutionnel d'équilibre des pouvoirs de l'Union de fonctionner pleinement; met l'accent sur le fait que le Parlement joue un rôle important dans la défense des valeurs de l'Union et des droits de l'homme, par exemple au moyen de la diplomatie parlementaire, des dialogues interparlementaires et des résolutions, prend acte des travaux en cours dans plusieurs pays dans le cadre de l'initiative «Équipe Europe pour la démocratie»; estime qu'une collaboration renforcée entre le groupe de soutien à la démocratie et de coordination des élections du Parlement,	23. est conscient de l'intérêt d'harmoniser les approches en matière de protection et de promotion des droits de l'homme dans l'ensemble des institutions et organes de l'Union et des représentations des États membres engagés dans l'action extérieure, en premier lieu dans les ambassades des États membres et les délégations de l'Union dans les pays tiers, mais met en avant combien il importe aussi d'exploiter pleinement le potentiel du Parlement***; exige que les ambassades des États membres s'engagent de manière plus affirmée dans la défense et la promotion des droits de l'homme dans les pays tiers, sans les subordonner à la promotion d'intérêts commerciaux, en soutenant activement le rôle des délégations de l'Union***; souligne que les approches flexibles et coordonnées devraient rester inclusives afin de permettre au système institutionnel d'équilibre des pouvoirs de l'Union de fonctionner pleinement; met l'accent sur le fait que le Parlement joue un rôle important dans la défense des valeurs de l'Union et des droits de l'homme, par exemple au moyen de la diplomatie parlementaire, des

les directions générales compétentes de la Commission et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) contribuerait grandement aux activités de soutien à la démocratie dans les pays tiers;

dialogues interparlementaires et des résolutions, prend acte des travaux en cours dans plusieurs pays dans le cadre de l'initiative «Équipe Europe pour la démocratie»; estime qu'une collaboration renforcée entre le groupe de soutien à la démocratie et de coordination des élections du Parlement, les directions générales compétentes de la Commission et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) contribuerait grandement aux activités de soutien à la démocratie dans les pays tiers;

Or. en

Amendement 307
Rima Hassan, Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. est conscient de l'intérêt d'harmoniser les approches en matière de protection et de promotion des droits de l'homme dans l'ensemble des institutions et organes de l'Union et des représentations des États membres engagés dans l'action extérieure, en premier lieu dans les ambassades des États membres et les délégations de l'Union dans les pays tiers, mais met en avant combien il importe aussi d'exploiter pleinement le potentiel du Parlement; souligne que les approches flexibles et coordonnées devraient rester inclusives afin de permettre au système institutionnel d'équilibre des pouvoirs de l'Union de fonctionner pleinement; met l'accent sur le fait que le Parlement joue un rôle important dans la défense des valeurs de l'Union et des droits de l'homme, par exemple au moyen de la diplomatie parlementaire, des dialogues interparlementaires et des résolutions, prend acte des travaux en cours dans	23. ***constate avec inquiétude le manque de cohérence dont fait preuve l'Union dans son action extérieure en matière de droits de l'homme et le cloisonnement croissant des droits de l'homme dans son discours et ses actions;*** est conscient de l'intérêt d'harmoniser les approches en matière de protection et de promotion des droits de l'homme dans l'ensemble des institutions et organes de l'Union et des représentations des États membres engagés dans l'action extérieure, en premier lieu dans les ambassades des États membres et les délégations de l'Union dans les pays tiers, mais met en avant combien il importe aussi d'exploiter pleinement le potentiel du Parlement; souligne que les approches flexibles et coordonnées devraient rester inclusives afin de permettre au système institutionnel d'équilibre des pouvoirs de l'Union de fonctionner pleinement; met l'accent sur le fait que le Parlement joue un rôle important

plusieurs pays dans le cadre de l'initiative «Équipe Europe pour la démocratie»; estime qu'une collaboration renforcée entre le groupe de soutien à la démocratie et de coordination des élections du Parlement, les directions générales compétentes de la Commission et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) contribuerait grandement aux activités de soutien à la démocratie dans les pays tiers;	dans la défense des valeurs de l'Union et des droits de l'homme, par exemple au moyen de la diplomatie parlementaire, des dialogues interparlementaires et des résolutions, prend acte des travaux en cours dans plusieurs pays dans le cadre de l'initiative «Équipe Europe pour la démocratie»; estime qu'une collaboration renforcée entre le groupe de soutien à la démocratie et de coordination des élections du Parlement, les directions générales compétentes de la Commission et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) contribuerait grandement aux activités de soutien à la démocratie dans les pays tiers;
	Or. en

Amendement 308
Nacho Sánchez Amor, Francisco Assis

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. rappelle l'importance des missions d'observation électorale de l'Union pour l'évaluation indépendante et impartiale des processus électoraux qu'elles surveillent; demande la protection des observateurs électoraux internationaux; appelle de ses vœux le suivi de l'adoption et de la mise en œuvre des recommandations de ces missions d'observation électorale dépêchées dans des pays tiers, et demande qu'elles figurent comme un élément essentiel dans les relations entre l'Union et les pays tiers concernés; souligne que la contribution du Parlement à ces missions, ainsi qu'à l'élaboration et à l'amélioration de leur méthode, constitue une dimension essentielle de son action extérieure; constate qu'il est plus en plus fréquent que des pays refusent d'inviter l'Union à

observer leurs élections et invite le SEAE à remédier à cette situation; salue le travail du Fonds européen pour la démocratie et réaffirme la nécessité de continuer à renforcer ses activités et ses ressources;

Or. en

Amendement 309
Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. déplore vivement les déclarations de fonctionnaires de l'Union laissant entendre que les droits des minorités ne devraient être protégés qu'au sein de l'Union européenne, et non en dehors de celle-ci, ou après l'ouverture du premier groupe de chapitres, lors des négociations d'adhésion; fait remarquer que les critères de Copenhague exigent clairement des pays candidats qu'ils garantissent le plein respect des droits des minorités dès le début des négociations et que cette obligation est renforcée par le traité sur l'Union européenne, dont l'article 2 consacre les valeurs fondamentales de l'Union, y compris la protection des droits des minorités, et l'article 49 fait de leur application effective une condition préalable à l'adhésion;

Or. en

Amendement 310
Bernard Guetta, Hilde Vautmans, Dan Barna, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. condamne toute mesure ou tentative d'autorisation de la torture et d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, ou d'incitation, de consentement ou d'acquiescement à de telles pratiques, en toutes circonstances; condamne l'utilisation de plus en plus signalée de la torture par des acteurs étatiques dans de nombreux contextes différents, y compris en milieu carcéral et extra-carcéral – sur des prisonniers politiques, entre autres – et dans des situations de conflit dans le monde entier, notamment en violation de la Convention de Genève relative au traitement des prisonniers de guerre;

Or. en

Amendement 311
Bert-Jan Ruissen

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. encourage une évaluation et un suivi minutieux des capacités des délégations de l'Union afin de s'assurer que chacune d'entre elles dispose d'un point de contact désigné pour les cas de violations des droits de l'homme et que des ressources suffisantes sont allouées dans le cadre de ce mandat pour permettre une réaction efficace et opportune; recommande que le personnel des délégations de l'Union soit régulièrement formé sur les lignes directrices existantes de l'Union relatives à des questions spécifiques liées aux droits de l'homme;

Or. en

Amendement 312
Bernard Guetta, Hilde Vautmans, Dan Barna, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 23 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 ter. réaffirme la nécessité de protéger l'espace démocratique de l'Union et l'exercice des libertés fondamentales dans cet espace, en particulier des libertés de réunion et d'association; met l'accent sur la répression de plus en plus violente des manifestations et des rassemblements pacifiques au sein de l'espace de l'Union dévolu à la société civile, avec des cas de torture et de mauvais traitements ayant entraîné des décès et d'autres violations graves;

Or. en

Amendement 313
Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 23 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 ter. constate avec inquiétude que ces déclarations non seulement nuisent à la crédibilité de l'Union européenne, mais envoient également un signal néfaste aux pays partenaires dans lesquels les droits des minorités nationales traditionnelles, ethniques et linguistiques sont systématiquement violés;

Or. en

Amendement 314

Bernard Guetta, Hilde Vautmans, Dan Barna, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 23 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 quater. rappelle son opposition de principe à la peine de mort, qui est irréversible et incompatible avec le droit à la vie et avec l'interdiction de la torture et des traitements cruels, inhumains et dégradants; invite instamment, à cet égard, l'Union à intensifier ses rapports diplomatiques avec les pays qui continuent de pratiquer la peine de mort, en encourageant le dialogue et la coopération sur les questions relatives aux droits de l'homme et en apportant son soutien à l'élaboration de réformes judiciaires qui pourraient, à terme, conduire à son abolition;

Or. en

Amendement 315
Bernard Guetta, Hilde Vautmans, Dan Barna, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 23 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 quinquies. se déclare vivement préoccupé par les restrictions croissantes à la liberté d'expression imposées dans de nombreux pays du monde, en particulier pour les journalistes, au moyen de la censure et de l'autocensure forcée, de lois qualifiées de «lois sur les agents étrangers», ainsi que par le recours abusif aux lois antiterroristes ou de lutte contre la corruption pour museler les journalistes et les groupes de la société civile; demande instamment à l'Union d'apporter son soutien à des médias et à des organes d'information fiables qui

favorisent la responsabilisation des autorités et qui soutiennent les transitions démocratiques, tout en insistant sur la nécessité de préserver les principes du pluralisme, de la transparence et de l'indépendance;

Or. en

Amendement 316
Bernard Guetta, Hilde Vautmans, Dan Barna, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 23 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 sexies. réaffirme son engagement à protéger et à promouvoir la liberté académique en tant que composante essentielle des sociétés ouvertes et démocratiques; attire l'attention sur les attaques contre la liberté académique provenant non seulement de régimes autoritaires et totalitaires, mais aussi de forces extrémistes et populistes dans le monde entier; demande de développer des critères de référence pour la liberté académique dans les classements, procédures et critères universitaires, et d'intégrer ces critères de référence dans les mécanismes institutionnels d'assurance de la qualité;

Or. en

Amendement 317
Arkadiusz Mularczyk, Sebastian Tynkkynen, Emmanouil Fragkos, Marion Maréchal

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. invite la Commission à cesser tout

financement en faveur des organisations islamistes et de toute entité liée à l'islamisme, ainsi que des campagnes qui glorifient ou légitiment le hijab;

Or. en

Amendement 318
Arkadiusz Mularczyk, Sebastian Tynkkynen, Marion Maréchal, Emmanouil Fragkos

Proposition de résolution
Paragraphe 23 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 ter. invite l'Union et ses États membres à restreindre l'entrée dans l'Union et dans les pays membres de l'espace Schengen de ressortissants de pays dont les autorités refusent ou ne sont pas en mesure de coopérer sur des questions d'immigration telles que la vérification des antécédents criminels de leurs ressortissants et la réadmission de leurs ressortissants expulsés; demande que ces mesures restent en place jusqu'à ce qu'une coopération satisfaisante avec les autorités compétentes ait été obtenue et qu'elles s'appliquent aux pays suivants: l'Afghanistan, la Birmanie, le Burundi, la République du Congo, Cuba, la Guinée équatoriale, l'Érythrée, Haïti, l'Iran, le Laos, la Libye, la Sierra Leone, la Somalie, le Soudan, le Tchad, le Togo, le Turkménistan, le Venezuela et le Yémen; invite également l'Union et les États membres de l'espace Schengen à établir et à rendre publique la liste des pays dont, selon eux, les autorités ne coopèrent pas sur les questions d'immigration; demande que cette liste soit révisée et mise à jour régulièrement;

Or. en

Amendement 319
Arkadiusz Mularczyk, Sebastian Tynkkynen, Marion Maréchal, Emmanouil Fragkos

Proposition de résolution
Paragraphe 23 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 ter. demande que, dans les relations avec les pays tiers, la priorité soit donnée à la réadmission des migrants en situation irrégulière et insiste sur l'application du principe de conditionnalité à l'aide au développement;

Or. en

Amendement 320
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. demande à l'Union d'utiliser les outils à sa disposition pour faire face aux défis croissants qui menacent le multilatéralisme afin de garantir que le travail des institutions internationales continue d'être respecté; ***demande à*** l'Union et ***à*** ses États membres ***de renforcer leur soutien politique et financier au travail accompli par les Nations unies; réaffirme qu'il est indispensable que l'Union et ses États membres parlent d'une seule voix*** au sein des enceintes multilatérales; invite les délégations de l'Union à jouer un rôle plus important dans les enceintes multilatérales***, ce pour quoi elles devraient disposer de ressources appropriées***;	24. demande à l'Union d'utiliser les outils à sa disposition pour faire face aux défis croissants qui menacent le multilatéralisme afin de garantir que le travail des institutions internationales continue d'être respecté; ***encourage*** l'Union et ses États membres ***à coopérer*** au sein des enceintes multilatérales; invite les délégations de l'Union à jouer un rôle plus important dans les enceintes multilatérales***; fait remarquer que l'Union et ses États membres apportent collectivement la contribution financière la plus importante au système des Nations unies et qu'ils représentent plus d'un tiers de l'ensemble des contributions financières aux agences, fonds et programmes des Nations unies; observe qu'en 2024, l'UE a fourni environ 3,9 milliards d'euros de contributions volontaires à l'ONU, soit le montant le plus élevé jamais enregistré; demande un***

débat approfondi sur la manière dont l'argent des citoyens des États membres de l'Union est utilisé par les Nations unies ainsi que sur la pertinence de conserver un tel niveau de financement;

Or. en

Amendement 321
Bernard Guetta, Hilde Vautmans, Dan Barna, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. demande à l'Union d'utiliser les outils à sa disposition pour faire face aux défis croissants qui menacent le multilatéralisme afin de garantir que le travail des institutions internationales continue d'être respecté; demande à l'Union et à ses États membres de renforcer leur soutien politique et financier au travail accompli par les Nations unies; réaffirme qu'il est indispensable que l'Union et ses États membres parlent d'une seule voix au sein des enceintes multilatérales; invite les délégations de l'Union à jouer un rôle plus important dans les enceintes multilatérales, ce pour quoi elles devraient disposer de ressources appropriées;	24. demande à l'Union d'utiliser les outils à sa disposition pour faire face aux défis croissants qui menacent le multilatéralisme afin de garantir que le travail des institutions internationales continue d'être respecté; demande à l'Union et à ses États membres de renforcer leur soutien politique et financier au travail accompli par les Nations unies ***et l'ensemble de ses agences, afin de veiller à ce que l'organisation soit à la hauteur de sa mission et de contrer l'influence des régimes autoritaires et totalitaires***; réaffirme qu'il est indispensable que l'Union et ses États membres parlent d'une seule voix au sein des enceintes multilatérales; invite les délégations de l'Union à jouer un rôle plus important dans les enceintes multilatérales, ce pour quoi elles devraient disposer de ressources appropriées;

Or. en

Amendement 322
Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone, Thierry Mariani

Proposition de résolution

Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. demande à l'Union d'utiliser les outils à sa disposition pour faire face aux défis croissants qui menacent le multilatéralisme afin de garantir que le travail des institutions internationales continue d'être respecté; demande à l'Union et à ses États membres de renforcer leur soutien politique ***et financier*** au travail accompli par les Nations unies***; réaffirme qu'il est indispensable que l'Union et ses États membres parlent d'une seule voix au sein des enceintes multilatérales; invite les délégations de l'Union à jouer un rôle plus important dans les enceintes multilatérales, ce pour quoi elles devraient disposer de ressources appropriées***;	24. demande à l'Union d'utiliser les outils à sa disposition pour faire face aux défis croissants qui menacent le multilatéralisme afin de garantir que le travail des institutions internationales continue d'être respecté; demande à l'Union et à ses États membres de renforcer leur soutien politique au travail accompli par les Nations unies;

Or. en

Amendement 323
Catarina Vieira
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. demande à l'Union d'utiliser les outils à sa disposition pour faire face aux défis croissants qui menacent le multilatéralisme afin de garantir que le travail des institutions internationales continue d'être respecté; demande à l'Union et à ses États membres de renforcer leur soutien politique et financier au travail accompli par les Nations unies; réaffirme qu'il est indispensable que l'Union et ses États membres parlent d'une seule voix au sein des enceintes multilatérales; invite les délégations de l'Union à jouer un rôle plus important dans	24. demande à l'Union d'utiliser les outils à sa disposition pour faire face aux défis croissants qui menacent le multilatéralisme afin de garantir que le travail des institutions internationales continue d'être respecté; demande à l'Union et à ses États membres de renforcer leur soutien politique et financier au travail accompli par les Nations unies***, afin de garantir le maintien d'une gouvernance mondiale fondée sur le multilatéralisme***; réaffirme qu'il est indispensable que l'Union et ses États membres parlent d'une seule voix au sein

les enceintes multilatérales, ce pour quoi elles devraient disposer de ressources appropriées;	des enceintes multilatérales; invite les délégations de l'Union à jouer un rôle plus important dans les enceintes multilatérales, ce pour quoi elles devraient disposer de ressources appropriées;

Or. en

Amendement 324
Silvia Sardone, Roberto Vannacci, Susanna Ceccardi, António Tânger Corrêa, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. demande à l'Union d'utiliser les outils à sa disposition pour faire face aux défis croissants qui menacent le multilatéralisme afin de garantir que le travail des institutions internationales continue d'être respecté***; demande à l'Union et à ses États membres de renforcer leur soutien politique et financier au travail accompli par les Nations unies***; réaffirme qu'il est indispensable que l'Union et ses États membres parlent d'une seule voix au sein des enceintes multilatérales; invite les délégations de l'Union à jouer un rôle plus important dans les enceintes multilatérales, ce pour quoi elles devraient disposer de ressources appropriées;	24. demande à l'Union d'utiliser les outils à sa disposition pour faire face aux défis croissants qui menacent le multilatéralisme afin de garantir que le travail des institutions internationales continue d'être respecté; réaffirme qu'il est indispensable que l'Union et ses États membres parlent d'une seule voix au sein des enceintes multilatérales; invite les délégations de l'Union à jouer un rôle plus important dans les enceintes multilatérales, ce pour quoi elles devraient disposer de ressources appropriées;

Or. en

Amendement 325
Alice Teodorescu Måwe

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*

24. demande à l'Union d'utiliser les outils à sa disposition pour faire face aux défis croissants qui menacent le multilatéralisme afin de garantir que le travail des institutions internationales continue d'être respecté; demande à l'Union et à ses États membres de renforcer leur soutien politique et financier au travail accompli par les Nations unies; réaffirme qu'il est indispensable que l'Union et ses États membres parlent d'une seule voix au sein des enceintes multilatérales; invite les délégations de l'Union à jouer un rôle plus important dans les enceintes multilatérales, ce pour quoi elles devraient disposer de ressources appropriées;	24. demande à l'Union d'utiliser les outils à sa disposition pour faire face aux défis croissants qui menacent le multilatéralisme afin de garantir que le travail des institutions internationales continue d'être respecté; demande à l'Union et à ses États membres de renforcer leur soutien politique et financier au travail accompli par les Nations unies***, ainsi qu'à leur réforme***; réaffirme qu'il est indispensable que l'Union et ses États membres parlent d'une seule voix au sein des enceintes multilatérales; invite les délégations de l'Union à jouer un rôle plus important dans les enceintes multilatérales, ce pour quoi elles devraient disposer de ressources appropriées;

Or. en

Amendement 326
Arkadiusz Mularczyk, Emmanouil Fragkos

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. demande à l'Union d'utiliser les outils à sa disposition pour faire face aux défis croissants qui menacent le multilatéralisme afin de garantir que le travail des institutions internationales continue d'être respecté; demande à l'Union et à ses États membres de renforcer leur soutien ***politique et financier*** au travail accompli par les Nations unies; réaffirme qu'il est indispensable que l'Union et ses États membres parlent d'une seule voix au sein des enceintes multilatérales; invite les délégations de l'Union à jouer un rôle plus important dans les enceintes multilatérales, ce pour quoi elles devraient disposer de ressources appropriées;	24. demande à l'Union d'utiliser les outils à sa disposition pour faire face aux défis croissants qui menacent le multilatéralisme afin de garantir que le travail des institutions internationales continue d'être respecté; demande à l'Union et à ses États membres de renforcer leur soutien au travail accompli par les Nations unies; réaffirme qu'il est indispensable que l'Union et ses États membres parlent d'une seule voix au sein des enceintes multilatérales; invite les délégations de l'Union à jouer un rôle plus important dans les enceintes multilatérales, ce pour quoi elles devraient disposer de ressources appropriées;

Or. en

Amendement 327
Davor Ivo Stier

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. invite la Commission à mettre en place un système européen de bourses d'études spécifiquement destiné aux chrétiens persécutés, qui permettrait l'introduction directe de demandes individuelles d'éducation et de formation; souligne que ce programme devrait s'inspirer de l'approche adaptative appliquée aux étudiants ukrainiens dans le cadre d'Erasmus+, qui a consisté à introduire des flexibilités exceptionnelles afin de faciliter l'accès de ces étudiants malgré les perturbations en temps de guerre; demande que des mesures comparables soient envisagées pour les chrétiens persécutés;

Or. en

Amendement 328
Rima Hassan, Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. déplore l'inaction de l'Union européenne face aux attaques non fondées proférées par le gouvernement et l'armée israéliens à l'encontre des Nations unies et, en particulier, de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), de la rapporteuse spéciale des Nations unies sur la situation des droits

de l'homme dans les territoires palestiniens et même du secrétaire général qui a été déclaré persona non grata;

Or. en

Amendement 329
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. condamne la persistance de violations graves des droits de l'homme en Iran, y compris l'augmentation du nombre d'exécutions, de la persécution des femmes et des filles et de la diplomatie de prise d'otages; demande des inscriptions durables sur les listes au titre du régime mondial de sanctions en matière de droits de l'homme, un soutien à la mission d'enquête des Nations unies et des mesures en matière de reddition de comptes; demande instamment la libération de tous les citoyens de l'Union détenus arbitrairement;

Or. en

Amendement 330
Emmanouíl Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. estime que le droit international et les accords internationaux doivent être respectés; estime donc que l'Union devrait commencer à imposer progressivement et de plus en plus des mesures à l'encontre des États qui s'opposent au droit

international et aux intérêts européens qui en découlent;

Or. el

Amendement 331
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 24 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 ter. se déclare profondément préoccupé par les abus qui touchent les Arméniens déplacés du Haut-Karabakh et demande la libération de tous les détenus, la préservation du patrimoine culturel et religieux et l'accès sans entrave des organismes internationaux;

Or. en

Amendement 332
Arkadiusz Mularczyk, Marion Maréchal

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. prie instamment tous les États membres de l'Union, y compris en tant qu'États parties à la charte des Nations unies, au statut de Rome et à la convention européenne des droits de l'homme, de se conformer pleinement aux décisions rendues par les juridictions internationales compétentes; invite l'Union à exhorter les pays tiers, parmi lesquels tout particulièrement ses principaux partenaires et les pays candidats et candidats potentiels, à devenir parties au statut de Rome; demande une nouvelle fois à la	***supprimé***

Commission d'activer d'urgence la loi de blocage afin de protéger la CPI des conséquences des sanctions et de lui permettre de poursuivre ses activités en toute indépendance; demande aux États membres d'appliquer la compétence universelle dans la lutte contre l'impunité;

Or. en

Amendement 333
Silvia Sardone, Roberto Vannacci, Susanna Ceccardi, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. prie instamment tous les États membres de l'Union, y compris en tant qu'États parties à la charte des Nations unies, au statut de Rome et à la convention européenne des droits de l'homme, de se conformer pleinement aux décisions rendues par les juridictions internationales compétentes; invite l'Union à exhorter les pays tiers, parmi lesquels tout particulièrement ses principaux partenaires et les pays candidats et candidats potentiels, à devenir parties au statut de Rome; demande une nouvelle fois à la Commission d'activer d'urgence la loi de blocage afin de protéger la CPI des conséquences des sanctions et de lui permettre de poursuivre ses activités en toute indépendance; demande aux États membres d'appliquer la compétence universelle dans la lutte contre l'impunité;	***supprimé***

Or. en

Amendement 334

Rima Hassan, Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. prie instamment tous les États membres de l'Union, y compris en tant qu'États parties à la charte des Nations unies, au statut de Rome et à la convention européenne des droits de l'homme, de se conformer pleinement aux décisions rendues par les juridictions internationales compétentes; invite l'Union à exhorter les pays tiers, parmi lesquels tout particulièrement ses principaux partenaires et les pays candidats et candidats potentiels, à devenir parties au statut de Rome; demande une nouvelle fois à la Commission d'activer d'urgence la loi de blocage afin de protéger la CPI des conséquences des sanctions et de lui permettre de poursuivre ses activités en toute indépendance; demande aux États membres d'appliquer la compétence universelle dans la lutte contre l'impunité;	25. prie instamment tous les États membres de l'Union, y compris en tant qu'États parties à la charte des Nations unies, au statut de Rome et à la convention européenne des droits de l'homme, de se conformer pleinement aux décisions rendues par les juridictions internationales compétentes; invite l'Union à exhorter les pays tiers, parmi lesquels tout particulièrement ses principaux partenaires et les pays candidats et candidats potentiels, à devenir parties au statut de Rome; ***demande à l'Union et à ses États membres de poursuivre et d'intensifier leur soutien à la CPI en lui apportant les moyens nécessaires, y compris des ressources et un soutien politique; prie instamment tous les États membres de respecter et de faire respecter les actions et les décisions de tous les organes de la CPI, y compris en faisant exécuter les mandats d'arrêt de la CPI; exige la protection de la CPI, de ses fonctionnaires et de ceux qui coopèrent avec elle contre les menaces et les attaques, et, en ce sens,*** demande une nouvelle fois à la Commission d'activer d'urgence la loi de blocage afin de protéger la CPI des conséquences des sanctions et de lui permettre de poursuivre ses activités en toute indépendance; demande aux États membres d'appliquer la compétence universelle dans la lutte contre l'impunité;

Or. en

Amendement 335
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution

Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. prie instamment tous les États membres de l'Union, y compris en tant qu'États parties à la charte des Nations unies, au statut de Rome et à la convention européenne des droits de l'homme, de se conformer pleinement aux décisions rendues par les juridictions internationales compétentes; invite l'Union à exhorter les pays tiers, parmi lesquels tout particulièrement ses principaux partenaires et les pays candidats et candidats potentiels, à devenir parties au statut de Rome; ***demande une nouvelle fois à la Commission d'activer d'urgence la loi de blocage afin de protéger la CPI des conséquences des sanctions et de lui permettre de poursuivre ses activités en toute indépendance;*** demande aux États membres d'appliquer la compétence universelle dans la lutte contre l'impunité;	25. prie instamment tous les États membres de l'Union, y compris en tant qu'États parties à la charte des Nations unies, au statut de Rome et à la convention européenne des droits de l'homme, de se conformer pleinement aux décisions rendues par les juridictions internationales compétentes; invite l'Union à exhorter les pays tiers, parmi lesquels tout particulièrement ses principaux partenaires et les pays candidats et candidats potentiels, à devenir parties au statut de Rome; demande aux États membres d'appliquer la compétence universelle dans la lutte contre l'impunité;

Or. fi

Amendement 336
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. ***prie instamment tous les États membres de l'Union, y compris en tant qu'États parties à la charte des Nations unies, au statut de Rome et à la convention européenne des droits de l'homme, de se conformer pleinement aux décisions rendues par les*** juridictions internationales ***compétentes***; ***invite l'Union à exhorter les*** pays tiers***, parmi lesquels tout particulièrement ses principaux partenaires et les pays candidats et candidats potentiels, à*** devenir parties au	25. ***s'inquiète de la politisation croissante des*** juridictions internationales; ***est préoccupée, à cet égard, par les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme qui n'ont laissé que peu de marge de manœuvre pour les retours et ont rendu impossible une lutte efficace contre l'immigration de masse; insiste sur le fait qu'il appartient aux gouvernements élus des États de décider si des étrangers peuvent résider sur leur territoire; est d'avis qu'il appartient aux gouvernements***

statut de Rome; demande une nouvelle fois à la Commission d'activer d'urgence la loi de blocage afin de protéger la CPI des conséquences des sanctions et de lui permettre de poursuivre ses activités en toute indépendance; demande aux États membres d'appliquer la compétence universelle dans la lutte contre l'impunité;	***élus des*** pays tiers ***de décider de*** devenir parties au statut de Rome; demande une nouvelle fois à la Commission d'activer d'urgence la loi de blocage afin de protéger la CPI des conséquences des sanctions et de lui permettre de poursuivre ses activités en toute indépendance; demande aux États membres d'appliquer la compétence universelle dans la lutte contre l'impunité;

Or. en

Amendement 337
Alice Teodorescu Måwe

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. prie instamment tous les États membres de l'Union, y compris en tant qu'États parties à la charte des Nations unies, au statut de Rome et à la convention européenne des droits de l'homme, de se conformer pleinement aux décisions rendues par les juridictions internationales compétentes; invite l'Union à exhorter les pays tiers, parmi lesquels tout particulièrement ses principaux partenaires et les pays candidats et candidats potentiels, à devenir parties au statut de Rome; demande une nouvelle fois à la Commission d'activer d'urgence la loi de blocage afin de protéger la CPI des conséquences des sanctions et de lui permettre de poursuivre ses activités en toute indépendance; demande aux États membres d'appliquer la compétence universelle dans la lutte contre l'impunité;	25. prie instamment tous les États membres de l'Union, y compris en tant qu'États parties à la charte des Nations unies, au statut de Rome et à la convention européenne des droits de l'homme, de se conformer pleinement aux décisions rendues par les juridictions internationales compétentes; invite l'Union à exhorter les pays tiers, parmi lesquels tout particulièrement ses principaux partenaires et les pays candidats et candidats potentiels, à ***envisager de*** devenir parties au statut de Rome***; invite la Commission et les États membres à prendre des mesures afin de veiller à ce que la CPI ne soit pas politisée et reste indépendante***; demande une nouvelle fois à la Commission d'activer d'urgence la loi de blocage afin de protéger la CPI des conséquences des sanctions et de lui permettre de poursuivre ses activités en toute indépendance; demande aux États membres d'appliquer la compétence universelle dans la lutte contre l'impunité;

Or. en

Amendement 338
Rima Hassan, Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 bis. demande instamment à l'Union et à ses États membres de proposer l'inscription de «l'apartheid de genre» en tant que crime contre l'humanité, afin que les responsables de ce crime soient tenus de rendre des comptes; appelle à soutenir fermement la définition de l'apartheid de genre proposée par le groupe de travail des Nations unies sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles et, par conséquent, de considérer que l'apartheid de genre signifie «des actes inhumains analogues à ceux que vise le paragraphe 1, commis dans le cadre d'un régime institutionnalisé de discrimination et d'oppression systématique et de domination d'un groupe sur tout autre groupe ou tous autres groupes, pour des motifs liés au genre, et dans l'intention de maintenir ce régime»;

Or. en

Amendement 339
Rima Hassan, Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 25 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 ter. invite les États membres à soutenir la CIJ et, en particulier, l'initiative de la République d'Afrique du Sud visant à poursuivre Israël pour crimes de guerre et génocide à Gaza; exige qu'Israël se

conforme immédiatement aux ordonnances juridiquement contraignantes émises par la CIJ en janvier, mars et mai 2024, dans lesquelles la CIJ a ordonné à Israël de prévenir le génocide à l'encontre des Palestiniens et de laisser l'aide nécessaire entrer à Gaza;

Or. en

Amendement 340
Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone, Thierry Mariani

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. appelle de ses vœux la mise en place systématique de couloirs humanitaires dans les régions en guerre et dans les situations de combat, dès lors que cela est nécessaire, afin de permettre aux civils menacés d'échapper aux conflits***, et*** condamne avec fermeté toute attaque perpétrée contre des civils;	26. appelle de ses vœux la mise en place systématique de couloirs humanitaires dans les régions en guerre et dans les situations de combat, dès lors que cela est nécessaire, afin de permettre aux civils menacés d'échapper aux conflits ***et de s'établir dans des pays voisins, conformément au droit humanitaire international et aux lignes directrices pertinentes des Nations unies, et de veiller à ce que ces mécanismes ne donnent pas lieu à des abus et à des flux massifs de réfugiés vers l'Union européenne, ce qui pourrait encourager de nouvelles vagues migratoires massives;*** condamne avec fermeté toute attaque perpétrée contre des civils;

Or. en

Amendement 341
Danilo Della Valle
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. appelle de ses vœux la mise en place systématique de couloirs humanitaires dans les régions en guerre et dans les situations de combat, dès lors que cela est nécessaire, afin de permettre aux civils menacés d'échapper aux conflits, et condamne avec fermeté toute attaque perpétrée contre des civils;	26. appelle de ses vœux la mise en place systématique de couloirs humanitaires dans les régions en guerre et dans les situations de combat, dès lors que cela est nécessaire, afin de permettre aux civils menacés d'échapper aux conflits, et condamne avec fermeté toute attaque perpétrée contre des civils; ***déplore l'échec total des institutions de l'Union à prévenir le génocide à Gaza et à mettre en place des couloirs humanitaires pour protéger la population palestinienne soumise à une annihilation systématique par l'État d'Israël;***

Or. en

Amendement 342
Francisco Assis, Nacho Sánchez Amor, Chloé Ridel, Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. appelle de ses vœux la mise en place systématique de couloirs humanitaires dans les régions en guerre et dans les situations de combat, dès lors que cela est nécessaire, afin de permettre aux civils menacés d'échapper aux conflits, et condamne avec fermeté toute attaque perpétrée contre des civils;	26. appelle de ses vœux la mise en place systématique de couloirs humanitaires dans les régions en guerre et dans les situations de combat, dès lors que cela est nécessaire, afin de permettre aux civils menacés d'échapper aux conflits, et condamne avec fermeté toute attaque perpétrée contre des civils; ***demande une protection plus efficace des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme dans les régions en conflit, étant donné qu'ils sont particulièrement ciblés en raison de leur travail de documentation des violations des droits de l'homme;***

Or. en

Amendement 343
Alice Teodorescu Måwe

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. appelle de ses vœux la mise en place systématique de couloirs humanitaires dans les régions en guerre et dans les situations de combat, dès lors que cela est nécessaire, afin de permettre aux civils menacés d'échapper aux conflits, et condamne avec fermeté toute attaque perpétrée contre des civils;	26. appelle de ses vœux la mise en place systématique de couloirs humanitaires dans les régions en guerre et dans les situations de combat, dès lors que cela est nécessaire, afin de permettre aux civils menacés d'échapper aux conflits, et condamne avec fermeté toute attaque perpétrée contre des civils; ***et l'utilisation de boucliers humains et/ou d'infrastructures civiles en temps de guerre***;

Or. en

Amendement 344
Emmanouíl Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. appelle de ses vœux la mise en place systématique de couloirs humanitaires dans les régions en guerre et dans les situations de combat, dès lors que cela est nécessaire, afin de permettre aux civils menacés d'échapper aux conflits, et condamne avec fermeté toute attaque perpétrée contre des civils;	26. appelle de ses vœux la mise en place systématique de couloirs humanitaires dans les régions en guerre et dans les situations de combat, dès lors que cela est nécessaire, afin de permettre aux civils menacés d'échapper aux conflits ***en ayant recours à des États voisins***, et condamne avec fermeté toute attaque perpétrée contre des civils;

Or. el

Amendement 345
Arkadiusz Mularczyk, Sebastian Tynkkynen, Marion Maréchal, Emmanouil Fragkos

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. appelle de ses vœux la mise en place systématique de couloirs humanitaires dans les régions en guerre et dans les situations de combat, dès lors que cela est nécessaire, afin de permettre aux civils menacés d'échapper aux conflits, et condamne avec fermeté toute attaque perpétrée contre des civils;	26. appelle de ses vœux la mise en place systématique de couloirs humanitaires dans les régions en guerre et dans les situations de combat, dès lors que cela est nécessaire, afin de permettre aux civils menacés d'échapper aux conflits ***en se rendant dans le premier pays sûr***, et condamne avec fermeté toute attaque perpétrée contre des civils;

Or. en

Amendement 346
Catarina Vieira
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. appelle de ses vœux la mise en place systématique de couloirs humanitaires dans les régions en guerre et dans les situations de combat, dès lors que cela est nécessaire, afin de permettre aux civils menacés d'échapper aux conflits, et condamne avec fermeté toute attaque perpétrée contre des civils;	26. appelle de ses vœux la mise en place systématique de couloirs humanitaires dans les régions en guerre et dans les situations de ***conflit ou de*** combat, dès lors que cela est nécessaire, afin de permettre aux civils menacés d'échapper aux conflits, et condamne avec fermeté toute attaque perpétrée contre des civils;

Or. en

Amendement 347
Rihards Kols

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*

26. appelle de ses vœux la mise en place ***systématique*** de couloirs humanitaires dans les régions en ***guerre et dans les situations de combat***, dès lors que cela est nécessaire, afin ***de permettre aux*** civils ***menacés d'échapper aux conflits***, et condamne avec fermeté toute attaque perpétrée contre des ***civils***;	26. appelle de ses vœux la mise en place de couloirs humanitaires dans les régions en ***proie à un conflit armé***, dès lors que cela est nécessaire, afin ***d'assurer la protection des*** civils, et condamne avec fermeté toute attaque perpétrée contre des ***populations civiles***;

Or. en

Amendement 348
Silvia Sardone, Roberto Vannacci, Susanna Ceccardi, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. ***appelle de ses vœux*** la mise en place ***systématique*** de couloirs humanitaires dans les régions en guerre et dans les situations de combat, dès lors que cela est nécessaire, afin de permettre aux civils menacés d'échapper aux conflits, et condamne avec fermeté toute attaque perpétrée contre des civils;	26. ***reconnaît*** la mise en place de couloirs humanitaires dans les régions en guerre et dans les situations de combat, dès lors que cela est nécessaire, afin de permettre aux civils menacés d'échapper aux conflits, et condamne avec fermeté toute attaque perpétrée contre des civils;

Or. en

Amendement 349
Christophe Gomart, Lukas Mandl, Matej Tonin, Loránt Vincze, Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 26 – point a (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	a) réaffirme son opposition ferme à toutes les diverses formes de traite des êtres humains et à l'exploitation des femmes, notamment l'exploitation de la gestation pour autrui, du mariage forcé et de l'adoption illégale; invite les États membres à condamner et à combattre ces

pratiques et se félicite des initiatives internationales telles que la déclaration de Casablanca appelant à une interdiction mondiale de la gestation pour autrui;

Or. en

Amendement 350
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 bis. souligne que le déclenchement d'une guerre d'agression est le crime international le plus grave que l'on puisse imaginer, entraînant des préjudices humains, matériels et économiques inqualifiables; rappelle que, pendant la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, les forces russes ont commis de nombreux crimes de guerre, tels que le bombardement d'objectifs civils, des exécutions sommaires, la torture de prisonniers de guerre, l'enlèvement d'enfants, la destruction du patrimoine culturel et le déplacement forcé de populations; souligne la nature génocidaire de la guerre d'agression conduite par la Russie; exprime son soutien total à la création d'un tribunal spécial chargé de juger les crimes d'agression, dont l'objectif est de traduire en justice les dirigeants politiques et militaires russes qui ont déclenché la guerre d'agression, ainsi qu'à la mise en place d'un mécanisme d'indemnisation permettant aux victimes d'obtenir réparation pour les pertes subies en raison de la guerre d'agression menée par la Russie; souligne que la constatation de la responsabilité, la condamnation des responsables du crime d'agression et des auteurs de crimes de guerre, ainsi que le versement d'indemnités aux victimes sont

des conditions indispensables à une paix équitable; souligne que la Cour constitutionnelle russe, qui agit sous la direction des autorités politiques et qui a joué un rôle central dans l'annexion illégale de territoires ukrainiens, ce qui constitue un crime d'agression, ne doit pas non plus être exonérée de sa responsabilité;

Or. fi

Amendement 351
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 bis. rappelle que le Parlement européen, dans sa résolution du 9 septembre 2025 sur les rapports 2023 et 2024 de la Commission sur l'Ukraine, a pris acte de l'adoption de la loi permettant aux paroisses orthodoxes en Ukraine de se désaffilier de la juridiction de l'Église orthodoxe russe et de décider librement de leur nouvelle affiliation hiérarchique[1 bis]; note qu'au mois d'août 2024, les paroisses orthodoxes roumaines d'Ukraine ont présenté une demande de reconnaissance de l'association religieuse «Église orthodoxe roumaine d'Ukraine», à laquelle peuvent adhérer les paroisses qui se désaffilient de la juridiction de l'Église orthodoxe russe; demande aux autorités ukrainiennes d'enregistrer, sans plus tarder, l'association religieuse «Église orthodoxe roumaine d'Ukraine»;

1 bis

https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-10-2025-0175_FR.html

Or. en

Amendement 352
Arkadiusz Mularczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 bis. soutient fermement la création du tribunal spécial pour le crime d'agression contre l'Ukraine et la création d'un mécanisme efficace d'indemnisation des victimes; souligne que l'obligation de rendre des comptes doit être assurée et qu'il est essentiel que tous les agresseurs fournissent des réparations aux victimes car il s'agit d'une composante fondamentale de la justice, de la réconciliation et de la prévention des violations futures, ainsi que de l'accès à la justice et à des voies de recours efficaces pour les personnes et les pays touchés par d'anciens conflits et d'anciennes agressions;

Or. en

Amendement 353
Silvia Sardone, Roberto Vannacci, Susanna Ceccardi, António Tânger Corrêa, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 bis. est fermement convaincu qu'un renforcement de l'aide humanitaire, accompagné d'objectifs clairs en matière d'état de droit et de gouvernance, ainsi que de mesures visant à décourager et à limiter l'immigration clandestine, est nécessaire pour que l'Union soit en mesure de répondre aux crises naissantes; demande que les bénéficiaires et

l'utilisation de ces aides fassent l'objet d'un suivi attentif et que le Parlement européen soit constamment informé de cette utilisation;

Or. en

Amendement 354
Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone, Thierry Mariani

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 bis. déplore les initiatives d'organisations non gouvernementales (ONG) et de médias qui violent le droit des enfants à un développement sain et naturel en promouvant les «soins d'affirmation de genre»; demande aux institutions de l'Union de défendre le développement sain et naturel des mineurs dans le monde entier;

Or. en

Amendement 355
Miriam Lexmann, Loránt Vincze, Karlo Ressler, Christophe Gomart, Matej Tonin, Davor Ivo Stier, Massimiliano Salini, Paulius Saudargas

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 bis. rappelle que, conformément à la stratégie de l'Union en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes (2021, point 32), l'exploitation sexuelle à des fins de reproduction est inacceptable et constitue une violation de la dignité humaine et des droits de l'homme;

Or. en

Amendement 356
Marion Maréchal

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 bis. appelle à lutter contre l'exploitation et la marchandisation des femmes et des enfants ; prie instamment l'Union et ses Etats membres à agir en faveur de l'abolition universelle de la gestation pour autrui ;

Or. fr

Amendement 357
Miriam Lexmann, Loránt Vincze, Karlo Ressler, Christophe Gomart, Matej Tonin, Davor Ivo Stier, Massimiliano Salini, Paulius Saudargas

Proposition de résolution
Paragraphe 26 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 ter. condamne la pratique de la gestation pour autrui qui va à l'encontre de la dignité humaine des enfants ainsi que de celle de la femme, dont le corps et les fonctions reproductives sont utilisés comme des marchandises; estime que cette pratique, par laquelle les fonctions reproductives et le corps des femmes, notamment des femmes vulnérables dans les pays en développement, sont exploités, doit être interdite et qu'elle doit être examinée en priorité dans le cadre des instruments de défense des droits de l'homme;

Or. en

Amendement 358
Miriam Lexmann, Loránt Vincze, Karlo Ressler, Christophe Gomart, Matej Tonin, Davor Ivo Stier, Massimiliano Salini, Paulius Saudargas

Proposition de résolution
Paragraphe 26 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 quater. constate que la traite des êtres humains à des fins d'autres formes d'exploitation représente 18 % des victimes, celle-ci impliquant des activités diverses telles que la mendicité forcée, la criminalité forcée, la vente de bébés, le prélèvement d'organes, l'adoption illégale, l'exploitation financière par la fraude et la traite des êtres humains par le biais de la gestation pour autrui;

Or. en

Amendement 359
Bert-Jan Ruissen, Arkadiusz Mularczyk, Carlo Fidanza, Paolo Inselvini, Lukas Mandl, Miriam Lexmann, Matej Tonin

Proposition de résolution
Paragraphe 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 bis. exprime une nouvelle fois son inquiétude face aux violations du droit à la liberté de pensée, de conscience, de religion et de conviction; déplore la violence, le harcèlement et les meurtres que subissent des personnes en raison de l'existence et de l'application de lois contre la conversion et le blasphème dans plusieurs pays; dénonce le fait que ces lois limitent le droit des minorités religieuses et non religieuses à la liberté de religion ou de conviction, voire les privent de ce droit;

Or. en

Amendement 360
Francisco Assis, Nacho Sánchez Amor, Chloé Ridel, Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 bis. invite la Commission et le SEAE à adopter un nouveau plan d'action sur l'égalité entre les hommes et les femmes pour l'après-2027 qui répondra à la nécessité de renforcer le soutien en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes et des droits des femmes et qui s'attaquera spécifiquement à la violence sexiste;

Or. en

Amendement 361
Bert-Jan Ruissen, Arkadiusz Mularczyk, Carlo Fidanza, Paolo Inselvini, Lukas Mandl, Miriam Lexmann, Matej Tonin

Proposition de résolution
Paragraphe 27 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 ter. exprime une nouvelle fois son inquiétude face aux violations du droit à la liberté de pensée, de conscience, de religion et de conviction; déplore l'instrumentalisation des identités religieuses ou de conviction à des fins politiques et l'exclusion de personnes appartenant à des minorités religieuses et de conviction et des communautés religieuses dans certains pays tiers; demande que le mandat de l'envoyé spécial pour la promotion et la protection de la liberté de religion ou de conviction à l'extérieur de l'Union européenne soit

renouvelé et que l'envoyé spécial soit nommé sans délai injustifié et recommande qu'il se voie attribuer davantage de ressources humaines, matérielles et financières afin de pouvoir exécuter dûment et efficacement sa mission et ses fonctions; invite l'Union et ses États membres à redoubler d'efforts pour protéger le droit à la liberté de pensée, de conscience, de religion et de conviction, à porter cette question devant les enceintes chargées des droits fondamentaux au sein des Nations unies et à continuer de collaborer avec les mécanismes et commissions compétents de l'ONU; invite le Conseil et le groupe «Droits de l'homme» (COHOM) à évaluer la mise en œuvre des orientations de l'Union relatives à la promotion et à la protection de la liberté de religion ou de conviction, comme le prévoit le paragraphe 70 de ces orientations;

Or. en

Amendement 362
Rima Hassan, Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. invite la Commission et le SEAE à associer davantage la société civile et à mieux tenir compte des résultats des consultations lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de sa politique extérieure en matière de droits de l'homme, en particulier des consultations avec les acteurs locaux qui sont au plus proche du niveau de mise en œuvre;	28. invite la Commission et le SEAE à associer davantage la société civile et à mieux tenir compte des résultats des consultations lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de sa politique extérieure en matière de droits de l'homme, en particulier des consultations avec les acteurs locaux qui sont au plus proche du niveau de mise en œuvre; ***invite la Commission et le SEAE à mener des consultations plus inclusives avec les organisations de la société civile (OSC), en particulier celles qui sont établies dans des régions minoritaires et marginalisées,***

lors de la réalisation de l'évaluation des répercussions sur la durabilité et les droits de l'homme;

Or. en

Amendement 363
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. invite la Commission et le SEAE à ***associer davantage la société civile et à mieux tenir compte des résultats des consultations lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de sa politique extérieure en matière de droits de l'homme, en particulier des consultations avec les acteurs locaux qui sont au plus proche du niveau de mise en œuvre***;	28. ***observe que, dans différents pays, les organisations de la société civile (OSC) sont dirigées par des acteurs extérieurs;*** invite la Commission et le SEAE à ***ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures de pays tiers et met en garde contre le soutien apporté à des organisations qui tentent activement de renverser le gouvernement élu en ayant recours au pouvoir de la rue et à des moyens extraconstitutionnels***;

Or. en

Amendement 364
Rihards Kols

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. invite la Commission et le SEAE à associer davantage la société civile et à mieux tenir compte des résultats des consultations lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de sa politique extérieure en matière de droits de l'homme, en particulier des consultations avec les acteurs ***locaux*** qui sont au plus proche du niveau de mise en œuvre;	28. invite la Commission et le SEAE à associer davantage la société civile et à mieux tenir compte des résultats des consultations lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de sa politique extérieure en matière de droits de l'homme, en particulier des consultations avec les acteurs ***de la société civile*** qui sont au plus proche du niveau de mise en œuvre;

Or. en

Amendement 365
Catarina Vieira
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. invite la Commission et le SEAE à associer davantage la société civile et à ***mieux*** tenir compte des résultats des consultations lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de sa politique extérieure en matière de droits de l'homme, en particulier des consultations avec les acteurs locaux qui sont au plus proche du niveau de mise en œuvre;	28. invite la Commission et le SEAE à associer davantage la société civile et à ***systématiquement*** tenir compte des résultats des consultations lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de sa politique extérieure en matière de droits de l'homme, en particulier des consultations avec les acteurs locaux qui sont au plus proche du niveau de mise en œuvre;

Or. en

Amendement 366
Silvia Sardone, Roberto Vannacci, Susanna Ceccardi, António Tânger Corrêa, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 bis. note avec inquiétude que les ONG jouent un rôle majeur dans la facilitation du trafic de migrants en agissant comme un service de navette et en indiquant aux migrants comment contourner les lois nationales, en leur expliquant de se débarrasser de leurs documents de voyage et d'identification; souligne que les ONG qui facilitent la migration clandestine ne devraient recevoir aucun financement de l'Union et réaffirme que les opérations illégales de recherche et de sauvetage menées par des ONG, ainsi que toutes les

autres activités de soutien à l'entrée illégale dans les États membres, devraient faire l'objet de poursuites conformément au droit national;

Or. en

Amendement 367
Jorge Martín Frías, Hermann Tertsch

Proposition de résolution
Paragraphe 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 bis. invite la Commission et le SEAE à mettre en œuvre la clause démocratique de l'accord de dialogue politique et de coopération avec la République de Cuba et demande instamment sa suspension immédiate conformément à l'article 85, paragraphe 3, point b), de l'accord;

Or. es

Amendement 368
Mounir Satouri, Catarina Vieira
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 bis. invite le Conseil et la Commission à adopter une stratégie sur la souveraineté européenne dans le cadre de la promotion et de la protection des droits de l'homme dans la politique étrangère de l'Union;

Or. en

Amendement 369
Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone, Thierry Mariani

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. réclame un budget clairement affecté aux droits de l'homme et à la démocratie dans le futur CFP; souligne que le budget de l'Union doit être protégé à des fins extérieures également et qu'il constitue un levier important pour faire en sorte que les pays partenaires respectent davantage les droits de l'homme et les normes démocratiques; demande, par conséquent, l'introduction d'une règle de conditionnalité en matière de droits de l'homme et de démocratie dans le nouvel instrument «L'Europe dans le monde» pour le financement des pays tiers partenaires;	***supprimé***

Or. en

Amendement 370
Silvia Sardone, Roberto Vannacci, Susanna Ceccardi, António Tânger Corrêa, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. réclame un budget clairement affecté aux droits de l'homme et à la démocratie dans le futur CFP; souligne que le budget de l'Union doit être protégé à des fins extérieures également et qu'il constitue un levier important pour faire en sorte que les pays partenaires respectent davantage les droits de l'homme et les normes démocratiques; demande, par conséquent, l'introduction d'une règle de conditionnalité en matière	***supprimé***

de droits de l'homme et de démocratie dans le nouvel instrument «L'Europe dans le monde» pour le financement des pays tiers partenaires;

Or. en

Amendement 371
Michał Kobosko, Dan Barna, Bernard Guetta

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. réclame un budget clairement affecté aux droits de l'homme et à la démocratie dans le futur CFP; souligne que le budget de l'Union doit être protégé à des fins extérieures également et qu'il constitue un levier important pour faire en sorte que les pays partenaires respectent davantage les droits de l'homme et les normes démocratiques; demande, par conséquent, l'introduction d'une règle de conditionnalité en matière de droits de l'homme et de démocratie dans le nouvel instrument «L'Europe dans le monde» pour le financement des pays tiers partenaires;	29. réclame un budget clairement affecté aux droits de l'homme et à la démocratie dans le futur CFP***, prévoyant un soutien financier suffisant aux fins du développement de structures démocratiques et de la croissance de médias libres, dans les pays voisins***; souligne que le budget de l'Union doit être protégé à des fins extérieures également et qu'il constitue un levier important pour faire en sorte que les pays partenaires respectent davantage les droits de l'homme et les normes démocratiques; demande, par conséquent, l'introduction d'une règle de conditionnalité en matière de droits de l'homme et de démocratie dans le nouvel instrument «L'Europe dans le monde» pour le financement des pays tiers partenaires; ***demande à l'Union de soutenir les États membres qui accueillent des réfugiés risquant d'être emprisonnés dans leur pays d'origine en raison de restrictions à la liberté d'expression ou de persécutions politiques par des régimes oppressifs;***

Or. en

Amendement 372
Laura Ballarín Cereza

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. réclame un budget clairement affecté aux droits de l'homme et à la démocratie dans le futur CFP; souligne que le budget de l'Union doit être protégé à des fins extérieures également et qu'il constitue un levier important pour faire en sorte que les pays partenaires respectent davantage les droits de l'homme et les normes démocratiques; demande***, par conséquent,*** l'introduction d'une règle de conditionnalité en matière de droits de l'homme et de démocratie dans le nouvel instrument «L'Europe dans le monde» pour le financement des pays tiers partenaires;	29. réclame un budget clairement affecté aux droits de l'homme et à la démocratie dans le futur CFP; souligne que le budget de l'Union doit être protégé à des fins extérieures également et qu'il constitue un levier important pour faire en sorte que les pays partenaires respectent davantage les droits de l'homme et les normes démocratiques; ***qu'il est impératif, dans ce contexte, de garantir des ressources suffisantes pour l'organisation des missions d'observation électorale;*** demande l'introduction d'une règle de conditionnalité en matière de droits de l'homme et de démocratie dans le nouvel instrument «L'Europe dans le monde» pour le financement des pays tiers partenaires;

Or. en

Amendement 373
Catarina Vieira
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. réclame un budget clairement affecté aux droits de l'homme ***et*** à la démocratie dans le futur CFP; souligne que le budget de l'Union doit être protégé à des fins extérieures également et qu'il constitue un levier important pour faire en sorte que les pays partenaires respectent davantage les droits de l'homme et les normes démocratiques; demande, par conséquent, l'introduction d'une règle de conditionnalité en matière de droits de l'homme et de démocratie dans le nouvel instrument «L'Europe dans le monde» pour	29. réclame un budget clairement affecté aux droits de l'homme***,*** à la démocratie ***et à l'état de droit*** dans le futur CFP; souligne que le budget de l'Union doit être protégé à des fins extérieures également et qu'il constitue un levier important pour faire en sorte que les pays partenaires respectent davantage les droits de l'homme et les normes démocratiques; demande, par conséquent, l'introduction d'une règle de conditionnalité ***contraignante et opposable*** en matière de droits de l'homme et de démocratie dans le

le financement des pays tiers partenaires;	nouvel instrument «L'Europe dans le monde» pour le financement des pays tiers partenaires;

Or. en

Amendement 374
Francisco Assis, Nacho Sánchez Amor, Chloé Ridel, Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. réclame un budget clairement affecté aux droits de l'homme et à la démocratie dans le futur CFP; souligne que le budget de l'Union doit être protégé à des fins extérieures également et qu'il constitue un levier important pour faire en sorte que les pays partenaires respectent davantage les droits de l'homme et les normes démocratiques; demande, par conséquent, l'introduction d'une règle de conditionnalité en matière de droits de l'homme et de démocratie dans le nouvel instrument «L'Europe dans le monde» pour le financement des pays tiers partenaires;	29. réclame un budget clairement affecté aux droits de l'homme et à la démocratie dans le futur CFP; souligne que le budget de l'Union doit être protégé à des fins extérieures également et qu'il constitue un levier important pour faire en sorte que les pays partenaires respectent davantage les droits de l'homme et les normes démocratiques; demande, par conséquent, l'introduction d'une règle de conditionnalité en matière de droits de l'homme et de démocratie dans le nouvel instrument «L'Europe dans le monde» pour le financement des pays tiers partenaires***, assortie d'objectifs clairs en matière d'égalité de genre***;

Or. en

Amendement 375
Bernard Guetta, Hilde Vautmans, Dan Barna, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. réclame un budget clairement affecté aux droits de l'homme et à la démocratie dans le futur CFP; souligne que le budget de l'Union doit être protégé à des	29. réclame un budget clairement affecté aux droits de l'homme et à la démocratie dans le futur CFP; souligne que le budget de l'Union doit être protégé à des

fins extérieures également et qu'il constitue un levier important pour faire en sorte que les pays partenaires respectent davantage les droits de l'homme et les normes démocratiques; demande, par conséquent, l'introduction ***d'une règle de conditionnalité en matière de*** droits de l'homme et de démocratie dans le nouvel instrument «L'Europe dans le monde» pour le financement des pays tiers partenaires;	fins extérieures également et qu'il constitue un levier important pour faire en sorte que les pays partenaires respectent davantage les droits de l'homme et les normes démocratiques; demande, par conséquent, l'introduction ***d'une évaluation des*** droits de l'homme et de ***clauses robustes en matière de*** démocratie dans le nouvel instrument «L'Europe dans le monde» pour le financement des pays tiers partenaires;

Or. en

Amendement 376
Rima Hassan, Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 29 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	29 bis. invite l'Union européenne et ses États membres à faire preuve d'une totale transparence en ce qui concerne l'affectation de fonds provenant de pays tiers pour la coopération en matière de migration et à veiller à ce que cette coopération ne bénéficie pas directement ou indirectement aux systèmes de sécurité, de police ou de justice impliqués dans les violations des droits de l'homme; invite l'Union et ses États membres à ne pas inclure de fonds pour l'accueil des réfugiés ou des migrants, ni de politiques de contrôle ou de retour des migrants dans l'aide publique au développement, ni de conditionnalité de l'aide dans ce domaine; dénonce, en particulier, la conditionnalité de l'aide apportée à certains pays sous la forme d'accords de réadmission et la multiplication des négociations dans ce domaine; demande la suspension de tous les accords et des négociations d'accords de réadmission avec les pays qui ne respectent pas les droits de l'homme;

Or. en

Amendement 377
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 29 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	29 bis. appelle de ses vœux une initiative ciblée de l'Union visant à lutter contre la traite des êtres humains par les routes maritimes de la Méditerranée orientale, avec Chypre en tant que plateforme de coordination, axée sur l'identification précoce, la protection centrée sur les victimes (y compris les enfants), la perturbation financière des réseaux et les poursuites transfrontières, en étroite coopération avec Europol, Eurojust, Frontex et l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (AUEA);

Or. en

Amendement 378
Catarina Vieira
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 29 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	29 bis. invite l'Union à donner la priorité à ses valeurs, y compris à l'égalité de genre, dans sa politique étrangère et à accroître le financement des groupes de défense des droits des femmes et des personnes LGBTIQ + à l'échelle mondiale; appelle l'Union à promouvoir et à protéger les communautés locales et les droits des peuples autochtones dans sa politique étrangère;

Or. en

Amendement 379
Rima Hassan, Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 29 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	29 ter. demande à la Commission européenne et aux États membres d'accorder une large priorité à l'égalité des genres et à la santé et aux droits en matière de sexualité et de procréation dans leur réponse humanitaire, ainsi qu'à la responsabilité, à la poursuite en justice, à la réparation des violations des droits en matière de sexualité et de procréation et des violences sexistes, ainsi qu'à la formation des acteurs humanitaires et au financement actuel et futur;

Or. en

Amendement 380
Arkadiusz Mularczyk, Marion Maréchal, Emmanouil Fragkos

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. invite les partenaires institutionnels de l'Union à explorer de nouvelles pistes pour améliorer la prise de décision, dont le vote à la majorité qualifiée, et, lorsque des approches plus souples sont utilisées, telles que l'approche «Équipe Europe», pour veiller à ce que les droits de l'homme soient dûment protégés;	***supprimé***

Or. en

Amendement 381
Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone, Thierry Mariani

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. ***invite les*** partenaires institutionnels de l'Union à explorer de nouvelles pistes pour ***améliorer la prise*** de décision, ***dont le*** vote à la majorité qualifiée***, et, lorsque des approches plus souples sont utilisées, telles que l'approche «Équipe Europe»,*** pour veiller à ce ***que les droits de l'homme soient dûment protégés***;	30. ***rejette fermement toute initiative des*** partenaires institutionnels de l'Union ***visant*** à explorer de nouvelles pistes pour ***le réexamen des procédures*** de décision, ***en particulier au moyen du*** vote à la majorité qualifiée***; rappelle que les intérêts nationaux et les priorités en matière de politique étrangère des États membres varient considérablement, ce qui peut entraîner une application incohérente des instruments d'action extérieure de l'Union; souligne, à cet égard, que l'exigence de l'unanimité au sein du Conseil constitue une garantie essentielle*** pour veiller à ce ***qu'aucun État membre ne soit soumis à des décisions de politique étrangère contraires à ses intérêts fondamentaux***; ***souligne que toute tentative d'introduire le vote à la majorité qualifiée constituerait une remise en cause directe de la nature intergouvernementale de l'action extérieure de l'Union et une grave érosion de la souveraineté des États membres, au sens de l'article 24, paragraphe 1, du traité sur l'Union européenne;***

Or. en

Amendement 382
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. ***invite les partenaires institutionnels de l'Union à explorer de nouvelles pistes pour améliorer la prise de décision, dont*** le vote ***à la majorité qualifiée, et, lorsque des approches plus souples sont utilisées, telles que l'approche «Équipe Europe», pour veiller à ce que les*** droits de l'homme ***soient dûment protégés***;	30. ***souligne que*** le vote ***à l'unanimité doit rester la norme dans le domaine de la politique étrangère et des*** droits de l'homme;

Or. en

Amendement 383
Silvia Sardone, Roberto Vannacci, Susanna Ceccardi, António Tânger Corrêa, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. ***invite les partenaires institutionnels de l'Union à explorer de nouvelles pistes pour améliorer la*** prise de décision***, dont le vote à la majorité qualifiée, et, lorsque des approches plus souples sont utilisées, telles que l'approche «Équipe Europe», pour veiller*** à ce que les droits de l'homme soient dûment protégés;	30. ***appelle à respecter le mécanisme de*** prise de décision ***au sein de l'Union tel qu'établi par les traités, qui veille*** à ce que les droits de l'homme soient dûment protégés;

Or. en

Amendement 384
Emmanouíl Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. invite les partenaires institutionnels de l'Union à explorer de nouvelles pistes	30. invite les partenaires institutionnels de l'Union à explorer de nouvelles pistes

pour améliorer la prise de décision, ***dont le vote à la majorité qualifiée, et, lorsque des approches plus souples sont utilisées, telles que l'approche «Équipe Europe»,*** pour veiller à ce que les droits de l'homme soient dûment protégés;	pour améliorer la prise de décision, pour veiller à ce que ***le droit international et*** les droits de l'homme soient dûment protégés;

Or. el

Amendement 385
Marion Maréchal

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. invite les partenaires institutionnels de l'Union à explorer de nouvelles pistes pour améliorer la prise de décision, ***dont le vote à la majorité qualifiée, et, lorsque des approches plus souples sont utilisées, telles que l'approche «Équipe Europe», pour veiller à ce que les droits de l'homme soient dûment protégés;***	30. invite les partenaires institutionnels de l'Union à explorer de nouvelles pistes pour améliorer la prise de décision, ***tout en respectant le principe de l'unanimité qui garantit la souveraineté de chaque Etat membre.***

Or. fr

Amendement 386
Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. invite les partenaires institutionnels de l'Union à explorer de nouvelles pistes pour améliorer la prise de décision***, dont le vote à la majorité qualifiée,*** et, lorsque des approches plus souples sont utilisées, telles que l'approche «Équipe Europe», pour veiller à ce que les droits de l'homme soient dûment protégés;	30. invite les partenaires institutionnels de l'Union à explorer de nouvelles pistes pour améliorer la prise de décision et, lorsque des approches plus souples sont utilisées, telles que l'approche «Équipe Europe», pour veiller à ce que les droits de l'homme soient dûment protégés;

Or. el

Amendement 387
Rihards Kols

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. invite les partenaires institutionnels de l'Union à explorer de nouvelles pistes pour améliorer la prise de décision***, dont le vote à la majorité qualifiée,*** et, lorsque des approches plus souples sont utilisées, telles que l'approche «Équipe Europe», pour veiller à ce que les droits de l'homme soient dûment protégés;	30. invite les partenaires institutionnels de l'Union à explorer de nouvelles pistes pour améliorer la prise de décision et, lorsque des approches plus souples sont utilisées, telles que l'approche «Équipe Europe», pour veiller à ce que les droits de l'homme soient dûment protégés;

Or. en

Amendement 388
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. demande que les dialogues sur les droits de l'homme soient renforcés au moyen de critères de référence et d'objectifs clairs, de sorte que les progrès puissent être clairement définis et évalués au cours de chaque cycle de dialogue;	31. demande que les dialogues sur les droits de l'homme soient renforcés au moyen de critères de référence et d'objectifs clairs, de sorte que les progrès puissent être clairement définis et évalués au cours de chaque cycle de dialogue; ***les critères de référence devraient, le cas échéant, comprendre des mesures concrètes concernant le respect de la Cour européenne des droits de l'homme (Cour EDH), la protection du patrimoine culturel et religieux et l'accès aux sites de culte;***

Or. en

Amendement 389
Catarina Vieira
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. demande que les dialogues sur les droits de l'homme soient renforcés au moyen de critères de référence et d'objectifs clairs, de sorte que les progrès puissent être clairement définis et évalués au cours de chaque cycle de dialogue;	31. demande que les dialogues sur les droits de l'homme soient renforcés au moyen de critères de référence et d'objectifs clairs, de sorte que les progrès puissent être clairement définis et évalués au cours de chaque cycle de dialogue; ***appelle de ses vœux une participation systématique et significative de la société civile aux dialogues sur les droits de l'homme et aux suites qui leur sont données;***

Or. en

Amendement 390
Miriam Lexmann, Loránt Vincze, Karlo Ressler, Christophe Gomart, Matej Tonin, Davor Ivo Stier, Massimiliano Salini, Paulius Saudargas

Proposition de résolution
Paragraphe 32 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	32 bis. se déclare profondément préoccupé par la persécution généralisée des chrétiens dans de nombreuses régions du monde; condamne toutes les attaques, le harcèlement et la discrimination à l'encontre des chrétiens; invite la VP/HR, le SEAE et la Commission à soulever systématiquement ces cas dans le cadre des dialogues politiques et sur les droits de l'homme et à garantir le plein respect de la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de conviction; demande instamment la reconduction rapide de

l'envoyé spécial pour la promotion et la protection de la liberté de religion ou de conviction à l'extérieur de l'Union, avec un mandat et des ressources suffisants; demande l'intégration, dans la programmation de l'IVCDCI – Europe dans le monde, d'un soutien ciblé en faveur des communautés chrétiennes à risque dans les pays tiers, comprenant une assistance juridique, des soins psychosociaux, le rétablissement des moyens de subsistance des victimes et des mesures de protection et de résilience pour les lieux de culte; invite le Conseil à faire usage du régime mondial de sanctions en matière de droits de l'homme à l'encontre des personnes et des entités responsables de graves violations de la liberté de religion ou de conviction; demande au SEAE de recenser les pays prioritaires pour l'action de l'Union en matière de liberté de religion ou de conviction et de présenter chaque année un rapport au Parlement sur les progrès accomplis;

Or. en

Amendement 391
Rihards Kols

Proposition de résolution
Paragraphe 32 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	32 bis. insiste sur l'obligation pour les pays tiers bénéficiant d'un soutien de l'Union dans les domaines des droits de l'homme, de l'état de droit ou du développement de la société civile de mettre en place des institutions nationales indépendantes de défense des droits de l'homme, telles que des bureaux de médiation, conformément aux principes de Paris; souligne que la présence de ces institutions devrait être une condition

préalable à l'éligibilité au financement;

Or. en

Amendement 392
Bernard Guetta, Hilde Vautmans, Dan Barna, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 32 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	32 bis. invite l'Union à élargir le champ d'application du règlement contre la torture afin de tenir compte de l'évolution du marché international de la sécurité, des changements dans l'utilisation et de l'utilisation abusive du matériel destiné à des fins répressives ainsi que des défis émergents, notamment la torture et les mauvais traitements hors détention lors de la répression des manifestations pacifiques;

Or. en

Amendement 393
Dan Barna, Bernard Guetta, Lucia Yar, Hilde Vautmans, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 32 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	32 bis. invite le Parlement européen à renforcer encore la communauté du prix Sakharov en tant que plateforme permettant d'acquérir une expérience directe en matière de suivi des violations, de sensibilisation et de mobilisation des réseaux internationaux;

Or. en

Amendement 394
Francisco Assis, Nacho Sánchez Amor, Chloé Ridel, Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. demande à l'Union d'œuvrer à la mise en place d'instruments européens et internationaux pour garantir l'accès à la justice et à des voies de recours efficaces pour les victimes de violations des droits de l'homme commises par des entreprises; réclame la mise en œuvre effective et complète des règles actuelles de l'Union en matière de comportement responsable des entreprises en ce qui concerne les droits de l'homme, les droits du travail et les droits environnementaux, telles que la directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité[2] ou le règlement (UE) 2024/3015 relatif à l'interdiction des produits issus du travail forcé sur le marché de l'Union[3];	33. demande à l'Union d'œuvrer à la mise en place d'instruments européens et internationaux pour garantir l'accès à la justice et à des voies de recours efficaces pour les victimes de violations des droits de l'homme commises par des entreprises; réclame la mise en œuvre effective et complète des règles actuelles de l'Union en matière de comportement responsable des entreprises en ce qui concerne les droits de l'homme, les droits du travail et les droits environnementaux, telles que la directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité[2] ou le règlement (UE) 2024/3015 relatif à l'interdiction des produits issus du travail forcé sur le marché de l'Union[3]; ***met en garde contre les risques d'affaiblissement de ces avancées législatives importantes; souligne la nécessité de mettre en place des politiques et des mécanismes de l'Union capables de concilier efficacement les exigences de la transition écologique avec le respect des moyens de subsistance des communautés autochtones et traditionnelles; invite l'Union à présenter une directive spécifique visant à protéger les défenseurs des droits de l'homme liés à l'environnement;***
[2] Directive (UE) 2024/1760 du Parlement européen et du Conseil du 13 juin 2024 sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité et modifiant la directive (UE) 2019/1937 et le règlement (UE) 2023/2859 (JO L, 2024/1760, 5.7.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2024/1760/oj).	[2] Directive (UE) 2024/1760 du Parlement européen et du Conseil du 13 juin 2024 sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité et modifiant la directive (UE) 2019/1937 et le règlement (UE) 2023/2859 (JO L, 2024/1760, 5.7.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2024/1760/oj).
[3] Règlement (UE) 2024/3015 du Parlement européen et du Conseil	[3] Règlement (UE) 2024/3015 du Parlement européen et du Conseil

du 27 novembre 2024 relatif à l'interdiction des produits issus du travail forcé sur le marché de l'Union et modifiant la directive (UE) 2019/1937 (JO L, 2024/3015, 12.12.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2024/3015/oj).

du 27 novembre 2024 relatif à l'interdiction des produits issus du travail forcé sur le marché de l'Union et modifiant la directive (UE) 2019/1937 (JO L, 2024/3015, 12.12.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2024/3015/oj).

Or. en

Amendement 395
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. ***demande à l'Union d'œuvrer à la mise en place d'instruments européens et internationaux pour garantir l'accès à la justice et à des voies de recours efficaces pour les victimes de violations des droits de l'homme commises par des entreprises; réclame la mise en œuvre effective et complète des règles actuelles de l'Union en matière de comportement responsable des entreprises en ce qui concerne les droits de l'homme, les droits du travail et les droits environnementaux, telles que*** la directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité***[2] ou le règlement (UE) 2024/3015 relatif à l'interdiction des produits issus du travail forcé*** sur ***le marché de l'Union[3]***;	33. ***estime que bon nombre des exigences de*** la directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité ***(CSDDD) sont ambitieuses, difficilement applicables et problématiques sur le plan juridique et qu'elles représentent une charge financière considérable; insiste sur le fait que le cadre de la CSDDD, y compris sous sa future forme simplifiée, constitue une menace pour la compétitivité de l'Union; s'inquiète de l'incidence négative qu'aura la CSDDD*** sur ***les effets bénéfiques concernant le développement des chaînes d'approvisionnement internationales***;

[2] Directive (UE) 2024/1760 du Parlement européen et du Conseil du 13 juin 2024 sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité et modifiant la directive (UE) 2019/1937 et le règlement (UE) 2023/2859 (JO L, 2024/1760, 5.7.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2024/1760/oj)
.

[3] Règlement (UE) 2024/3015 du Parlement européen et du Conseil

du 27 novembre 2024 relatif à l'interdiction des produits issus du travail forcé sur le marché de l'Union et modifiant la directive (UE) 2019/1937 (JO L, 2024/3015, 12.12.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2024/3015/oj).

Or. en

Amendement 396
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. demande à l'Union d'œuvrer à la mise en place d'instruments européens et internationaux pour garantir l'accès à la justice et à des voies de recours efficaces pour les victimes de violations des droits de l'homme commises par des entreprises; réclame la mise en œuvre effective et complète des règles actuelles de l'Union en matière de comportement responsable des entreprises en ce qui concerne les droits de l'homme, les droits du travail et les droits environnementaux, telles que ***la directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité[2] ou*** le règlement (UE) 2024/3015 relatif à l'interdiction des produits issus du travail forcé sur le marché de l'Union[3];	33. demande à l'Union d'œuvrer à la mise en place d'instruments européens et internationaux pour garantir l'accès à la justice et à des voies de recours efficaces pour les victimes de violations des droits de l'homme commises par des entreprises; réclame la mise en œuvre effective et complète des règles actuelles de l'Union en matière de comportement responsable des entreprises en ce qui concerne les droits de l'homme, les droits du travail et les droits environnementaux, telles que le règlement (UE) 2024/3015 relatif à l'interdiction des produits issus du travail forcé sur le marché de l'Union[3];
[2] Directive (UE) 2024/1760 du Parlement européen et du Conseil du 13 juin 2024 sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité et modifiant la directive (UE) 2019/1937 et le règlement (UE) 2023/2859 (JO L, 2024/1760, 5.7.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2024/1760/oj) .	
[3] Règlement (UE) 2024/3015 du Parlement	[3] Règlement (UE) 2024/3015 du Parlement

européen et du Conseil du 27 novembre 2024 relatif à l'interdiction des produits issus du travail forcé sur le marché de l'Union et modifiant la directive (UE) 2019/1937 (JO L, 2024/3015, 12.12.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2024/3015/oj).

européen et du Conseil du 27 novembre 2024 relatif à l'interdiction des produits issus du travail forcé sur le marché de l'Union et modifiant la directive (UE) 2019/1937 (JO L, 2024/3015, 12.12.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2024/3015/oj).

Or. en

Amendement 397
Catarina Vieira
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. demande à l'Union d'œuvrer à la mise en place d'instruments européens et internationaux pour garantir l'accès à la justice et à des voies de recours efficaces pour les victimes de violations des droits de l'homme commises par des entreprises; réclame la mise en œuvre effective et complète des règles actuelles de l'Union en matière de comportement responsable des entreprises en ce qui concerne les droits de l'homme, les droits du travail et les droits environnementaux, telles que la directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité[2] ***ou*** le règlement (UE) 2024/3015 relatif à l'interdiction des produits issus du travail forcé sur le marché de l'Union[3];	33. demande à l'Union d'œuvrer à la mise en place d'instruments européens et internationaux pour garantir l'accès à la justice et à des voies de recours efficaces pour les victimes de violations des droits de l'homme commises par des entreprises; réclame la mise en œuvre effective et complète des règles actuelles de l'Union en matière de comportement responsable des entreprises en ce qui concerne les droits de l'homme, les droits du travail et les droits environnementaux, telles que la directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité[2] ***et*** le règlement (UE) 2024/3015 relatif à l'interdiction des produits issus du travail forcé sur le marché de l'Union[3];
[2] Directive (UE) 2024/1760 du Parlement européen et du Conseil du 13 juin 2024 sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité et modifiant la directive (UE) 2019/1937 et le règlement (UE) 2023/2859 (JO L, 2024/1760, 5.7.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2024/1760/oj).	[2] Directive (UE) 2024/1760 du Parlement européen et du Conseil du 13 juin 2024 sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité et modifiant la directive (UE) 2019/1937 et le règlement (UE) 2023/2859 (JO L, 2024/1760, 5.7.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2024/1760/oj).
[3] Règlement (UE) 2024/3015 du Parlement	[3] Règlement (UE) 2024/3015 du Parlement

européen et du Conseil
du 27 novembre 2024 relatif à
l'interdiction des produits issus du travail
forcé sur le marché de l'Union et modifiant
la directive (UE) 2019/1937 (JO L,
2024/3015, 12.12.2024, ELI:
http://data.europa.eu/eli/reg/2024/3015/oj).

européen et du Conseil
du 27 novembre 2024 relatif à
l'interdiction des produits issus du travail
forcé sur le marché de l'Union et modifiant
la directive (UE) 2019/1937 (JO L,
2024/3015, 12.12.2024, ELI:
http://data.europa.eu/eli/reg/2024/3015/oj).

Or. en

Amendement 398
Catarina Vieira
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 33 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	33 bis. invite l'Union européenne à placer la protection du climat et la diplomatie climatique au cœur de sa politique étrangère; exhorte l'Union à s'engager fermement en faveur de la mise en œuvre de l'accord de Paris et à renforcer la coopération internationale en matière de climat; souligne l'importance de s'attaquer aux conséquences du changement climatique pour la paix et la sécurité au plus haut niveau et invite l'Union à assumer la responsabilité des effets extraterritoriaux de ses politiques;

Or. en

Amendement 399
Silvia Sardone, Roberto Vannacci, Susanna Ceccardi, António Tânger Corrêa, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. demande une nouvelle fois au	***supprimé***

Conseil d'adopter un mandat ambitieux pour que l'Union s'engage dès que possible dans les négociations en cours sur un instrument juridiquement contraignant des Nations unies pour forcer les entreprises à répondre des violations des droits de l'homme dont elles se rendent coupables;

Or. en

Amendement 400
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. demande une nouvelle fois au Conseil d'adopter un mandat ambitieux pour que l'Union s'engage dès que possible dans les négociations en cours sur un instrument juridiquement contraignant des Nations unies pour forcer les entreprises à répondre des violations des droits de l'homme dont elles se rendent coupables;	***supprimé***

Or. en

Amendement 401
Francisco Assis, Nacho Sánchez Amor, Chloé Ridel, Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. demande une nouvelle fois au Conseil d'adopter un mandat ambitieux pour que l'Union s'engage dès que possible dans les négociations en cours sur un instrument juridiquement contraignant des Nations unies pour forcer les	34. demande une nouvelle fois au Conseil d'adopter un mandat ambitieux pour que l'Union s'engage dès que possible dans les négociations en cours sur un instrument juridiquement contraignant des Nations unies pour forcer les

entreprises à répondre des violations des droits de l'homme dont elles se rendent coupables;	entreprises à répondre des violations des droits de l'homme dont elles se rendent coupables ***et pour qu'elle soutienne, dans les plus brefs délais, les progrès accomplis en vue de son adoption***; ***encourage l'Union à veiller à l'alignement de la législation européenne et nationale sur les normes internationales en matière de droits de l'homme et à renforcer la collaboration avec d'autres régions et organisations mondiales en ce qui concerne la mise en place de dispositions contraignantes en matière de droits de l'homme et de devoir de vigilance des entreprises et la promotion de la démocratie environnementale;***

Or. en

Amendement 402
Marion Maréchal

Proposition de résolution
Paragraphe 34 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	34 bis. réclame la nomination d'un coordinateur européen chargé de lutter contre la haine antichrétienne en raison des niveaux élevés de persécution et de discrimination auxquels sont confrontés de très nombreux de chrétiens dans de nombreux pays à travers le monde;

Or. fr

Amendement 403
Francisco Assis, Nacho Sánchez Amor, Chloé Ridel, Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 34 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

34 bis. demande à l'Union de promouvoir la coopération internationale multilatérale conformément aux dispositions de la convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique;

Or. en

Amendement 404
Bernard Guetta, Hilde Vautmans, Dan Barna, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 35

Proposition de résolution	*Amendement*
35. invite l'Union à évaluer l'efficacité de la boîte à outils pour lutter contre les campagnes de désinformation contre l'Union, en particulier dans les pays qui reçoivent une aide humanitaire et au développement importante de l'Union et dans les pays candidats à l'adhésion à l'Union;	35. invite l'Union à évaluer l'efficacité de la boîte à outils pour lutter contre les campagnes de désinformation contre l'Union, en particulier dans les pays qui reçoivent une aide humanitaire et au développement importante de l'Union et dans les pays candidats à l'adhésion à l'Union; ***souligne avec une vive inquiétude l'ingérence croissante de certains États dans les élections d'autres pays au moyen, entre autres, de tactiques hybrides et d'achats de voix; invite le SEAE et la Commission à analyser les initiatives visant à relever les défis posés par l'intelligence artificielle (IA) dans les processus électoraux et à en rendre compte au Parlement;***

Or. en

Amendement 405
Silvia Sardone, Roberto Vannacci, Susanna Ceccardi, António Tânger Corrêa, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 35

Proposition de résolution	*Amendement*
35. invite l'Union à évaluer l'efficacité de la boîte à outils pour lutter contre les campagnes de désinformation contre l'Union, en particulier dans les pays qui reçoivent une aide humanitaire et au développement importante de l'Union et dans les pays candidats à l'adhésion à l'Union;	35. invite l'Union à évaluer l'efficacité de la boîte à outils pour lutter contre les campagnes de désinformation contre l'Union, en particulier dans les pays qui reçoivent une aide humanitaire et au développement importante de l'Union et dans les pays candidats à l'adhésion à l'Union; ***demande que ces aides financières fassent l'objet d'un suivi constant;***

Or. en

Amendement 406
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Paragraphe 35 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	35 bis. demande instamment à l'Union d'apporter son soutien à des médias et à des organes d'information fiables qui favorisent la responsabilisation des autorités et qui soutiennent les transitions démocratiques, tout en insistant sur la nécessité de préserver les principes du pluralisme, de la transparence et de l'indépendance; rappelle que les démocraties ne peuvent fonctionner que lorsque les citoyens ont accès à des informations indépendantes et fiables, ce qui fait des journalistes des acteurs clés de la protection de la démocratie; souligne, à cet égard, le rôle que jouent les vérificateurs de faits dans le paysage médiatique, en veillant à ce que le public puisse se fier aux informations qu'il reçoit;

Or. en

Amendement 407
Catarina Vieira
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 35 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	35 bis. invite la Commission et les États membres à reconnaître la répression transnationale comme une menace spécifique pour les droits de l'homme, à mettre en place des systèmes permettant de suivre, de documenter et de traiter cette menace, à soutenir les défenseurs des droits de l'homme étrangers dans l'Union, à fournir des formations et des ressources aux services répressifs et à veiller à ce que les auteurs, y compris les fonctionnaires et agents de pays tiers et les facilitateurs locaux, répondent de leurs actes; souligne que les réponses apportées par l'Union devraient intégrer ces tendances dans les orientations dans le domaine des droits de l'homme ainsi que dans la coopération internationale;

Or. en

Amendement 408
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Paragraphe 35 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	35 ter. se déclare profondément inquiet des restrictions croissantes en matière de liberté d'expression dans le monde entier; est préoccupé par le fait que les journalistes constituent donc des cibles majeures pour les attaques perpétrées par les régimes illibéraux qui diffusent, et en sont à l'origine, de la désinformation, de la propagande et des fausses

informations; condamne, à cet égard, le recours massif aux poursuites-bâillons pour réduire au silence les journalistes, les militants, les syndicalistes et les défenseurs des droits de l'homme dans le monde; se félicite, dans ce contexte, de la directive visant à protéger les journalistes et les défenseurs des droits de l'homme contre les actions en justice abusives et les poursuites-bâillons; encourage les législateurs des pays tiers à définir des dispositions législatives ayant le même objectif, dans le cadre d'efforts plus larges visant à promouvoir et à protéger la liberté et le pluralisme des médias; demande que les atteintes à la liberté des médias ainsi que l'érosion persistante et systématique du droit à l'information soient prises en compte dans le contrôle par l'Union du respect des accords internationaux;

Or. en

Amendement 409
Catarina Vieira
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 35 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	35 ter. invite la Commission à faire appliquer le règlement sur les services numériques et à veiller à ce que les entreprises technologiques et les plateformes de médias sociaux respectent leurs obligations en matière de droits de l'homme et s'attaquent à la répression transnationale, y compris à l'encontre des défenseurs des droits de l'homme; appelle l'Union et ses États membres à veiller à ce que les acteurs privés, en particulier dans le secteur technologique, soient tenus responsables du rôle qu'ils jouent lorsqu'ils permettent la répression

numérique transnationale;

Or. en

Amendement 410
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Paragraphe 35 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	35 quater. condamne une nouvelle fois toutes les formes de racisme, d'intolérance, de xénophobie et de discrimination fondées sur la race, l'origine ethnique, la nationalité, le handicap, la caste, la religion, les convictions, l'âge ou l'orientation sexuelle; condamne la menace internationale croissante que représentent les discours de haine et les discours incitant à la violence, tant en ligne que hors ligne; rappelle l'importance capitale de l'éducation et du dialogue pour la promotion de la tolérance, de la compréhension et de la diversité; prône l'adoption ou le renforcement de mécanismes de signalement des comportements discriminatoires ainsi que l'accès à des voies de recours effectives, afin de contribuer à mettre un terme à l'impunité de ceux qui se livrent à ces comportements;

Or. en

Amendement 411
Nacho Sánchez Amor, Francisco Assis

Proposition de résolution
Paragraphe 36

Proposition de résolution	*Amendement*

36. demande la mise en œuvre systématique d'évaluations ex ante et ex post sur la situation des droits de l'homme ainsi que l'inclusion de clauses robustes en matière de droits de l'homme dans les accords entre l'Union et les pays tiers, assorties d'un ensemble clair de critères et de procédures à respecter en cas de violations; invite la Commission et le SEAE à veiller à ce que les clauses relatives aux droits de l'homme prévues dans les accords internationaux en vigueur soient activement surveillées et effectivement appliquées et à améliorer la communication avec le Parlement en ce qui concerne les considérations et les décisions relatives à l'application de ces clauses; réaffirme que, en cas de violations persistantes des clauses relatives aux droits de l'homme par ses pays partenaires, y compris les pays bénéficiant du régime SPG+, l'Union devrait réagir rapidement et avec détermination, y compris en suspendant les accords en question si d'autres options se révèlent inefficaces;	36. demande la mise en œuvre systématique d'évaluations ex ante et ex post sur la situation des droits de l'homme ainsi que l'inclusion de clauses robustes en matière de droits de l'homme dans les accords entre l'Union et les pays tiers, assorties d'un ensemble clair de critères et de procédures à respecter en cas de violations; invite la Commission et le SEAE à veiller à ce que les clauses relatives aux droits de l'homme prévues dans les accords internationaux en vigueur soient activement surveillées et effectivement appliquées et à améliorer la communication avec le Parlement en ce qui concerne les considérations et les décisions relatives à l'application de ces clauses; réaffirme que, en cas de violations persistantes des clauses relatives aux droits de l'homme par ses pays partenaires, y compris les pays bénéficiant du régime SPG+, l'Union devrait réagir rapidement et avec détermination, y compris en suspendant les accords en question si d'autres options se révèlent inefficaces; ***demande que soit mise en œuvre la recommandation de la médiatrice de l'Union de 2021 concernant la mise en place d'un nouveau portail distinct de traitement des plaintes liées à des violations présumées des droits de l'homme dans le cadre de la politique commerciale de l'Union ou l'adaptation du point d'entrée unique de la Commission pour permettre le dépôt de plaintes en cas de non-respect de clauses relatives aux droits de l'homme;***
	Or. en

Amendement 412
Catarina Vieira
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 36

Proposition de résolution	*Amendement*
36. demande la mise en œuvre systématique d'évaluations ex ante et ex post sur la situation des droits de l'homme ainsi que l'inclusion de clauses robustes en matière de droits de l'homme dans les accords entre l'Union et les pays tiers, assorties d'un ensemble clair de critères et de procédures à respecter en cas de violations; invite la Commission et le SEAE à veiller à ce que les clauses relatives aux droits de l'homme prévues dans les accords internationaux en vigueur soient activement surveillées et effectivement appliquées et à améliorer la communication avec le Parlement en ce qui concerne les considérations et les décisions relatives à l'application de ces clauses; réaffirme que, en cas de violations persistantes des clauses relatives aux droits de l'homme par ses pays partenaires, y compris les pays bénéficiant du régime SPG+, l'Union devrait réagir rapidement et avec détermination, y compris en suspendant les accords en question si d'autres options se révèlent inefficaces;	36. demande la mise en œuvre systématique d'évaluations ex ante et ex post sur la situation des droits de l'homme ainsi que l'inclusion de clauses robustes**,** ***contraignantes et opposables*** en matière de droits de l'homme dans les accords entre l'Union et les pays tiers, assorties d'un ensemble clair de critères et de procédures à respecter en cas de violations; invite la Commission et le SEAE à veiller à ce que les clauses relatives aux droits de l'homme prévues dans les accords internationaux en vigueur soient activement surveillées et effectivement appliquées et à améliorer la communication avec le Parlement en ce qui concerne les considérations et les décisions relatives à l'application de ces clauses; réaffirme que, en cas de violations persistantes des clauses relatives aux droits de l'homme par ses pays partenaires, y compris les pays bénéficiant du régime SPG+, l'Union devrait réagir rapidement et avec détermination, y compris en suspendant les accords en question si d'autres options se révèlent inefficaces; ***invite la Commission à renforcer et à améliorer rapidement la dimension durable de ces accords, c'est-à-dire en ajoutant un chapitre contraignant et opposable sur le développement durable comprenant la possibilité de sanctions en cas de non-respect des clauses sociales et environnementales;***

Or. en

Amendement 413
Bernard Guetta, Hilde Vautmans, Dan Barna

Proposition de résolution
Paragraphe 36

Proposition de résolution	*Amendement*
36. demande la mise en œuvre	36. demande la mise en œuvre

systématique ***d'évaluations ex ante et ex post sur la situation des droits de l'homme ainsi que l'inclusion*** de clauses robustes en matière de droits de l'homme dans les accords entre l'Union et les pays tiers, assorties d'un ensemble clair de critères et de procédures à respecter en cas de violations; invite la Commission et le SEAE à veiller à ce que les clauses relatives aux droits de l'homme prévues dans les accords internationaux en vigueur soient activement surveillées et effectivement appliquées et à améliorer la communication avec le Parlement en ce qui concerne les considérations et les décisions relatives à l'application de ces clauses; réaffirme que, en cas de violations persistantes des clauses relatives aux droits de l'homme par ses pays partenaires, y compris les pays bénéficiant du régime SPG+, l'Union devrait réagir rapidement et avec détermination, y compris en suspendant les accords en question si d'autres options se révèlent inefficaces;	systématique de clauses robustes en matière de droits de l'homme dans les accords entre l'Union et les pays tiers, assorties d'un ensemble clair de critères et de procédures à respecter en cas de violations; invite la Commission et le SEAE à veiller à ce que les clauses relatives aux droits de l'homme prévues dans les accords internationaux en vigueur soient activement surveillées et effectivement appliquées et à améliorer la communication avec le Parlement en ce qui concerne les considérations et les décisions relatives à l'application de ces clauses; réaffirme que, en cas de violations persistantes des clauses relatives aux droits de l'homme par ses pays partenaires, y compris les pays bénéficiant du régime SPG+, l'Union devrait réagir rapidement et avec détermination, y compris en suspendant les accords en question si d'autres options se révèlent inefficaces;

Or. en

Amendement 414
Bernard Guetta, Hilde Vautmans, Dan Barna, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 36

Proposition de résolution	*Amendement*
36. demande la mise en œuvre systématique d'évaluations ex ante et ex post sur la situation des droits de l'homme ainsi que l'inclusion de clauses robustes en matière de droits de l'homme dans les accords entre l'Union et les pays tiers, assorties d'un ensemble clair de critères et de procédures à respecter en cas de violations; invite la Commission et le SEAE à veiller à ce que les clauses relatives aux droits de l'homme prévues dans les accords internationaux en vigueur	36. demande la mise en œuvre systématique d'évaluations ex ante et ex post sur la situation des droits de l'homme ainsi que l'inclusion de clauses robustes en matière de droits de l'homme dans les accords entre l'Union et les pays tiers, assorties d'un ensemble clair de critères et de procédures à respecter en cas de violations; invite la Commission et le SEAE à veiller à ce que les clauses relatives aux droits de l'homme prévues dans les accords internationaux en vigueur

soient activement surveillées et effectivement appliquées et à améliorer la communication avec le Parlement en ce qui concerne les considérations et les décisions relatives à l'application de ces clauses; réaffirme que, en cas de violations persistantes des clauses relatives aux droits de l'homme par ses pays partenaires, y compris les pays bénéficiant du régime SPG+, l'Union devrait réagir rapidement et avec détermination, y compris en suspendant les accords en question si d'autres options se révèlent inefficaces;

soient activement surveillées et effectivement appliquées et à améliorer la communication avec le Parlement en ce qui concerne les considérations et les décisions relatives à l'application de ces clauses; réaffirme que, en cas de violations persistantes des clauses relatives aux droits de l'homme par ses pays partenaires, y compris les pays bénéficiant du régime SPG+, l'Union devrait réagir rapidement et avec détermination, y compris en suspendant les accords en question si d'autres options se révèlent inefficaces;

Or. en

Amendement 415
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Paragraphe 36 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	36 bis. réaffirme l'engagement de l'Union en faveur d'une politique équitable en matière de migration et d'asile, fondée sur le respect des droits de l'homme et de l'état de droit, en particulier dans le contexte d'une montée des conflits dans le monde, qui font augmenter le nombre de demandes; appelle de ses vœux un système qui réponde à ces besoins par des processus qui préservent la dignité humaine tout en préservant l'intégrité du système; souligne que les politiques de regroupement familial doivent être équitables tout en prévenant d'éventuels abus; exige que les politiques soient sévères à l'égard des trafiquants d'êtres humains qui mettent en danger des personnes vulnérables; souligne à cet égard que la coopération et le dialogue étroits avec les pays tiers, dans le plein respect des droits fondamentaux, restent essentiels pour empêcher le trafic de migrants; soutient l'aide financière aux

pays voisins et aux pays de transit afin d'empêcher les migrants d'entreprendre des voyages dangereux et souvent mortels; estime que la coopération avec les pays tiers concernés devrait prendre en considération leur volonté de coopérer en matière de retours et de réadmissions; condamne l'instrumentalisation de la migration aux frontières de l'Union par des acteurs hostiles, en considérant qu'il s'agit d'une forme de guerre hybride contre les États membres qui porte atteinte simultanément à la dignité et aux droits des migrants; souligne qu'il importe de mettre en place un cadre efficace proposant des voies d'immigration sûres et légales vers l'Union; souligne que l'Union devrait intensifier ses efforts pour comprendre et élaborer des stratégies globales visant à s'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière et des déplacements forcés et demeure convaincu que cette lutte contre ces causes profondes constitue la seule solution à long terme pour sauver des vies perdues le long des routes migratoires;

Or. en

Amendement 416
Rihards Kols

Proposition de résolution
Paragraphe 36 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	36 bis. souligne la nécessité de disposer d'organismes de contrôle indépendants chargés d'évaluer le respect des clauses relatives aux droits de l'homme dans les accords de commerce et de coopération de l'Union; demande la mise en place de mécanismes de déclenchement automatique d'une révision ou d'une suspension des accords en cas de violation

persistante;

Or. en

Amendement 417
Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone, Thierry Mariani

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. appelle de ses vœux la création d'un portail de traitement des plaintes, dans le cadre des instruments commerciaux et financiers de l'Union, éventuellement en adaptant le point d'entrée unique de la Commission pour permettre le dépôt de plaintes en cas de non-respect de clauses relatives aux droits de l'homme; souligne que ce portail doit être accessible, tourné vers les citoyens et transparent et qu'il doit être ouvert aux citoyens concernés des pays tiers;	***supprimé***

Or. en

Amendement 418
Isabel Wiseler-Lima

Proposition de résolution
Paragraphe 37 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	37 bis. signale que, dans de nombreuses régions du monde, les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) sont souvent le moteur de l'économie locale et qu'un nombre croissant de femmes les dirigent; souligne que, dans le monde, les MPME représentent 90 % des entreprises, 60 à 70 % des emplois et 50 % du produit intérieur brut; souligne l'importance de la

contribution des MPME au programme à l'horizon 2030 et à la réalisation des objectifs de développement durable, à savoir ceux relatifs à l'éradication de la pauvreté et à des conditions de travail décentes pour tous; invite la Commission à continuer de donner la priorité au financement de programmes et d'initiatives à l'échelle mondiale, en particulier par l'intermédiaire de la stratégie «Global Gateway», qui promeuvent et aident les PME et les MPME au niveau mondial; demande instamment à la Commission d'accorder une attention particulière à la nécessité de simplifier la charge administrative pour les petits exploitants et les PME familiales afin que ces derniers puissent parfaitement jouir de leur droit de travailler;

Or. en

Amendement 419
Rima Hassan, Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 37 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	37 bis. exprime sa préoccupation face aux violations fréquentes de la position commune 2008/944/PESC définissant des règles communes régissant le contrôle des exportations de technologie et d'équipements militaires; invite tous les États membres à respecter rigoureusement le code de conduite de l'Union européenne en matière d'exportation d'armements, et en particulier à stopper tous les transferts d'armes, d'équipements et de matériel de surveillance et de renseignement susceptibles d'être utilisés par les gouvernements, les groupes terroristes et les mercenaires pour réprimer les droits

de l'homme et a fortiori dans le cadre de conflits armés;

Or. en

Amendement 420
Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone, Thierry Mariani

Proposition de résolution
Paragraphe 37 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	37 bis. invite l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (AUEA) à aider les États membres à examiner rapidement et de manière cohérente les demandes d'asile avec la Syrie conformément aux articles 11 et 12 du règlement (UE) 2024/1347;

Or. en

Amendement 421
Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone, Thierry Mariani

Proposition de résolution
Paragraphe 37 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	37 ter. invite le Conseil à mettre un terme à la poursuite de la migration en provenance de pays islamiques radicaux, tels que l'Afghanistan, car celle-ci risque d'importer des pratiques fondamentalistes qui portent atteinte aux droits des femmes en Europe; exhorte les États membres à mettre un terme à l'afflux massif, principalement composé de jeunes hommes adultes, et à appliquer rapidement les accords de réadmission pour le retour des migrants en situation

irrégulière et de ceux qui représentent une menace pour l'Union européenne;

Or. en

Amendement 422
Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone

Proposition de résolution
Paragraphe 37 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	37 quater. invite le Conseil et la Commission à procéder sans délai à l'inscription, sur la liste de l'Union des pays d'origine sûrs, des pays suivants, qui ont été reconnus comme étant sûrs par plusieurs États membres: Algérie, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Pérou, Sénégal et Sri Lanka; souligne que cette actualisation est nécessaire pour améliorer la coordination et l'efficacité entre les États membres, pour faire en sorte que la liste corresponde aux réalités du terrain et pour permettre un rejet plus rapide et plus efficace des demandes d'asile non fondées;

Or. en

Amendement 423
Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone, Thierry Mariani

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. demande une nouvelle fois de donner la priorité à la lutte contre la corruption, facteur propice aux atteintes	38. demande une nouvelle fois de donner la priorité à la lutte contre la corruption, facteur propice aux atteintes

aux droits de l'homme et à la démocratie; prie instamment le Conseil d'adopter enfin un régime de sanctions anticorruption, priorité de longue date du Parlement;	aux droits de l'homme et à la démocratie; prie instamment le Conseil d'adopter enfin un régime de sanctions anticorruption, priorité de longue date du Parlement; ***rappelle toutefois que le Parlement a été impliqué dans des actes de corruption et d'ingérence étrangère, notamment dans le cadre du scandale du «Qatargate»; souligne que des députés de la sous-commission «droits de l'homme» étaient impliqués dans ces actes, ce qui porte atteinte à la légitimité du Parlement et fait de la politique moraliste qu'il mène à travers le monde un exercice vide de sens et hypocrite; souligne la nécessité de disposer de mesures de transparence afin de remédier à ces problèmes; fait remarquer l'importance d'obliger les personnes responsables à rendre compte de leurs actes;***

Or. en

Amendement 424
Bernard Guetta, Hilde Vautmans, Dan Barna

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. demande une nouvelle fois de donner la priorité à la lutte contre la corruption, facteur propice aux atteintes aux droits de l'homme et à la démocratie; ***prie instamment le Conseil d'adopter enfin un régime de sanctions anticorruption, priorité de longue date du Parlement;***	38. demande une nouvelle fois de donner la priorité à la lutte contre la corruption, facteur propice aux atteintes aux droits de l'homme et à la démocratie;

Or. en

Amendement 425
Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella, Susanna Ceccardi, Silvia Sardone, Thierry Mariani

Proposition de résolution
Paragraphe 38 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	38 bis. invite le Conseil et la Commission à cesser de financer les ONG complices de l'immigration clandestine; souligne que les entités privées ne doivent pas se livrer à des opérations de recherche et de sauvetage en violation des lois nationales; réaffirme qu'il convient de bloquer le financement de ces organisations, qui servent en réalité de services de navette illégaux pour le trafic de migrants, et réitère son appel à tenir ces ONG pénalement responsables de trafic de migrants et de traite des êtres humains;

Or. en

Amendement 426
Bert-Jan Ruissen, Arkadiusz Mularczyk, Carlo Fidanza, Paolo Inselvini, Lukas Mandl, Miriam Lexmann, Matej Tonin

Proposition de résolution
Paragraphe 38 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	38 bis. réitère sa condamnation de la gestation pour autrui sous toutes ses formes, un phénomène mondial qui suppose nécessairement la traite d'êtres humains et exploite les femmes, en ciblant particulièrement les femmes vulnérables sur le plan financier et social; souligne que cette pratique viole les droits et la dignité des femmes, et qu'elle a de graves répercussions sur leur santé ainsi que des implications transfrontières;

Or. en

Amendement 427
Bert-Jan Ruissen, Arkadiusz Mularczyk, Carlo Fidanza, Paolo Inselvini, Lukas Mandl, Miriam Lexmann, Matej Tonin

Proposition de résolution
Paragraphe 38 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	38 ter. condamne l'avortement sélectif selon le sexe, ainsi que la discrimination résultant de cette pratique, en particulier lorsque les femmes et les filles sont ciblées, étant donné que cette pratique non seulement porte atteinte au droit fondamental à la vie, mais constitue également une forme de discrimination fondée sur le sexe;

Or. en

Amendement 428
Dan Barna, Bernard Guetta, Lucia Yar, Hilde Vautmans, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 39

Proposition de résolution	*Amendement*
39. souligne que, pour exploiter pleinement le potentiel des orientations de l'Union concernant les défenseurs des droits de l'homme, une révision complète est nécessaire afin de tenir compte du niveau croissant de sophistication de la persécution et du harcèlement des défenseurs des droits de l'homme, à l'image des menaces numériques et de la répression transnationale; demande d'étendre l'utilisation du régime mondial de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme (loi Magnitsky de l'Union) pour sanctionner les personnes qui persécutent ou harcèlent les défenseurs des droits de l'homme, dont les défenseurs de l'environnement et du droit à la terre;	39. souligne que, pour exploiter pleinement le potentiel des orientations de l'Union concernant les défenseurs des droits de l'homme, une révision complète est nécessaire afin de tenir compte du niveau croissant de sophistication de la persécution et du harcèlement des défenseurs des droits de l'homme, à l'image des menaces numériques et de la répression transnationale***, et de mettre au point et de clarifier les procédures administratives de manière à les adapter à un éventail plus large de cas et de circonstances spécifiques, y compris les demandes de visa accélérées, les demandes de visa aux frontières, les prolongations de visa d'urgence et les exemptions de droits de visa***; demande

d'étendre l'utilisation du régime mondial de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme (loi Magnitsky de l'Union) pour sanctionner les personnes qui persécutent ou harcèlent les défenseurs des droits de l'homme, dont les défenseurs de l'environnement et du droit à la terre;

Or. en

Amendement 429
Francisco Assis, Nacho Sánchez Amor, Chloé Ridel, Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 39

Proposition de résolution	*Amendement*
39. souligne que, pour exploiter pleinement le potentiel des orientations de l'Union concernant les défenseurs des droits de l'homme, une révision ***complète est nécessaire*** afin de tenir compte du niveau croissant de sophistication de la persécution et du harcèlement des défenseurs des droits de l'homme, à l'image des menaces numériques et de la répression transnationale; demande d'étendre l'utilisation du régime mondial de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme (loi Magnitsky de l'Union) pour sanctionner les personnes qui persécutent ou harcèlent les défenseurs des droits de l'homme, dont les défenseurs de l'environnement et du droit à la terre;	39. souligne que, pour exploiter pleinement le potentiel des orientations de l'Union concernant les défenseurs des droits de l'homme, une ***mise en œuvre et une*** révision ***complètes sont nécessaires*** afin de tenir compte du niveau croissant de sophistication de la persécution et du harcèlement des défenseurs des droits de l'homme, à l'image des menaces numériques et de la répression transnationale; demande d'étendre l'utilisation du régime mondial de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme (loi Magnitsky de l'Union) pour sanctionner les personnes qui persécutent ou harcèlent les défenseurs des droits de l'homme, dont les défenseurs de l'environnement et du droit à la terre; ***exhorte l'Union à élaborer des programmes ciblés pour aider les défenseurs des droits de l'homme en exil afin qu'ils puissent poursuivre leur travail;***

Or. en

Amendement 430

Silvia Sardone, Roberto Vannacci, Susanna Ceccardi, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 39

Proposition de résolution	*Amendement*
39. souligne que, pour exploiter pleinement le potentiel des orientations de l'Union concernant les défenseurs des droits de l'homme, une révision complète est nécessaire afin de tenir compte du niveau croissant de sophistication de la persécution et du harcèlement des défenseurs des droits de l'homme, à l'image des menaces numériques et de la répression transnationale; demande d'étendre l'utilisation du régime mondial de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme (loi Magnitsky de l'Union) pour sanctionner les personnes qui persécutent ou harcèlent les défenseurs des droits de l'homme***, dont les défenseurs de l'environnement et du droit à la terre***;	39. souligne que, pour exploiter pleinement le potentiel des orientations de l'Union concernant les défenseurs des droits de l'homme, une révision complète est nécessaire afin de tenir compte du niveau croissant de sophistication de la persécution et du harcèlement des défenseurs des droits de l'homme, à l'image des menaces numériques et de la répression transnationale; demande d'étendre l'utilisation du régime mondial de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme (loi Magnitsky de l'Union) pour sanctionner les personnes qui persécutent ou harcèlent les défenseurs des droits de l'homme;

Or. en

Amendement 431
Rima Hassan, Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 39 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	39 bis. réaffirme son engagement ferme en faveur de la protection des défenseurs des droits de l'homme et demande une approche plus systématique et transparente du suivi et de l'établissement de rapports sur les assassinats, les agressions physiques et le harcèlement des défenseurs des droits de l'homme, en particulier ceux qui travaillent dans des environnements hostiles ou à haut risque; demande instamment la mise en place d'un régime de visas à entrées multiples à

l'échelle de l'Union pour les défenseurs des droits de l'homme en danger; exhorte les États membres, par le présent rapport, à améliorer les procédures au sein de leurs missions diplomatiques, en veillant à ce que les procédures de demande de visa soient rapides, compréhensibles, accessibles et réalisables; invite en outre les États membres à établir et intégrer, de façon collaborative, une catégorie dédiée au sein du code des visas de l'Union, rationalisant ainsi les procédures relatives aux visas et favorisant l'uniformité de la procédure de demande de visa de l'Union;

Or. en

Amendement 432
Viktória Ferenc, Kinga Gál

Proposition de résolution
Paragraphe 39 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	39 bis. invite les gouvernements des pays partenaires de l'Union à adopter et à mettre en œuvre des cadres juridiques et politiques complets garantissant les droits des minorités nationales traditionnelles, ethniques et linguistiques, y compris l'accès à un enseignement dans la langue maternelle à tous les niveaux d'éducation et l'utilisation des langues minoritaires dans la vie publique et privée; invite les gouvernements à garantir la participation effective des représentants des minorités aux processus politiques à tous niveaux, afin que les voix des minorités soient pleinement prises en considération dans les processus décisionnels; demande instamment la protection de ces populations contre la discrimination, l'intolérance et les discours de haine;

Or. en

Amendement 433
Rihards Kols

Proposition de résolution
Paragraphe 39 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	39 bis. demande que les acteurs impliqués dans la traite des êtres humains et les réseaux criminels organisés, en particulier ceux qui exploitent les migrants, soient inclus dans le champ d'application de la loi Magnitsky de l'Union; souligne la nécessité de traiter ces crimes non seulement comme des menaces pour la sécurité, mais aussi comme des violations flagrantes des droits de l'homme;

Or. en

Amendement 434
Francisco Assis, Nacho Sánchez Amor, Chloé Ridel, Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 39 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	39 bis. demande la mise en œuvre intégrale du manuel révisé du code des visas afin recourir au maximum aux flexibilités qui existent dans le code des visas pour soutenir les défenseurs des droits de l'homme;

Or. en

Amendement 435
Francisco Assis, Nacho Sánchez Amor, Chloé Ridel, Marco Tarquinio

Proposition de résolution

Paragraphe 39 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	39 ter. invite la Commission à présenter une proposition de directive spécifique sur la mobilité et la protection des défenseurs des droits de l'homme, qui garantirait un soutien ciblé aux défenseurs des droits de l'homme tout en allégeant la charge pesant sur le régime d'asile;

Or. en

Amendement 436
Francisco Assis, Nacho Sánchez Amor, Chloé Ridel, Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 39 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	39 quater. se félicite de la collaboration renforcée entre le groupe de soutien à la démocratie et de coordination des élections du Parlement, les directions générales concernées de la Commission et le SEAE; demande un renforcement supplémentaire de cette collaboration, tant sur le plan géographique que sur le plan horizontal, afin d'y inclure les domaines de la médiation, du dialogue, des droits de l'homme et du renforcement des capacités; insiste sur l'importance d'allouer une partie des fonds de l'Union consacrés à la démocratie au soutien des parlements;

Or. en